

Département des affaires économiques et sociales internationales
Bureau de statistique
et Institut international de recherche et de formation
pour la promotion de la femme

ÉTUDES DE MÉTHODES

Série F N° 32

Compilation d'indicateurs sociaux de la situation de la femme

NATIONS UNIES
New York, 1984



NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote indique qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Les désignations employées et la présentation des données figurant dans la présente publication n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies l'expression d'aucune opinion concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ou région ou de ses autorités, ni concernant la délimitation de ses frontières.

Dans les tableaux, l'expression "pays ou région" s'entend également de pays, de territoires, de villes ou de régions.

ST/ESA/STAT/SER.F/32

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente : F.84.XVII.2

PREFACE

La présente publication est l'un de deux nouveaux rapports de l'Organisation des Nations Unies concernant la préparation de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes 1/. Ces études ont été établies comme suite aux recommandations formulées par la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité développement et paix, le Conseil économique et social et celles de ses Commissions techniques qui s'occupent des statistiques de la condition de la femme et le Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme 2/. Ces études font suite, en le développant, à un document de travail précédent publié par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, qui donne un aperçu des distorsions statistiques imputables au sexe et qui est intitulé "Stéréotypes fondés sur le sexe et distorsions imputables au sexe dans les systèmes nationaux de statistiques" (ST/ESA/STAT/99).

Bien que les deux rapports, intitulés Compilation d'indicateurs sociaux de la situation des femmes et Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes, portent essentiellement sur la même question, chaque étude a des objectifs maintenant distincts. Compilation d'indicateurs sociaux porte sur les applications immédiates de ces indicateurs; cette étude est orientée vers l'utilisateur, et concerne principalement les moyens d'utiliser efficacement les statistiques actuellement disponibles dans de nombreux pays. Cette étude ne tend pas à formuler de nouveaux programmes de collecte de données mais plutôt à établir des indicateurs fiables de la situation des femmes sur la base des recensements, des enquêtes sur les ménages et des systèmes d'enregistrement existants, dans la mesure où ces systèmes de collecte de données existent dans un pays considéré. La Compilation des indicateurs sociaux devrait être utile aussi aux pays qui cherchent à améliorer leur système existant de collecte de données pour obtenir des indicateurs de base supplémentaires de la situation des femmes au moyen de concepts et de méthodes déjà utilisés.

La Compilation d'indicateurs sociaux tient compte également des risques qu'il y a à se fonder aveuglément sur un grand nombre des séries de données actuellement disponibles. Ainsi, cette étude examine et évalue des méthodes et des concepts sur lesquels reposent les sources existantes de sorte qu'elles puissent être interprétées comme il convient et exploitées efficacement compte tenu des priorités immédiates des usagers. On espère qu'une plus grande compréhension de cette question permettra de formuler des indicateurs meilleurs et de les utiliser plus efficacement. A cette fin, dans la Compilation d'indicateurs sociaux, on s'est efforcé également de donner quelques indications quant aux rôles complémentaires des recensements, des études par échantillonnage et des systèmes d'enregistrement, ainsi que sur leurs avantages et inconvénients respectifs. On a donné à titre d'exemple des indicateurs établis sur la base de ces trois sources de données, mais l'accent a été mis sur les indicateurs qui peuvent être établis sur la base des systèmes de données qui existent déjà dans de nombreux pays.

L'étude intitulée Amélioration des concepts et des méthodes a deux objectifs très différents. Le premier consiste à passer en revue dans une optique critique les concepts et les méthodes les plus généralement appliqués dans le cadre des programmes compte tenu des collectes de données générales du point de vue de la possibilité qu'ils offrent de rassembler des statistiques adéquates, significatives, pertinentes et dépourvues de parti pris concernant la situation des femmes. Le second objectif est lié au premier. Il s'agit d'examiner les changements qu'il serait

possible d'apporter aux recommandations et aux pratiques existantes concernant les concepts et les méthodes statistiques. Il est certain que le temps nécessaire pour formuler, mettre à l'essai et appliquer à grande échelle des méthodes et des concepts nouveaux varie beaucoup. Dans certains cas, il peut suffire d'apporter des modifications relativement mineures aux programmes existants de collecte de données. Dans d'autres cas, il peut être nécessaire de revoir en profondeur des classifications complexes, ce qui peut avoir des répercussions profondes et coûteuses sur leur nombre d'activités importantes de collecte et d'analyse des données. En pareil cas, le processus de recherche puis d'adoption aux échelons national et international peut exiger plusieurs années, sans parler du temps assez considérable qu'il faudra ensuite pour appliquer les changements et compiler les résultats. Ainsi, chaque section de l'étude intitulée Amélioration des concepts et des méthodes indique dans leurs grandes lignes quelles sont les recherches à faire et donne une indication des recommandations nouvelles qui pourront être formulées au cours des dix années qui vont suivre. Dans certains cas, la possibilité de formuler de nouvelles recommandations internationales d'application universelle, dans l'état actuel des connaissances, semble un objectif assez distant, de sorte que l'accent a été mis plutôt sur les recherches à entreprendre. Dans d'autres cas, les recherches déjà effectuées permettent déjà d'étudier de façon plus formelle et d'adopter à grande échelle des méthodes et des concepts nouveaux, de sorte que les questions techniques qui devront être étudiées à cette fin au cours des prochaines années sont traitées plus en détail.

Les deux documents mettent l'accent sur les indicateurs liés aux principaux aspects sociaux et économiques du rôle joué par les femmes dans le développement. Ils insistent sur l'importance fondamentale que revêtent la justice distributive ainsi que l'autonomie économique, sociale et politique des femmes dans les pays tant développés qu'en développement. Les questions étudiées dans ces documents ne sont pas exhaustives mais ont été sélectionnées sur la base des travaux déjà accomplis par l'Organisation des Nations Unies à propos des indicateurs sociaux et de niveau de vie, des priorités fixées par les deux conférences mondiales, de la disponibilité de données et de recherches dans lesquelles puiser, les recommandations du Groupe d'experts sur l'amélioration des statistiques et des indicateurs de la situation des femmes qui s'est réuni à New York du 11 au 15 avril 1983, et des consultations qui ont eu lieu avec les commissions régionales des Nations Unies et les institutions spécialisées intéressées.

Ces deux rapports ont été établis dans le cadre d'un projet conjoint du Bureau de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), qui a son siège à Saint-Domingue, tendant à accroître la disponibilité et à promouvoir l'utilisation de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes. Le présent rapport a été rédigé par Mary G. Powers, consultante de l'Organisation des Nations Unies. Les deux rapports, établis dans le cadre de ce projet conjoint ont été examinés, à l'état de projet, par le Groupe d'experts lors de sa réunion d'avril 1983. Les deux rapports ont été révisés pour tenir compte des recommandations des experts ainsi que de celles formulées par les commissions régionales des Nations Unies, les institutions spécialisées intéressées et d'autres spécialistes nationaux et internationaux 3/.

Pour de plus amples informations sur les travaux réalisés par l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine, s'adresser par écrit au Directeur du Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies, à New York, ou au Directeur de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion des femmes, Saint-Domingue (République dominicaine).

Notes

1/ Le second est intitulé : Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes, Etudes de méthodes, Série E, No 33 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.3).

2/ Voir Rapport de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, Mexico, 19 juin-2 juillet 1975 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.76-IV.1), chap. II, section A, par. 161-173; Rapport de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, Copenhague, 14 au 30 juillet 1980 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.80.IV.3 et rectificatif), chap. I, section A, par. 257-261; et résolutions 2061 (LXII) du 12 mai 1977 et 1981/11 du 6 mai 1981 du Conseil économique et social, intitulées respectivement "Amélioration de la base de données pour évaluer l'application du Plan mondial pour la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme" et "Indicateurs sociaux applicables aux études sur les femmes".

3/ Les experts dont le nom suit ont participé à cette réunion à titre individuel : Mercedes Concepción (Philippines), Bernard Grais (France), Birgitta Hedman (Suède), Devaki Jain (Inde), Carmen McFarlane (Jamaïque), Margaret Mód (Hongrie), Zenebework Tadesse (Sénégal), Elisabeth Waldman (Etats-Unis d'Amérique) et Helen Ware (Australie). Le rapport de la réunion du Groupe d'experts a été publié sous la cote ESA/STAT/AC.17/9-INSTRAW/AC.1/9.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
Préface		iii
Introduction	1 - 2	1
<u>Chapitres</u>		
PREMIÈRE PARTIE. OBJECTIFS, MÉTHODES ET SOURCES DES INDICATEURS DE LA SITUATION DES FEMMES		
I. PRINCIPAUX CONCEPTS, METHODES ET UTILISATIONS D'INDICATEURS SOCIAUX DE LA SITUATION DES FEMMES	1 - 22	5
A. Demande et utilisations d'indicateurs socio-économiques	3 - 5	5
B. Considérations relatives aux indicateurs de la situation des femmes	6 - 13	6
1. La situation actuelle : les données existantes et les lacunes	9 - 11	7
2. Comment satisfaire le besoin d'indicateurs	12 - 13	8
3. La compilation d'indicateurs de la situation des femmes	14 - 22	8
II. SOURCES DES DONNEES DE BASE	23 - 37	12
A. Les recensements de la population et du logement	26 - 30	12
B. Enquêtes sur les ménages	31 - 33	17
C. Systèmes d'enregistrement et dossiers administratifs	34 - 37	18
III. LIMITATIONS DES DONNEES	38 - 52	20
A. Limitations générales	38 - 42	20
B. Les distorsions imputables au sexe dans les statistiques	43 - 52	21
DEUXIEME PARTIE. INDICATEURS TYPES DE LA SITUATION DES FEMMES		
IV. CADRE GENERAL ET CONSIDERATIONS SOUS-JACENTES	53 - 63	26
V. LE ROLE DES FEMMES DANS LA FORMATION DE LA FAMILLE, LES FAMILLES ET LES MENAGES	64 - 77	29

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitres</u>	<u>Paragrapbes</u>	<u>Pages</u>
VI. LES FEMMES ET LES SERVICES D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION	78 - 85	39
A. Indicateurs explicatifs de l'alphabétisation et de l'éducation	78 - 83	39
B. Mesures supplémentaires	84 - 85	41
VII. ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES ET PARTICIPATION DES FEMMES A LA POPULATION ACTIVE	86 - 106	46
A. Séries et indicateurs	96 - 97	49
B. Mesures supplémentaires	98 - 106	50
VIII. SANTE, SERVICES DE SANTE ET NUTRITION	107 - 113	60
A. Statistiques de la mortalité et de la morbidité	108 - 112	60
B. Indicateurs types	113	61
IX. INDICATEURS DANS D'AUTRES DOMAINES	114 - 127	63
A. Revenu et répartition du revenu	116 - 120	63
B. Résidences rurales et urbaines et migration	121 - 125	65
C. Droits reconnus par la loi et pouvoir politique	126 - 127	67
RESUME ET CONCLUSIONS	128 - 133	68
NOTES		71
 ANNEXES		
I. EXEMPLES ILLUSTRATIFS D'INDICATEURS DE LA SITUATION DES FEMMES POUR DIFFERENTS TYPES DE PAYS		79
A. Population		
B. Formation de la famille, familles et ménages		
C. Services d'enseignement et d'éducation		
D. Activités rémunérées et population inactive		
E. Santé, services de santé et nutrition		
II. SOURCES INTERNATIONALES DE DONNEES RELATIVES A LA SITUATION DES FEMMES		88
Tableau. Statistiques et indicateurs concernant les femmes figurant dans les publications internationales		
III. CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DES PROFESSIONS (CITP -1978) GRANDS GROUPES ET SOUS-GROUPES		101

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

LISTE DES TABLEAUX

1. Caractéristiques des trois grandes sources de données nécessaires à l'établissement d'indicateurs de la situation des femmes	11
2. Sujets et mesures intéressant la situation des femmes mentionnés dans les recommandations des Nations Unies relatives aux recensements de la population et du logement	15
3. Définition des familles et classification des familles et des ménages selon le type dans les recensements des pays membres de la Commission économique pour l'Europe	31
4. Classification des types de ménages utilisée dans le recensement de 1981 en Angleterre et au Pays de Galles	37
5. Indicateurs types de l'accès à l'éducation	42
6. Taux types de fréquentation scolaire, par âge	43
7. Nombre et pourcentage de femmes de pays en développement titulaires de bourses d'études dans des pays sélectionnés de l'OCDE, 1980	45
8. Séries types permettant de sélectionner des indicateurs de la participation à la population active	51
9. Indicateurs types de l'activité de la population active	54
10. Mesures types de la concentration par profession et par industrie	56

LISTE DES FIGURES

I. Répartition en pourcentage des ménages, par type	38
II. Taux de fréquentation scolaire, par âge, 1967-1977	44
III. Ratio entre les taux de participation à la population active des femmes et des hommes, par région d'un même pays	53
IV. Pourcentage de la population active civile au chômage, 1977-1981	55

INTRODUCTION

1. Le présent rapport passe en revue les concepts et les sources de données utilisées pour établir des indicateurs de la situation sociale et économique des femmes et est fondé, dans une très large mesure, sur les travaux déjà réalisés dans le domaine des statistiques et des indicateurs socio-économiques dans le cadre du système des Nations Unies 1/. Il a pour but de fournir des indications concrètes aux producteurs et aux usagers de statistiques concernant les femmes en donnant des illustrations et des exemples de la façon de sélectionner, d'identifier et d'utiliser des indicateurs dans plusieurs domaines présentant un intérêt particulier pour les femmes. Ces illustrations et ces exemples devraient permettre de susciter un dialogue constructif entre producteurs et usagers des statistiques, de sorte que les pays qui souhaitent le faire puissent formuler aussi rapidement que possible des statistiques et des indicateurs de la situation des femmes. Tous les indicateurs discutés dans le présent rapport sont fondés sur les données normalement obtenues grâce au système standard de collecte de données sur la base des concepts, des définitions et des classifications actuellement en vigueur. Un progrès du cadre conceptuel est manifestement nécessaire aussi, mais tel n'est pas l'objet du présent document. Cette question a fait l'objet d'un autre rapport de la même série, intitulé Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement des statistiques et des indicateurs de la situation des femmes, décrit dans la préface ci-dessus.

2. Le présent rapport est divisé en deux parties. Dans la première, l'on passe en revue les principaux objectifs, méthodes et sources d'indicateurs sociaux de la situation des femmes. On y étudie la demande et les utilisations d'indicateurs socio-économiques, les problèmes particuliers que posent les statistiques et les indicateurs de la situation des femmes, ainsi que les sources et les limites des données de base. Dans la deuxième partie, on trouvera un exposé et une discussion d'indicateurs types de la situation des femmes dans les domaines suivants : formation de la famille, familles et ménages; services d'apprentissage et d'éducation, activité économique et participation à la population active; santé, services de santé et nutrition; revenus et répartition des revenus; résidences rurales/urbaines et migrations; et pouvoirs sur les plans juridique et politique. On y trouvera également des suggestions concernant la sélection et la définition des indicateurs dans chacun de ces domaines, ainsi que quelques exemples tirés des données effectivement recueillies par les pays développés et les pays en développement considérés. Dans les annexes, on trouvera des informations supplémentaires sur des séries types permettant de sélectionner des indicateurs dans différents types de pays, sur les publications internationales consacrées à cette question et sur la Classification internationale type des professions (CITP), qui est largement utilisée pour la compilation de statistiques relatives à la population active.

PREMIÈRE PARTIE

**OBJECTIFS, MÉTHODES ET SOURCES DES INDICATEURS
DE LA SITUATION DES FEMMES**

I. PRINCIPAUX CONCEPTS, METHODES ET UTILISATIONS D'INDICATEURS SOCIAUX DE LA SITUATION DES FEMMES

1. Le présent chapitre contient une introduction aux concepts d'indicateurs sociaux et indique quel est le contexte de l'établissement de tels indicateurs. On y trouvera également un examen de la demande d'indicateurs, ainsi que des problèmes méthodologiques et conceptuels qui ont été identifiés s'agissant de répondre à cette demande. Cette étude des concepts appliqués à la définition et à la sélection d'indicateurs sociaux s'inscrit dans le contexte des travaux en cours au sein de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne l'intégration des statistiques sociales et démographiques et des statistiques économiques et autres statistiques connexes 2/. La sélection et l'établissement d'indicateurs sociaux et l'établissement d'indicateurs sociaux et l'établissement et l'intégration de statistiques de base sont envisagés comme des processus continus, changeants et complémentaires.

2. L'application de cette approche à la définition et à l'établissement d'indicateurs sociaux de la situation des femmes est examinée ci-dessous 3/. L'objectif est de fournir un cadre souple permettant de formuler et de sélectionner des mesures de la situation des femmes pouvant être constamment affinées mises à jour parallèlement à l'évolution statistique et conceptuelle. Les concepts, classifications et indicateurs examinés et illustrés ici permettront aux différents pays de choisir et d'adapter ceux qui correspondent le mieux à leurs priorités, leurs circonstances sociales et à leurs besoins particuliers.

A. Demande et utilisations d'indicateurs socio-économiques

3. L'intérêt manifesté pour l'établissement d'indicateurs sociaux représente l'aboutissement des efforts qui ont été faits pour examiner les effets de la croissance économique sur différentes populations et sous-populations, y compris les femmes. En particulier, cet intérêt est dû aux tentatives qui sont faites d'évaluer l'impact des femmes sur les divers programmes et politiques adoptés, spécialement les programmes de développement, et de mesurer l'efficacité des services sociaux. Ces efforts d'évaluation ont accru la demande de statistiques sociales et démographiques, d'une part, et d'indicateurs aisément compréhensibles pouvant être établis sur la base de ces statistiques, de l'autre.

4. L'intérêt manifesté pour les indicateurs sociaux tient également à l'utilité qu'ils présentent pour identifier des problèmes sociaux et/ou des disparités parmi les sous-populations comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les ménages à faible revenu, les minorités ethniques, et ainsi de suite. De nombreux pays procèdent actuellement à la mise au point d'indicateurs permettant d'examiner les conditions de base et l'évolution de la situation de telles sous-populations. Depuis la fin des années 1960, de nombreux organismes nationaux et internationaux s'occupent de mettre au point des indicateurs sociaux à cette fin et à des fins semblables 4/.

5. Bien que différents concepts et méthodes aient été appliqués à l'établissement d'indicateurs sociaux, presque tous cherchent à faire apparaître de façon succincte la réalité que dissimule une masse importante de statistiques. D'une façon générale, les indicateurs sont conçus de manière à pouvoir être interprétés de façon relativement aisée et à permettre de mesurer les disparités et inégalités pouvant servir à diagnostiquer les raisons des différences existant entre les sous-populations et à suivre l'évolution de la situation. C'est à cette nécessité que répond la formulation d'indicateurs de la situation des femmes.

B. Considérations relatives aux indicateurs de la situation des femmes

6. Des statistiques fiables ont toujours été et continuent d'être une condition indispensable à la formulation et à l'évaluation de la plupart des programmes et politiques nationaux et internationaux. A mesure que l'on a commencé à s'intéresser davantage à la situation des femmes aux échelons national et international et que divers programmes et différentes propositions et politiques ont été suggérés pour améliorer leur situation, la nécessité de disposer de statistiques fiables a été soulignée à nouveau, en particulier dans le Plan mondial pour l'évaluation des objectifs de l'Année internationale de la femme et dans le Programme d'action pour la deuxième moitié de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Le Plan d'action adopté en 1975, en particulier, "accorde un rang de priorité élevé [...] au rassemblement et à l'analyse des données sur tous les aspects de la condition de la femme, car il est essentiel de disposer de renseignements suffisants pour formuler des politiques et évaluer les progrès accomplis et pour modifier les attitudes et opérer des changements socio-économiques fondamentaux" 5/. En outre, au paragraphe 110 du Plan, l'ONU a été invitée à faire l'inventaire des indicateurs sociaux et économiques touchant l'analyse de la condition de la femme. En outre, dans le Programme d'action, il est dit que "tous les organismes chargés de recueillir des données devraient ventiler, s'il y a lieu, par âge et par sexe, tous les renseignements qu'ils recueillent" et qu'il "faudrait établir une série d'indicateurs statistiques permettant de suivre les progrès sur la voie de l'égalité entre les sexes" 6/. Plus récemment, l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) s'est fixé pour objectif à long terme l'amélioration de la disponibilité et la promotion de l'utilisation, aux niveaux national et international, d'indicateurs et de statistiques de base connexes concernant les femmes 7/.

7. Plusieurs pays et les commissions régionales des Nations Unies, lorsqu'ils ont préparé leur plan d'action pour la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme, ont tenu compte de la nécessité d'accorder la priorité à la collecte de données et à l'établissement de statistiques mettant l'accent sur tous les aspects de la situation des femmes. Force a cependant été de reconnaître alors qu'en dépit de la masse importante de données démographiques, sociales et économiques recueillies dans chaque région, il n'existait pas d'indicateurs sociaux permettant d'examiner, d'expliquer et de comparer les différentes conditions des femmes 8/. Ainsi, les commissions régionales et plusieurs des institutions spécialisées du système des Nations Unies s'emploient actuellement, comme demandé dans le Programme d'action, à aider les pays à établir des indicateurs sociaux et à renforcer leurs systèmes de collecte de données, et plusieurs programmes ont été entrepris pour mettre au point des statistiques concernant la femme 9/. Les principaux problèmes rencontrés par divers pays tiennent notamment à l'absence des données de base nécessaires à la formulation d'indicateurs simples et aux difficultés qu'il y a à mettre au point des données nouvelles permettant d'évaluer avec plus d'exactitude la situation des femmes.

8. Le présent rapport s'inscrit dans le cadre des efforts d'ensemble qui sont déployés par le système des Nations Unies pour formuler de tels indicateurs. Il met l'accent principalement sur les données qui existent déjà, à des degrés divers, dans les compilations statistiques de la plupart des pays et qui sont fondées sur les méthodes et les concepts existants. Il est admis que des concepts nouveaux et de nouvelles méthodes et sources de données doivent également être mis au point, mais le principal objectif de la présente étude est d'aider à l'identification et à la compilation d'indicateurs permettant de révéler la situation réelle des femmes, au moyen de statistiques de base déjà disponibles dans chaque pays.

1. La situation actuelle : les données existantes et les lacunes

9. Pour évaluer les statistiques disponibles, il importe de savoir quels sont les types d'indicateurs nécessaires pour décrire avec certitude quelle est la situation des femmes dans les différents pays du monde. Vu que les principaux objectifs de l'Année internationale de la femme et de la Décennie des Nations Unies pour la femme sont, d'une façon générale, l'égalité, le développement et la paix, et plus spécifiquement, l'égalité entre les sexes, les indicateurs sociaux et économiques revêtent une importance majeure. Ces statistiques, qui permettent d'identifier et d'évaluer les disparités en matière de droits de l'homme et d'accès aux différentes ressources de la société, sont importantes, de même que les statistiques mettent en lumière les facteurs à la source de ces disparités. Les statistiques classiques, fréquemment, ne font pas de différenciation entre la situation socio-économique des hommes et des femmes ni n'indiquent l'étendue de la pauvreté et/ou la gravité des inégalités au sein d'une société déterminée. C'est là une chose à laquelle il est possible de remédier dans une certaine mesure en ventilant davantage les données existantes et en spécifiant et en compilant de nouveaux indicateurs sociaux sur la base des données existantes.

10. Dans les pays en développement, où les répercussions des changements dus au développement se font sentir de façon différente entre les différents sous-groupes de la population, et notamment parmi les femmes, les indicateurs décrivant la situation des femmes devraient tendre à définir à la fois la contribution apportée par les femmes au développement et les répercussions sur les femmes des programmes de développement 10/. En particulier, les indicateurs devraient refléter le rôle productif réel joué par les femmes dans l'économie ainsi que l'importance de ce rôle, l'évolution du concept de famille et les nouvelles responsabilités économiques des femmes.

11. La participation des femmes à l'économie est souvent sous-estimée par les systèmes statistiques classiques car les femmes travaillent souvent dans des secteurs non formels et sont fréquemment considérées comme des travailleurs familiaux non rémunérés. Il ressort d'enquêtes sur les ménages organisées récemment dans un certain nombre de villes d'Amérique du Sud que les taux de participation des femmes à la population active sont considérablement plus élevés que ceux qui apparaissent dans les recensements nationaux 11/. Cette différence a été expliquée par le fait que les femmes participent surtout aux activités économiques non formelles du pays. Les systèmes statistiques les plus conventionnels suggèrent que, dans le meilleur des cas, les activités économiques des femmes ne font que compléter le revenu familial alors qu'en fait, non seulement de nombreuses femmes sont les seuls chefs de famille, mais encore elles sont seules à subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants. Ces lacunes seront examinées plus en détail ci-dessous. Ici, elles ne sont relevées que pour montrer pourquoi il importe d'établir des indicateurs reflétant avec exactitude la situation réelle des femmes dans l'économie. Ces indicateurs devraient également établir une différenciation entre les différents groupes socio-économiques de femmes dans la société de façon à pouvoir faire des comparaisons à l'intérieur de la société ainsi qu'entre les divers pays. Enfin, ces indicateurs doivent comparer la situation des femmes par rapport à celle des hommes et permettre de mesurer l'évolution avec le temps de la situation des femmes ainsi que de la situation relative des hommes et des femmes.

2. Comment satisfaire le besoin d'indicateurs

12. Compte tenu des limitations susmentionnées des systèmes à statistiques classiques, il importe de noter qu'il existe déjà une masse importante de statistiques et d'indicateurs de la société des femmes, établis par différents pays, dans diverses publications internationales, comme l'Annuaire démographique et le Recueil de statistiques sociales de l'Organisation des Nations Unies, l'Annuaire des statistiques du travail du Bureau international du Travail et l'Annuaire statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Depuis 1970, les activités et les publications statistiques des pays ainsi que celles du Bureau de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, des commissions régionales, des institutions spécialisées et des autres organisations internationales se sont considérablement développées. Le Répertoire des statistiques internationales contient des listes complètes des différentes séries statistiques et des directives méthodologiques disponibles, des organisations qui collectent des données, des publications où elles figurent et de la fréquence des séries ainsi que des informations connexes ^{12/}. On trouvera dans le rapport intérimaire publié par l'Organisation des Nations Unies à ce sujet des informations sur les autres activités réalisées à l'échelon international pour établir des indicateurs de la situation des femmes ^{13/}.

13. Etant donné l'état actuel des statistiques sociales et économiques, le problème revient à sélectionner des indicateurs qui soient valables et fiables tout en pouvant être appliqués à grande échelle et aisément compris. La sélection de tels indicateurs peut se faire de différentes façons. La méthode adoptée dans la présente étude consiste à dériver des indicateurs dans les différents domaines dans lesquels des statistiques sont disponibles, c'est-à-dire la population active, l'éducation, etc. Vu les raisons qui ont motivé la demande d'établissement d'indicateurs de la situation des femmes, on s'est efforcé, dans la présente étude, de formuler des indicateurs permettant de mesurer tant les options qui s'offrent aux femmes dans les secteurs social et économique de la vie que les différences qui existent entre les hommes et les femmes dans les domaines qui préoccupent les organismes nationaux et internationaux.

3. La compilation d'indicateurs de la situation des femmes

14. Les indicateurs types de la situation des femmes présentés dans cette étude ont été établis pour aider les pays à effectuer leur propre sélection. Les exemples donnés ne sont aucunement limitatifs. S'il faut, d'une part, maintenir le nombre d'indicateurs dans des limites raisonnables, il importe, d'autre part, de veiller à ce que la liste initiale ne soit pas si courte qu'elle perde tout utilité. En outre, les données courantes dont on dispose dans de nombreux pays en développement limitent la gamme d'indicateurs pour lesquels il existe des données de référence. Par conséquent, seuls certains des indicateurs identifiés dans la présente étude seront utiles pour tel ou tel pays.

15. Lorsque l'on cherche à identifier les indicateurs pouvant être considérés comme indicateurs principaux, il faut examiner les grands domaines dans lesquels il se pose des problèmes en ce qui concerne la situation des femmes. Cela suscite des questions de fond qui sont liées à l'hypothèse selon laquelle les hommes et les femmes sont affectés différemment par leurs environnements social et économique et qu'un objectif majeur, dans la plupart des sociétés, consiste à assurer l'égalité entre les sexes sur les plans social et économique. Parmi ces questions, on peut citer les suivantes :

a) Quels sont les problèmes critiques qui se posent en ce qui concerne la situation des femmes dans les divers pays? Quels sont les changements qui résulteront le plus vraisemblablement dans ces domaines de la transformation d'ensemble des sociétés (dans les domaines, par exemple, de l'éducation et de la formation, de la participation à la population active)?

b) Dans quelle mesure les besoins des femmes, du point de vue des différents services sociaux et des divers types d'emploi, sont-ils différents de ceux des hommes?

c) Quelle est la situation comparative des femmes à l'intérieur des pays, par groupe ethnique, par groupe socio-économique et par résidence urbaine et rurale?

d) Comment la répartition des tâches ou des droits et des obligations en matière de travail entre les sexes affectent-elles les femmes?

16. Les réponses à ces questions aident à déterminer quels sont les indicateurs spécifiques les plus importants. Les questions elles-mêmes montrent que les indicateurs seront dérivés des statistiques décrivant les activités économiques, l'éducation et l'alphabétisation, la situation de famille et la situation des ménages, et les données démographiques de base, par sexe et par âge. Les données nécessaires à l'établissement de tels indicateurs existent déjà grâce aux systèmes de recensement, d'enquêtes et d'état civil ou aux autres systèmes d'enregistrement administratif existant dans de nombreux pays. Ces systèmes seront discutés en détail dans le chapitre qui suit. On en donne cependant ici un bref exposé à l'intention des lecteurs peu familiarisés avec le contenu de ces sources de données et avec les problèmes généraux qui se posent dans le cadre de toutes les activités de collecte de données.

17. En tout premier lieu, il importe de noter qu'il n'existe pas de source unique permettant de fournir toutes les données dont ont besoin les différents pays et différents usagers de ces pays pour décrire la situation des femmes. Il y a trois types de sources officielles nationales de données de base concernant les femmes : les recensements de la population et du logement, des enquêtes par échantillonnage de la population et les systèmes d'enregistrement et de données administratives. Bien que chacune de ces trois grandes sources de données ait des avantages et des limitations, elles doivent être considérées comme complémentaires si l'on veut en tirer tout le parti possible. Utilisées conjointement, elles offrent une masse considérable de données permettant d'établir les indicateurs nécessaires aux fins de la planification, de l'administration et de la recherche.

18. Les recensements de la population et du logement sont probablement les sources les plus complètes de données sociales et économiques nécessaires à la formulation d'indicateurs dans la plupart des pays. Ils ont une couverture universelle, et une grande diversité de données sont rassemblées pour décrire les effectifs et les caractéristiques de la population à des intervalles spécifiés. Ainsi, il existe de très nombreuses possibilités de placement en coupe des données, par région géographique et en fonction de caractéristiques démographiques, sociales et économiques sélectionnées. Toutefois, comme les recensements de population sont relativement peu fréquents, les données sont rapidement dépassées. En outre, la manipulation d'une masse aussi considérable de données est fort onéreuse. Néanmoins, pour la plupart des pays, les recensements sont un point de départ et permettent de dégager les données essentielles et de tenter d'établir divers indicateurs sociaux.

19. Les enquêtes par échantillonnage de la population permettent de mettre à jour les informations recueillies dans le cadre des recensements intéressant le pays tout entier ou certaines grandes régions géographiques. Elles constituent des sources de données extrêmement souples et permettent d'obtenir des données sociales et économiques très complètes entre les recensements. Presque n'importe quel sujet peut être étudié, et de nombreux pays ont mis en place d'importants moyens d'enquête. Il existe de nombreux types d'enquêtes sur les ménages, et chacun d'entre eux a des avantages et des inconvénients. Ces enquêtes portent toutes sur un petit échantillon de la population globale et tendent à obtenir des informations indispensables et à jour sur des sujets aussi divers que le chômage ou la consommation d'énergie. Comme les informations sont rassemblées sur la base d'un échantillon relativement restreint, il n'est généralement pas possible d'obtenir une présentation détaillée des données sociales et économiques sur la base de régions géographiques peu étendues.

20. Une autre source potentielle de données est les systèmes d'enregistrement administratif. Ces systèmes comprennent notamment les registres d'état civil faisant apparaître les naissances, les décès, les mariages et les divorces. Malheureusement, bien que ces sources de données soient extrêmement importantes pour les femmes, leur contenu et leur couverture sont souvent limités.

21. Il importe de réaffirmer que ces trois grandes sources de données doivent être complémentaires. Les rapports qui existent entre les recensements de la population et du logement, d'une part, et les enquêtes démographiques, d'autre part, permettent d'établir une correspondance entre des données peu fréquentes mais géographiquement détaillées, d'une part, et des données plus fréquentes, mais moins détaillées sur le plan géographique, comme celles qui sont fournies par les enquêtes par échantillonnage. Ces données sont complémentaires à d'autres égards également. Il se peut que le recensement porte sur une gamme de sujets plus large, mais que ces sujets ne soient examinés que de façon succincte. Ces mêmes sujets peuvent être étudiés d'une façon beaucoup plus détaillée dans le cadre d'une enquête. Par exemple, l'état de la participation à la population active et la profession peuvent faire l'objet d'un recensement, tandis que des questions supplémentaires concernant par exemple les compétences, les heures de travail, les occupations secondaires et ainsi de suite peuvent faire l'objet d'une enquête. Les enquêtes par échantillonnage sur les ménages permettent également de collecter des données rapidement, par exemple pour faire face à une situation de crise dans le domaine de l'énergie ou pour étudier le comportement des électeurs lorsque l'on prévoit d'adopter des mesures législatives intéressant les droits civils ou les droits de l'homme. Simultanément, si l'on veut préparer une enquête comme il convient, il faut habituellement disposer des données détaillées concernant la population et le logement, des données détaillées concernant la population et le logement, des cartes et des autres informations obtenues dans le cadre d'un recensement.

22. En bref, les trois principales sources (et méthodes de collecte) de données doivent être considérées comme des processus assez bien définis ayant des caractéristiques à la fois distinctes et communes en ce qui concerne le contenu, le détail, l'exactitude et la ponctualité des données recueillies. Ces trois sources de données sont complémentaires et aucune d'entre elles ne permet, à elle seule, d'obtenir les données requises pour établir des indicateurs de la situation des femmes. On trouvera au tableau 1 une indication des avantages et des inconvénients relatifs des recensements, des enquêtes et des systèmes d'enregistrement de l'état civil sur la base de sept critères spécifiés. Il ressort de ce tableau que les avantages relatifs des trois grandes sources de données sont complémentaires : les données recueillies, si elles sont généralement précises dans un cas, le sont souvent peu dans l'autre.

Les efforts déployés et les ressources existantes doivent tendre à améliorer les systèmes de recensement, d'enregistrement et d'enquête, spécialement dans les pays en développement, pour pouvoir satisfaire les besoins de tous les usagers de statistiques intéressant les femmes.

Tableau 1

Caractéristiques des trois grandes sources de données nécessaires à l'établissement d'indicateurs de la situation des femmes

Critères	Méthodes de collecte de données		
	<u>Recensement</u>	<u>Statistiques de l'état civil</u>	<u>Enquête échantillonnage</u>
Détail (richesse et diversité du sujet)	Moyen	Faible	Moyen
Exactitude	Moyenne	Bonne	Moyenne
Précision (absence d'erreurs d'échantillonnage)	Bonne	Bonne	Faible
Ponctualité des données	Faible	Bonne	Bonne
Détail géographique	Bonne	Bonne	Faible
Possibilité d'obtenir des informations sur le population exposée	Bonne	-	Bonne
Facilité d'organisation dans un pays en développement	Moyenne	Faible	Bonne

Source : Données tirées de "Options for the collection of mortality data" (ESA/STAT/AC.17/4), tableau 4.

Note : Un tiret (-) indique que la rubrique est sans objet.

II. SOURCES DES DONNEES DE BASE

23. Comme indiqué dans le chapitre précédent, les sources de données de base concernant les femmes varient beaucoup. Dans les pays développés, ces sources sont notamment les recensement, les enquêtes, les données d'état civil, et les autres dossiers administratifs qui peuvent fournir différents indicateurs assez régulièrement. En outre, de nombreux pays développés font des enquêtes spécialisées sur les ménages afin d'étudier périodiquement, et à titre exclusif, les conditions de vie 14/.

24. Dans la plupart des pays en développement, en revanche, les sources de données de base permettant d'établir des indicateurs sociaux sont très limitées. Dans ces pays, l'expérience en matière statistique peut être très diverse, mais très rares sont ceux qui effectuent depuis longtemps des recensements de la population et du logement ou qui ont des systèmes fiables d'enregistrement des données de l'état civil. Rares sont ceux aussi qui ont mis en place des programmes systématiques d'enquête sur les ménages. Dans bien des cas, par conséquent, il faut améliorer et élargir considérablement les données de base dans les domaines sociaux avant de pouvoir établir une série complète d'indicateurs sociaux utiles. Il peut être nécessaire aussi d'envisager la possibilité d'établir quelques indicateurs provisoires à titre prioritaire sur la base des différentes sources de données. Dans certains pays, les données administratives ou les données rassemblées par les collectivités locales peuvent être la seule source valable d'information. A l'heure actuelle, même s'il serait préférable de se baser sur les statistiques rassemblées et compilées par le système national de statistique. Il convient également de mentionner toute la gamme de techniques qui permettent aujourd'hui d'établir des estimations à partir de données de base insuffisantes, particulièrement dans le domaine démographique. Toutefois, ces techniques étant hautement spécialisées, elles ne seront pas examinées ici en détail.

25. Différentes activités réalisées par les services nationaux de statistique fournissent des données sur des aspects divers de la situation des femmes. Dans la présente section, on passera en revue les sources d'information relatives à la situation des femmes pouvant servir à établir des indicateurs. Les types de données qui existent habituellement seront décrits, avec une indication de leur couverture et de leur exactitude. En outre, on trouvera quelques suggestions de modifications mineures qui permettraient de mieux décrire la situation des femmes. Il convient de noter que le présent rapport met l'accent sur les systèmes nationaux officiels de collecte de données, et qu'il ne parle pas des indicateurs pouvant être élaborés à partir d'études de cas spécialisés et d'enquêtes portant sur des populations culturelles, socio-économiques ou régionales déterminées. De telles études peuvent fournir et ont effectivement fourni une masse substantielle d'informations sur différents aspects de la situation des femmes. Toutefois, il s'agit habituellement d'entreprises à petite échelle réalisées sur une base localisée, et les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble du pays. Par conséquent, elles ne sont pas étudiées en détail dans le présent rapport car l'accent a été mis sur les indicateurs pouvant être établis à partir des systèmes nationaux de données.

A. Les recensements de la population et du logement

26. Les recensements de la population et du logement sont probablement la meilleure source d'information quant aux effectifs et à la répartition de la population de sexe féminin (ainsi que de la population globale) en fonction de différentes caractéristiques sociales et économiques. Dans la plupart des pays, les principaux

aspects caractéristiques des données provenant des recensements sont l'existence de données portant sur des régions très restreintes et la comparabilité des données entre les pays. Certains des sujets que l'Organisation des Nations Unies a recommandé d'étudier en 1980 dans le cadre du Programme mondial de recensements de la population et du logement de 1980 et qui sont pertinents dans le contexte du présent rapport sont énumérés dans le tableau 2. Avant de passer en revue ces sujets, il faut mettre en relief deux caractéristiques des recensements de la population. Premièrement, l'unité statistique primaire dans le cadre d'un recensement de la population est l'individu. Par conséquent, l'on peut obtenir des informations sur l'éducation, le revenu et les sujets connexes pour tous les individus, qui peuvent être ventilés comme on le souhaite, et des comparaisons peuvent être faites entre les principaux groupes par âge et par sexe. Deuxièmement, bien que les questions dont l'étude a été recommandée lors des séries de recensements de 1970 et 1980 soient très semblables, les recommandations formulées en 1980 à l'échelon international font une bien plus large place aux régions et aux pays pour ce qui est du choix de sujets à étudier. Tandis qu'en 1970 tant les sujets "prioritaires" et les "autres sujets utiles" aient été examinés en détail dans les recommandations internationales, en 1981, la sélection, la définition et l'application des "autres sujets utiles" ont été laissées aux soins de chaque région et pays. Les principaux sujets mentionnés dans les recommandations internationales de 1980 qui semblent pertinentes aux fins de la présente étude sont notamment les suivants : a) lieu de résidence; b) rapport avec le chef de famille ou autre personne de référence au sein du ménage; c) sexe; d) âge; e) situation de famille; f) niveau d'éducation et fréquentation scolaire; g) activité économique; h) profession; i) industrie; j) statut en matière d'emploi. Deux autres sujets mentionnés dans les recommandations internationales mais ne figurant pas dans la majorité des recommandations régionales sont le revenu et le secteur d'emploi.

27. Il ressort des sujets mentionnés que l'on peut faire des comparaisons par sexe et par âge et entre les populations rurales et urbaines, à partir des données rassemblées dans le cadre des recensements, dans les pays qui ont suivi les recommandations internationales. En fait, toutefois, les pratiques suivies par les pays en ce qui concerne la définition des concepts et des mesures peuvent être différentes si les différents pays ont modifié les recommandations pour tenir compte de leur situation et de leurs besoins particuliers. Par exemple, le travailleur familial non rémunéré est défini de façon différente d'un pays à un autre. Même à l'intérieur d'un même pays, les divers concepts peuvent être définis d'une façon lors d'un recensement et d'une ou de plusieurs façons différentes à des fins d'enquête selon l'organisme qui collecte les données. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les concepts liés à la population active, mais cela vaut aussi pour d'autres secteurs, et quiconque utilise les données compilées à des fins de comparaison à l'échelon national, sous-régional et/ou international doit vérifier attentivement les définitions des concepts utilisés.

28. Un aspect positif est cependant que les recensements de la population et du logement permettent manifestement d'identifier différents sous-échantillons qui peuvent être étudiés d'une façon plus approfondie dans le cadre d'enquêtes par échantillonnage, et qu'ils permettent de poser des questions clefs sur lesquelles l'utilisateur peut se fonder pour identifier des groupes de ménages ou d'individus pouvant faire l'objet d'une étude particulière. Par exemple, en se fondant sur la question posée à propos du rapport avec le chef de famille, on peut singulariser les ménages ayant une femme comme chef de famille pendant le traitement des données provenant du recensement. En poussant l'analyse, on peut comparer les ménages ayant à leur tête une femme et les autres types de ménages. L'on peut également étudier les caractéris-

tiques propres aux chefs de famille en fonction des caractéristiques des ménages. Il s'agit là d'une opération complexe pour la plupart des pays, particulièrement dans le cas des pays où le traitement est encore manuel, mais elle est possible.

29. Les recensements de la population et du logement sont utiles à bien des égards s'agissant de définir la situation des femmes, mais ne sont pas toujours la meilleure source d'information, particulièrement dans le cas des femmes rurales. En l'occurrence, les recensements de population et de logement peuvent avoir à être complétés par quelques données provenant de recensements et d'enquêtes sur l'agriculture. Nombre des sujets recommandés en 1980 dans le cas des recensements de la population sont également recommandés dans celui des recensements de l'agriculture, mais les unités d'énumération et la tabulation sont différentes. Dans le cas des recensements de l'agriculture, y compris ceux réalisés au moyen d'enquêtes par échantillonnage, qui deviennent de plus en plus communes, c'est l'exploitation ou le lopin cultivé qui tend à être l'unité de base, et la plupart des données sont présentées par rapport aux "exploitants" et aux membres de leur ménage. Ces exploitants comprennent les exploitants privés et les membres de leur ménage, mais peuvent comprendre également ceux qui participent à des coopératives ou à d'autres entreprises collectives. Toutefois, il n'est rassemblé, dans le cadre des recensements de l'agriculture, de données sur les ouvriers agricoles et les membres de la famille que dans un petit nombre de pays 15/.

30. En bref, les recensements de la population et du logement permettent d'obtenir un grand nombre d'informations qui peuvent être ventilées davantage afin d'obtenir des indicateurs sur la situation des femmes. Dans de nombreux pays, ces données peuvent être complétées par les recensements de l'agriculture, dans le cas desquels une attention particulière doit être accordée à la situation des femmes rurales.

Tableau 2

Sujets et mesures intéressant la situation des femmes mentionnés dans les recommandations des Nations Unies relatives aux recensements de la population et du logement a/

<u>Sujets</u>	<u>Quelques mesures dérivées b/</u>
Sexe	Ratio entre les sexes, total et par âge (P19)
Age	Répartition, en pourcentage, par sexe et par âge, et ratio des enfants, des jeunes et des personnes âgées par rapport à la population en âge de travailler (P19)
Rapport avec le chef de famille ou autre personne de référence au sein du ménage	Pourcentage d'hommes et de femmes vivant dans des ménages composés d'une seule personne (par. 2.73 et 2.84) Pourcentage de ménages nucléaires (père absent) composés de la mère et d'un ou plusieurs enfants (P16) Pourcentage de ménages élargis et de ménages composites (père absent) comprenant la mère et un ou plusieurs enfants (P16)
Situation de famille	Pourcentage de personnes mariées, par sexe et par âge (P20)
Niveau d'éducation et fréquentation scolaire	Pourcentages de la population ne fréquentant pas l'école ayant achevé les études du premier niveau, commencé mais non achevé les études du deuxième niveau, achevé les études du deuxième niveau, par âge et par sexe (P32) Pourcentage de la population fréquentant l'école, par âge et par sexe (P35)
Lieu de résidence habituelle et/ou lieu du domicile lors du recensement	Effectifs et répartition en pourcentage de la population vivant dans les régions urbaines et rurales et principales localités et agglomérations urbaines, par sexe (P1, P3)
Population active	Pourcentage de la population économiquement active, par sexe et par âge (P37)

Tableau 2 (suite)

<u>Sujets</u>	<u>Quelques mesures dérivées b/</u>
Statut en matière d'emploi	Répartition, en pourcentage, des hommes et des femmes économiquement actifs, en fonction de leur statut en matière d'emploi (employeurs, travailleurs indépendants, employés, travailleurs familiaux non rémunérés, membres de coopératives de producteurs (le cas échéant) (P40)
Profession	Répartition, en pourcentage, des hommes et des femmes économiquement actifs, par profession (professions libérales et cadres; agriculture; employés de bureau; commerce et services) (P38)
Industrie (branche de l'activité économique)	Répartition, en pourcentage, des hommes et des femmes économiquement actifs, par branche d'activité économique (agriculture, industrie, services économiques, autres services) (P39)
Secteur d'emploi <u>c/</u>	Répartition, en pourcentage, des hommes et des femmes économiquement actifs, par secteur d'emploi (fonction publique, entreprises publiques, entreprises privées, entreprises familiales et entreprises coopératives (le cas échéant) (par. 2.212 et 2.214)
Revenu <u>c/</u>	Revenu médian par habitant des ménages et effectifs médians de tous les ménages et des ménages ayant à leur tête un homme ou une femme (par. 2.212 à 2.215)

a/ Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses, Série M, No 67 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.80.XVII.8), par. 2.15 à 2.17. Voir aussi Principles and Recommendations for the 1970 Population Censuses, Série M, No 44 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.67.XVII.3), par. 175.

b/ Les références entre parenthèses visent les recommandations correspondantes [paragrophes ("par.") ou tableaux ("P")] dans Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses [...].

c/ Ne figure pas parmi les sujets prioritaires dans la majorité des régions en 1980. Voir Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses [...], annexes I et II.

B. Enquêtes sur les ménages

31. Les enquêtes sur les ménages permettent de faire une étude sur une fraction restreinte de la population afin d'obtenir des informations ponctuelles sur un ou plusieurs sujets d'intérêt commun. Elles mettent habituellement l'accent sur un nombre limité de questions, comme l'emploi ou la fécondité, mais comportent à ce sujet un plus grand nombre de questions que celles qui peuvent être posées dans le cadre d'un recensement. Habituellement, elles couvrent également de nombreuses caractéristiques socio-économiques de base, comme celles qui sont comprises dans les recensements, pour pouvoir obtenir le contexte dans lequel les résultats pourront être interprétés et analysés. Dans de nombreux pays, les enquêtes sur les ménages sont une source de données satisfaisante, tout au moins à l'échelon international, car elles tendent à couvrir tous les types de ménages et permettent de comparer les situations urbaines et les situations rurales. Malheureusement, elles ne sont souvent pas assez importantes pour obtenir beaucoup de détails sur des sous-groupes déterminés de la population, comme les femmes des groupes minoritaires, ou sur de nombreux aspects de la vie sociale. Quelques enquêtes sur les ménages couvrent plusieurs aspects de la vie sociale simultanément, mais d'autres mettent l'accent sur un sujet unique, comme la fécondité et/ou la participation à la population active. Les questions couvertes par les enquêtes par échantillonnage sur les ménages comprennent a) une description de la structure du ménage, b) les caractéristiques démographiques et sociales des membres des ménages, c) les activités économiques, d) l'emploi, le chômage et le sous-emploi, e) la profession, f) les activités non économiques, g) les revenus provenant des gains, h) les dépenses de consommation et i) la pauvreté ou les niveaux de vie en général. Ces questions font l'objet, par exemple, du Current Population Survey réalisé aux Etats-Unis d'Amérique, de l'enquête nationale sur les ménages et la population active réalisée au Mexique et de l'enquête sur les ménages et la population active faite aux Philippines.

32. De nombreux pays font une série d'enquêtes par échantillonnage échelonnées sur différentes périodes de l'année. Certaines de ces enquêtes portent sur des sujets spéciaux, comme indiqué ci-dessus, tandis que d'autres mettent l'accent sur des aspects déterminés de la société, comme l'agriculture. Les sujets ne sont jamais tellement intégrés. Par exemple, les enquêtes sur l'agriculture, généralement, mettent l'accent sur l'emploi agricole dans le cadre de l'exploitation et lient les caractéristiques de l'exploitation agricole et de l'exploitant à d'autres facteurs économiques et sociaux. Des enquêtes sur les ménages sont centrées sur les individus et, parfois, englobent les individus qui exercent des activités agricoles tout en liant leurs caractéristiques aux ménages, et pas nécessairement à l'exploitation. En pareil cas, l'unité d'énumération primaire de l'enquête sur l'agriculture est l'exploitation, et ces enquêtes sont associées aux recensements de l'agriculture. Dans le cas des enquêtes sur les ménages, l'unité primaire est l'individu (et peut-être le ménage), l'échantillon est souvent fondé sur le recensement de la population, et les données sont liées à celles qui sont obtenues dans le cadre du recensement de la population. Néanmoins, les enquêtes sur l'agriculture sont des sources d'information utiles en ce qui concerne la situation des femmes dans de nombreux pays, spécialement si les données peuvent être complétées par des informations provenant d'autres sources, comme des études de cas 16/.

33. Comme indiqué ci-dessus, les différents pays ont eu recours à de nombreux types différents d'enquêtes par échantillonnage pour obtenir des données sur les conditions socio-économiques de leur population, et particulièrement sur les activités économiques. Ces enquêtes varient beaucoup, et vont du type d'enquêtes portant sur de très nombreux sujets à des enquêtes très spécialisées qui ne portent que sur un

aspect déterminé de la situation des femmes. Elles varient aussi pour ce qui est de leur couverture géographique. Certaines englobent tant les régions urbaines que les régions rurales, tandis que d'autres ne portent, pour l'essentiel que sur les populations urbaines. Elles varient également pour ce qui est de la période couverte, des techniques d'échantillonnage et d'énumération, et ainsi de suite. Des exemples spécifiques d'enquêtes des différents types contenant des informations intéressantes sur la situation des femmes sont, notamment, l'enquête sur le temps et le budget effectuée en Roumanie, les enquêtes sur la population active réalisée en Suède, le Current Population Survey exécuté aux Etats-Unis d'Amérique, les enquêtes sur la population active faites en Egypte, l'enquête sur les femmes mariées, la famille et le travail faite au Danemark et les enquêtes mondiales sur la fécondité. Les méthodes et les techniques utilisées dans le cadre de cette enquête dépendent des circonstances propres à chaque pays, de la mesure dans laquelle les ressources financières et les autres ressources nécessaires sont disponibles, et ainsi de suite. La série de publications des Nations Unies intitulées "Enquêtes par échantillonnage d'intérêt courant" donne un résumé des rapports concernant de nombreuses études nationales pouvant présenter de l'importance pour l'analyse de la situation des femmes.

C. Systèmes d'enregistrement et dossiers administratifs

34. A la différence des recensements, qui sont une énumération ou un décompte d'individus effectués au même moment, les systèmes d'enregistrement des données d'état civil consignent les principaux événements de la vie (naissance, décès, mariages et divorces) à mesure qu'ils surviennent. Les statistiques d'état civil sont ensuite compilées sur la base des dossiers tenus par les registres de l'état civil. Plus de 120 pays publient des statistiques d'état civil concernant les naissances, les décès, les mariages et les divorces. Les statistiques de l'état civil intéressant directement la situation des femmes sont, par exemple, les statistiques des décès par âge et par sexe, les naissances par localité, l'âge et la situation de famille des mères, et les statistiques relatives aux mariages et aux divorces.

35. Dans les directives préliminaires des Nations Unies concernant les indicateurs sociaux, 36 des 149 indicateurs sociaux indiqués peuvent être dérivés des statistiques d'état civil. Ainsi, dans tous les pays, l'amélioration de ces statistiques contribuerait beaucoup à accroître la disponibilité et améliorer la qualité des statistiques intéressant les femmes. Dans les pays où les statistiques de l'état civil sont gravement déficientes, il y a néanmoins plusieurs possibilités d'utiliser les données existantes de façon efficace. Par exemple, les statistiques de l'état civil recueillies dans des villes ou des régions sélectionnées peuvent être compilées pour obtenir un total sous-national qui peut être utile pour comprendre la situation des femmes.

36. Il existe d'autres dossiers administratifs dont l'on peut tirer des statistiques intéressant la situation des femmes. Il s'agit notamment des registres fiscaux et des archives concernant l'éducation, la santé, l'emploi et la criminalité. Par exemple, les dossiers administratifs concernant l'éducation sont l'une des principales sources de données, comme on le verra plus loin. Dans certains cas, les registres fiscaux peuvent être utilisés pour dégager des informations concernant la dimension et le type des exploitations agricoles par sexe, qui peuvent faire apparaître des différences importantes entre les hommes et les femmes dans les régions rurales. Les archives des bureaux du travail et/ou des bureaux d'assurance chômage peuvent donner des indications quant à l'emploi et au chômage des hommes et des femmes dans les secteurs et les professions considérés et quant aux caractéristiques de leurs emplois. Quelques pays tiennent des registres agricoles, qui permettent de faire

des comparaisons de la situation socio-économique des hommes et des femmes exerçant des activités dans l'agriculture. En outre, un certain nombre de pays tiennent des registres de la population dans lesquels sont consignées des informations détaillées concernant les individus pendant toute leur vie. Ces données constituent une riche source d'information sur les individus, les ménages et les familles.

37. Ainsi, bien qu'il existe différentes sources de données permettant de compiler des statistiques et des indicateurs de la situation des femmes dans de nombreux pays du monde, les séries sélectionnées ne seront pas uniformes dans tous les pays en raison des différences de qualité et de couverture de ces diverses sources de données. Il y a aussi des limitations plus générales qui affectent les données disponibles, même lorsque ces dernières sont relativement complètes et détaillées. Par conséquent, avant d'illustrer des indicateurs spécifiques, il convient de passer en revue les différents types de limitations générales et de variations qui affectent les données disponibles.

III. LIMITATIONS DES DONNEES

A. Limitations générales

38. Comme noté ci-dessus, tous les systèmes de données sont soumis, à des degrés divers, à différents types d'erreurs, il peuvent ne pas être complets, et ainsi de suite. Souvent, les producteurs de statistiques donnent une évaluation de l'exactitude de la fiabilité des données mais l'évaluation elle-même peut être inadéquate ou mal connue, et il se peut que l'utilisateur manque de la formation et de l'expérience nécessaires pour interpréter les statistiques. Pour éviter des conclusions fausses ou trompeuses, il importe par conséquent de mettre au point des indicateurs prioritaires pour lesquels il existe des données relativement fiables et comparables pour un grand nombre de pays, et qui soient faciles à comprendre. Dans le chapitre précédent, on a décrit, en termes généraux, les données rassemblées par de nombreux systèmes nationaux de statistiques pour servir à établir des indicateurs de la situation des femmes. Comme le présent rapport a pour but de donner des indications quant à la façon de tirer parti des moyens statistiques nationaux existants, il importe de noter également certains des problèmes généraux qui se posent en matière de classement, de présentation des données, etc. Certaines lacunes spécifiques seront discutées plus en détail lorsque l'on présentera et décrira les indicateurs types. Les problèmes de caractère plus général sont décrit ci-après.

39. En premier lieu, il importe de ne pas perdre de vue que toutes les données sont sujettes à des erreurs. Ces erreurs n'ôtent pas toute utilité aux données, mais il faut en tenir compte lorsque celles-ci sont utilisées. Différentes méthodes de rassemblement des données sont sujettes à des types d'erreurs quelque peu différents. Par exemple, dans de nombreux pays, le recensement est une opération de grande ampleur et les énumérateurs n'ont pas nécessairement la formation requise. Le taux d'erreur dans les réponses peut être élevé. D'un autre côté, il se peut que les responsables d'enquêtes par échantillonnage soient très bien formés à la collecte systématique de données mais que les résultats soient entachés d'erreurs d'échantillonnage.

40. En second lieu, comme on l'a déjà noté, il y a plus d'une seule source d'information pouvant fournir des données pertinentes concernant différents aspects de la situation des femmes. Chaque source de données comprend toute une série d'activités et d'opérations, allant de la planification, de l'organisation et de la collecte des données au traitement, à la compilation et à l'analyse, et toutes ces opérations doivent être bien comprises si l'on veut pouvoir utiliser les données efficacement. De nombreux manuels et ouvrages ont été publiés sur les méthodes de collecte et de tabulation des statistiques ^{17/}. Ces publications doivent être attentivement étudiées par ceux qui souhaitent établir des indicateurs sociaux afin de pouvoir tirer le plus grand parti possible des données disponibles. Par exemple, il importe de savoir que si l'on veut faire une étude intensive d'un échantillon de ménages privés, c'est peut-être dans les recensements de la population qu'il convient de rechercher l'échantillon. Si, en revanche, l'on veut étudier la situation des femmes dans le cadre des ménages agricoles, il faut se fonder tant sur les recensements de population que sur les recensements de l'agriculture (si l'un et l'autre existent) pour déterminer s'il vaudrait mieux prendre un échantillon des ménages agricoles dans le recensement de la population ou un échantillon d'exploitants dans le recensement de l'agriculture. Dans le présent rapport, l'on ne s'étendra pas sur ce qui a déjà été publié dans les manuels visés ci-dessus, mais on se bornera à étudier les questions et les problèmes concrets que pose la compilation des statistiques décrivant la situation des femmes.

41. En bref, tant les recensements de la population, du logement et de l'agriculture que les enquêtes ont été utilisés dans la plupart des pays pour obtenir toute une série de données sur les populations. Les concepts utilisés dans chaque cas varient beaucoup entre les pays et à l'intérieur d'un même pays, de même que les unités d'énumération, les critères appliqués à l'inclusion des sujets et sous-groupes, et ainsi de suite. Ainsi, il faut être très prudent en utilisant les données provenant de différentes sources. Il est clair également que certains sujets sont communs à presque tous les recensements et à toutes les enquêtes. Ces sujets décrivent les caractéristiques des personnes et des ménages et sont notamment les suivantes : a) sexe, b) âge, c) lieu de résidence, d) activités exercées, e) emploi, f) profession, g) industrie, h) niveau d'éducation, i) effectifs et type du ménage, j) identification du chef de ménage ou de la personne de référence, k) nombre de personnes économiquement actives et nombre de personnes à charge et, dans une moindre mesure, l) revenu. Il y a donc tout intérêt à ventiler par sexe les données recueillies dans le cadre des recensements et des enquêtes.

42. Il ressort également de ce qui précède que certaines difficultés se posent en ce qui concerne les concepts, les définitions et les classifications ainsi que la façon dont les données sont collectées, tant à l'intérieur des pays que d'un pays à un autre. Il est généralement admis que l'on doit étudier de manière plus approfondie les domaines ci-après : a) classification urbaine/rurale, b) concepts liés à la population active, c) participation des femmes et des enfants aux activités économiques, et d) concepts et classifications liées au ménage, au chef de ménage, etc. Néanmoins, certaines des données recueillies dans ces secteurs sont utilisables, bien qu'il ne faille pas perdre de vue différents problèmes et mises en garde, qui seront indiqués à nouveau dans la section suivante, relative aux indicateurs spécifiques pouvant être dérivés de ces données. Tout d'abord, cependant, il convient d'examiner le problème général de la distorsion imputable au sexe qui affecte toutes les sources de statistiques.

B. Les distorsions imputables au sexe dans les statistiques

43. Les statistiques relatives aux femmes ont été insuffisantes à presque tous les égards de la politique sociale dans la plupart des pays, en partie parce que les activités statistiques ne reçoivent pas un rang de priorité aussi élevé que les autres activités du point de vue de l'allocation de ressources rares, ce qui fait que les statistiques concernant tant les hommes que les femmes sont déficientes, et en partie parce que les besoins des femmes, jusqu'à une date toute récente, ont reçu un rang de priorité encore moins élevé. Lorsque les activités statistiques ne sont guères prioritaires et que l'infrastructure de statistique nationale est peu développée, l'on obtient des données insuffisantes et peu viables. En effet, dans certains pays, les recensements de la population sont relativement peu fréquents, et il n'existe pas de moyens permanents d'enquête et les systèmes d'enregistrement et autres dossiers administratifs sont inadéquats car les services de statistique manquent de personnel ou de fonds et, par conséquent, ne peuvent pas sembler traiter des données concernant un grand nombre de sujets. Dans ce contexte, il est compréhensible que les statistiques relatives aux femmes soient médiocres elles aussi. Toutefois, dans quelques pays, les statistiques concernant les femmes continuent d'être insuffisantes alors même que l'on s'emploie activement à améliorer les activités statistiques en général.

44. Ce faible rang de priorité accordé aux statistiques est encore aggravé par le fait qu'il y a souvent un problème de communication entre les usagers et les producteurs des données qui existent effectivement. En particulier, les services

de statistique, qui manquent souvent de personnel et qui sont déjà surchargés de travail, doivent recevoir des demandes de données très concrètes et très pragmatiques, et les usagers qui s'occupent des questions intéressant les femmes sont souvent incapables de décrire leurs besoins en termes spécifiques. Toutefois, il s'agit là de problèmes généraux qui affectent les rapports entre producteurs et usagers dans un certain nombre de domaines. Dans la présente section, l'accent est mis sur une autre série de problèmes, qui tiennent principalement à la situation des femmes.

45. Ainsi, indépendamment des problèmes plus généraux liés à la qualité de l'infrastructure statistique de base et aux difficultés de communications entre producteurs et usagers, il y a deux autres types de problèmes qui affectent particulièrement les femmes. Premièrement, il y a les idées préconçues concernant les rôles que doivent jouer les femmes et, deuxièmement, il y a des distorsions inhérentes à la collecte et au traitement de données relatives à la situation des femmes qui sont fondées sur le sexe. Ces deux types de problèmes ont été relevés dans un rapport publié par l'Organisation des Nations Unies en 1980 à propos des stéréotypes fondés sur le sexe et des distorsions imputables au sexe 18/.

46. Le premier type de problème est lié aux idées préconçues ou aux stéréotypes culturels qui affectent la conception des recensements et des enquêtes. Par exemple, l'idée selon laquelle la femme ne participe pas véritablement à la population active peut affecter la formulation des questions relatives à la main-d'oeuvre de façon à exclure les travaux communément exécutés par les femmes. De même, la notion selon laquelle seuls des hommes peuvent être chef de famille affectent la façon dont les questions sont formulées et posées dans une enquête ou un recensement. De tels stéréotypes affectent également la façon dont les intéressés répondent aux questions posées. Si, par exemple, ce que font de nombreuses femmes rurales lorsqu'elles jardinent ou élèvent des volailles n'est pas considéré comme un "travail", de telles activités ne figureront pas parmi les activités économiques alors même qu'elles constitueront la principale source d'alimentation de la famille.

47. Le deuxième type de problème tient aux distorsions inhérentes à la collecte et le traitement, de la compilation et de la présentation des données. Elles peuvent être dues à des stéréotypes fondés sur le sexe ou à d'autres facteurs techniques liés au traitement des données. Par exemple, lorsqu'il est publié des tabulations de la main-d'oeuvre employée par profession, il se peut que les données soient publiées en ce qui concerne les hommes seulement, la supposition étant que l'emploi des femmes est négligeable.

48. Des efforts considérables ont été déployés pour améliorer les concepts et les méthodes utilisés pour la collecte de statistiques sociales et économiques des dernières années. Dans ce contexte, les statistiques décrivant la situation des femmes ont été passées en revue et évaluées, et une étude des distorsions imputables au sexe pouvant affecter les statistiques a été publiée dans le rapport établi par l'ONU en 1980 19/. Ce rapport étudie les distorsions possibles qui peuvent affecter les concepts, les classifications et les définitions du chef de famille, du ménage et de la famille, de l'activité économique, de la situation de famille, de l'éducation et de l'alphabétisation, des migrations, de la fécondité et de la mortalité. C'est précisément les données concernant ces domaines qui doivent servir à l'établissement d'indicateurs de la situation des femmes. Certaines des distorsions spécifiques seront mentionnées dans la section relative aux différents indicateurs. Certains des problèmes généraux seront étudiés ici.

49. Une lacune majeure concerne la disponibilité de données ventilées par sexe. Les données relatives à l'emploi, par exemple, sont souvent présentées pour les hommes exclusivement, alors même qu'elles ont été collectées aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Un deuxième problème se pose au stade de la collecte des données et tient à une sous-estimation des facteurs affectant les femmes. Les décès des femmes sont souvent sous-estimés par rapport à ceux des hommes, de même l'étendue de leur participation à la production économique, particulièrement dans le cas de la production agricole. Cela est dû à une définition inadéquate de concepts comme celui de travail. D'autres problèmes tiennent au traitement réservé à des concepts et à des données qui ont des significations différentes pour les hommes et pour les femmes mais qui sont considérés comme ayant le même sens. Lorsque des garçons et des filles font le même nombre d'années d'études, il se peut que leur expérience ait été semblable, mais il se peut aussi que les programmes d'études aient été très différents. Par conséquent, le nombre d'années d'études peut ne pas avoir la même signification pour les hommes que pour les femmes. Dans certains pays, les filles suivent essentiellement des cours d'activités "féminines" comme la cuisine, la couture et la nutrition, tandis que les garçons suivent des cours plus directement orientés vers une activité professionnelle comme les mathématiques, la comptabilité et les sciences.

50. En dépit des limitations notées ci-dessus, la plupart des services de statistique semblent disposés à aider à améliorer les données disponibles pour une étude de la situation des femmes et de leur participation au processus du développement, ainsi que la mesure dans laquelle une égalité entre les sexes a été établie. En outre, la plupart des activités systématiques de collecte de données sont réalisées dans le cadre des services d'administration et de planification du gouvernement, c'est à elle que sera consacrée la majeure partie des ressources disponibles pour la collecte de données, et les statistiques officielles seront très largement citées. Par conséquent, il importe de ne pas perdre de vue les lacunes qui existent dans les statistiques intéressant la situation des femmes et de travailler dans toute la mesure du possible sur les données disponibles.

51. Bien que les données périodiquement rassemblées dans le cadre des recensements, enquêtes et systèmes d'enregistrement n'offrent pas autant d'informations qu'on pourrait le souhaiter, elles existent et on peut les utiliser. Néanmoins, il se peut qu'un grand nombre des données nécessaires ne puissent pas être obtenues grâce aux moyens de collecte de données existant dans le cadre des recensements et des enquêtes et qu'il faille mettre au point d'autres techniques, peut-être plus qualitatives, pour compléter et développer les données dérivées des sources existantes 20/.

52. Les publications citées dans le présent rapport ne représentent qu'une petite partie des ouvrages de plus en plus nombreux consacrés aux données nécessaires pour mesurer la situation des femmes. L'insuffisance des données existantes, et particulièrement des données provenant des recensements, s'agissant de mesures et la participation des femmes au développement est mentionnée lors de presque toutes les réunions consacrées aux problèmes des femmes. Néanmoins, les données provenant des recensements et des enquêtes peuvent être utilisées pour tracer un profil général de la situation des femmes. En particulier, un nombre limité d'indicateurs importants peuvent être dérivés de ces données, notamment en ce qui concerne la mesure de l'alphabétisation et du niveau d'éducation, l'évaluation de la participation économique et de l'ampleur de la ségrégation dans le travail et la situation de famille et/ou la position des femmes dans le ménage.

DEUXIEME PARTIE

INDICATEURS TYPES DE LA SITUATION DES FEMMES

IV. CADRE GENERAL ET CONSIDERATIONS SOUS-JACENTES

53. Dans la deuxième partie du présent document, l'on examinera des indicateurs et des statistiques spécifiques concernant la situation des femmes dans différents domaines d'intérêt social. Les indicateurs sont conçus de façon à fournir des informations qui seront utiles aux responsables de la formulation des politiques et aux directeurs de programmes visant à améliorer la situation des femmes.

54. Ces dernières années, il n'a pas manqué de listes d'indicateurs des niveaux de vie, du bien-être social et d'autres secteurs sociaux liés à la formulation des politiques générales 21/. La plupart de ces indicateurs, une fois adaptés et ventilés, permettent de mieux comprendre la situation des femmes. Toutefois, lorsque l'on recommande de procéder à une ventilation par sexe, l'on se heurte à un double problème : a) de nombreux pays, et particulièrement les pays en développement, ne disposent pas de services statistiques fiables et précis permettant d'obtenir de bonnes données de base, et b) tous les indicateurs ne sont pas également pertinents du point de vue de la situation des femmes, tel que celle-ci est envisagée dans le Plan d'action mondial pour la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme ou le Programme d'action pour la deuxième moitié de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

55. Le premier problème, qui consiste à obtenir des données fiables à un coût raisonnable, n'a pas encore été résolu et son étude sort du cadre du présent rapport, étant entendu toutefois que les sources de statistiques servant à la formulation des indicateurs proposés doivent être soigneusement évaluées. Des données de base fiables revêtent une importance capitale pour la sélection et la compilation des indicateurs sociaux. Le renforcement des sources de données de base est par conséquent un processus essentiel qu'il importe de maintenir. Le deuxième problème est celui de la pertinence des données : les indicateurs sélectionnés doivent refléter les préoccupations manifestées tant dans le programme d'action que dans le plan d'action. Les indicateurs doivent mettre l'accent sur la participation des femmes au développement ainsi que sur l'égalité entre les sexes, et être fondés sur les principes fondamentaux de la justice distributive et de l'autonomie économique, sociale et politique des femmes.

56. Le présent rapport est fondé sur plusieurs prémisses de base : la première est que l'on peut tirer des données nationales existantes des statistiques utiles et pertinentes concernant la situation des femmes. Autrement dit, il est possible de mesurer et de comparer le phénomène d'égalité entre les sexes entre différentes régions et entre différents secteurs de la société, ainsi qu'entre sociétés. Une deuxième prémisses est qu'il n'existe pas d'indicateur unique permettant de décrire avec exactitude la condition de la situation des femmes dans une société quelconque, et encore moins dans toutes les sociétés. Leur situation présente de nombreux aspects qui doivent être capturés par des indicateurs sociaux valables. La multiplicité et la complexité des rôles joués par les femmes, qui s'occupent des personnes âgées et des enfants et qui réalisent des activités d'agriculture de subsistance, de commercialisation, de commerce et d'autres activités productives, sont rarement reflétés dans les statistiques officielles, qui tendent à insister sur leur rôle de procréation. Les indicateurs sociaux doivent refléter tous ces aspects divers de la situation des femmes.

57. Il est probable que l'égalité relative des hommes et des femmes dans les différents secteurs de la vie varient et évoluent avec le temps. Une amélioration d'un aspect de la vie des femmes ne s'accompagne pas nécessairement d'une amélioration dans tous les autres domaines. Par exemple, un accès égal à l'éducation n'entraîne pas nécessairement un accès égal à l'emploi. Une situation relativement favorable dans un secteur de la vie ne s'accompagne pas nécessairement de situations favorables dans d'autres domaines. Pour toutes ces raisons, il serait peu réaliste de penser qu'un indicateur unique pourrait capturer les aspects nombreux et complexes de la situation des femmes 22/.

58. Bien que les indicateurs présentés dans la deuxième partie soient fondés sur des statistiques officielles, il est certain que celles-ci ne sont pas la seule ni même la meilleure source de données lorsqu'il faut décrire la situation des femmes dans de nombreux contextes. En fait, des études de cas restreintes et des études anthropologiques sur la façon de vivre des femmes, sur ce qu'elles font, et ainsi de suite, sont extrêmement importantes pour comprendre la situation des femmes dans des contextes historiques et culturels spécifiques. La mesure dans laquelle les pays ont entrepris de telles études ou y ont accès varient beaucoup. D'un autre côté, presque tous les pays ont aujourd'hui une forme ou une autre de statistiques officielles. Par conséquent, les indicateurs types discutés ci-après sont fondés sur les méthodes et les concepts actuellement appliqués dans le cadre des recensements, des enquêtes et des systèmes d'enregistrement. Ils sont présentés avec une mise en garde : ils doivent être complétés par d'autres types de données, comme des études de cas intensives de communautés spécifiques ou de sous-groupes particuliers de population. Des recherches qualitatives à petite échelle doivent venir combler les lacunes des données quantitatives et éclaircir les ambiguïtés qui apparaissent dans les systèmes macrostatistiques. En outre, de telles recherches peuvent donner une idée et une compréhension des processus sociaux qu'il est impossible d'obtenir au moyen d'approches plus quantitatives.

59. Différents recueils nationaux de statistiques et d'indicateurs sociaux donnent des mesures de la situation sociale dans les domaines comme la santé, l'éducation, l'emploi, les revenus, le logement, les loisirs, la population, le bien-être social, la sécurité sociale et la famille. Toutefois, ils mettent rarement l'accent sur la question de l'égalité entre les sexes. Les indicateurs types examinés dans le présent rapport visent à combler cette lacune en comparant la situation des hommes et des femmes du point de vue d'un certain nombre de ces indicateurs. En effet, bien souvent, des statistiques fondées sur une population nationale peuvent dissimuler une inégalité réelle entre les divers groupes comme les hommes et les femmes, les populations minoritaires et majoritaires, et ainsi de suite. Le taux de chômage est un bon exemple de ce problème. Un taux national de 6 ou 7 p. 100 peut être tout à fait tolérable mais peut dissimuler le fait que les taux de chômage pour les hommes et pour les femmes sont fort différents. Les ventilations suggérées dans le présent rapport visent à identifier et à comparer la situation des hommes et des femmes. L'accent est mis sur la gravité de l'inégalité entre les sexes du point de vue de la distribution des possibilités d'éducation, des possibilités d'emploi, des niveaux de revenu, etc. Les mesures formulées dans le présent rapport visent à suggérer des moyens d'établir des comparaisons statistiques de la situation des hommes et des femmes. Elles doivent être considérées comme des suggestions plutôt que comme une liste d'indicateurs recommandés ou d'indicateurs idéaux.

60. Le reste de la deuxième partie, à savoir les chapitres V à X, est organisé sur la base des sujets mentionnés dans les directives préliminaires des Nations Unies concernant les indicateurs sociaux, telles qu'elles ont été approuvées par la

Commission de statistique à sa dix-neuvième session 23/. Le rapport qui a été publié par la suite à ce sujet 24/ passe en revue les indicateurs qui ont été établis à l'issue des travaux réalisés aux échelons national et international et offrent un cadre souple permettant de formuler et de sélectionner les mesures permettant d'évaluer la situation dans les domaines d'intérêt social. L'annexe I est fondée sur ce rapport et donne, à titre d'illustration, des exemples de séries permettant de sélectionner des indicateurs sociaux de la situation des femmes dans différents types de pays. Ces exemples et ces illustrations devront être continuellement améliorés à mesure que les statistiques progresseront et que le cadre conceptuel évoluera. Quelques exemples spécifiques intéressants divers domaines sont examinés ci-dessous, de façon plus détaillée.

61. Les indicateurs figurant dans chacun des chapitres ci-dessous visent à la fois à décrire la situation globale des femmes dans les différentes sociétés et à suggérer ce que sont certaines de leurs activités du point de vue du développement national. Plusieurs ont été conçus de façon à avoir une série d'indicateurs fiables et comparables à l'échelon international. Vu la tension manifestée depuis un certain temps, à propos de la situation des femmes, toutefois, et compte tenu des différences qui existent entre les pays pour ce qui est des préoccupations sociales prédominantes, il y a lieu de relever l'importance de comparaisons fiables à différentes périodes et entre sous-groupes à l'intérieur d'un même pays.

62. Il importe d'avoir des indicateurs fiables, même s'ils sont approximatifs, permettant à la plupart des usagers de suivre et de comprendre l'orientation générale du changement, même si ce n'est pas de façon très détaillée. Les usagers doivent être certains que les tendances et l'orientation du changement sont décrites de façon exacte. Les illustrations spécifiques présentées ont été sélectionnées essentiellement sur la base des données les plus généralement disponibles. L'on s'est efforcé d'inclure les indicateurs appropriés pour des pays ayant atteint des stades de développement différents et appartenant à différentes régions du monde. Dans la plupart des cas, un indicateur de la situation des femmes dans un domaine spécifique, comme l'âge du mariage ou la participation à la population active, s'accompagne d'un ratio de l'indicateur concernant les femmes et d'un indicateur correspondant concernant les hommes, de façon à pouvoir comparer la situation des hommes par rapport à celle des femmes et noter l'évolution de ces situations avec le temps. Lorsque l'on établit des indicateurs accompagnés de ratios comparant la situation des femmes et celle des hommes, il faut veiller à ce que des chiffres absolus peu élevés dans le dénominateur n'entraînent pas une exagération trompeuse des différences entre les hommes et les femmes.

63. Une bonne part des recherches qui ont déjà été faites sur la base des statistiques démographiques et sociales a mis l'accent sur le rôle de procréation et le rôle familial des femmes, mais la situation défavorisée dans laquelle elles se trouvent dans toutes les sociétés du monde est due à la méconnaissance des rôles productifs qu'elles jouent et de la situation peu enviable qu'elles occupent sur le marché du travail lorsqu'elles sont considérées comme économiquement actives. La situation des femmes sur le marché du travail dépend des possibilités qu'elles ont d'accéder à l'éducation et de leur position au sein des ménages et des familles. La deuxième partie du présent rapport s'ouvrira sur une discussion des indicateurs concernant les ménages et les familles et des indicateurs de l'éducation, et passera ensuite à une étude des indicateurs de l'activité économique et de la participation à la population active. L'on étudiera ensuite des indicateurs concernant d'autres aspects pertinents mais moins cruciaux du point de vue de l'égalité entre les sexes.

V. LE ROLE DES FEMMES DANS LA FORMATION DE LA FAMILLE, LES FAMILLES ET LES MENAGES

64. Les familles et les ménages sont, dans la société, les unités sociales de base au sein desquelles les individus sont regroupés et ils constituent le cadre de leur interaction sociale. En outre, en tant qu'unité statistique, les familles et les ménages revêtent une importance capitale pour l'étude de la dépendance économique, de la protection sociale, de l'épargne et des structures de consommation, du revenu, de la fécondité et des migrations. Pour ce qui est des femmes, la position qu'elles occupent au sein de la famille et du ménage est souvent une indication de l'étendue de leur participation à la société dans son ensemble. Il importe par conséquent d'établir des indicateurs de la situation des femmes au sein de la famille et des ménages en raison de l'influence directe que la situation au sein de la famille peut avoir sur l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi. En outre, l'évolution de la société dans son ensemble, qui affecte l'éducation et l'emploi, affectera différemment les rôles au sein de la famille tant à l'intérieur d'une société que dans les divers pays.

65. La plupart des données provenant des recensements sont rassemblées et présentées sur la base des ménages et décrivent les ménages du point de vue du chef de ménage ou de famille et des rapports entre ce dernier et toutes les autres personnes faisant partie du ménage. Ces données posent deux problèmes majeurs. Le premier concerne la variabilité des concepts et des définitions, et le deuxième les hypothèses sur lesquelles sont fondés les concepts et les définitions.

66. Le Dictionnaire démographique multilingue de l'ONU définit un ménage comme étant une unité socio-économique composée d'individus vivant ensemble 25/. Il définit la famille essentiellement dans le contexte des rapports liés aux processus de procréation réglementés par le droit ou par la coutume. En dépit de cette définition et d'autres définitions internationales, toutefois, il subsiste d'assez grandes différences en ce qui concerne les concepts fondamentaux de ménage et de famille. Un résumé des définitions et des classifications utilisées dans ce domaine par les pays membres de la Commission économique pour l'Europe lors de la série de recensements de 1970 figure au tableau III 26/. Bien qu'il existe actuellement plus de données en ce qui concerne les ménages que les familles, l'on constate un regain d'intérêt pour les données concernant les familles dans tous les pays, quel que soit le niveau de développement qu'ils ont atteint. Cet intérêt a été suscité par l'évolution de la structure familiale, la famille élargie cédant progressivement la place à la famille nucléaire pendant les processus d'industrialisation et d'urbanisation dans les pays en développement, par les programmes nationaux de bien-être social qui mettent l'accent sur la famille et par l'augmentation des taux de divorce et du nombre de familles ne comportant qu'un seul parent dans de nombreux pays développés. En outre, le concept de ménage en tant qu'unité socio-économique a été difficile à appliquer dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, où les structures familiales sont très complexes. Des efforts sont faits pour tenir compte de ces questions dans la préparation des recensements et des enquêtes qui doivent avoir lieu pendant les années 80. Les indicateurs suggérés dans le présent rapport sont fondés plus sur les données concernant les ménages que sur celles concernant les familles, toutefois, car les recensements et les enquêtes ont, jusqu'à présent, permis de recueillir plus de données sur les ménages que sur les familles.

67. Le deuxième problème concerne les hypothèses sous-jacentes. Le concept de chef de famille est fondé sur l'hypothèse que toutes les familles nucléaires ont à leur tête des hommes qui subviennent à leurs besoins tandis que les femmes ne jouent qu'un rôle de procréation et s'occupent du ménage. En outre, l'on a supposé que, dans les sociétés traditionnelles, l'organisation familiale est caractérisée par la domination des hommes et par un fort sentiment familial qui offre protection et appui à tous les membres de la famille. Ces deux suppositions sont actuellement sérieusement remises en question 27/. L'une et l'autre sont essentiellement des stéréotypes d'une famille du type idéal ne tenant pas compte des changements socio-économiques qui affectent les familles et les ménages à la fin du vingtième siècle. L'hypothèse selon laquelle c'est un chef de famille de sexe masculin qui subvient aux besoins du ménage manque de plus en plus de réalisme à mesure qu'un nombre toujours plus grand de ménages sont composés de personnes célibataires, particulièrement de femmes seules, ou de femmes et d'enfants seulement. En outre, les femmes sont fréquemment le principal soutien de famille, ou le seul, et des proportions de plus en plus grandes de femmes entrent sur le marché du travail en tant que travailleuses rémunérées et contribuent de manière significative aux revenus des ménages.

Tableau 3

Définition des familles et classification des familles et des ménages selon le type dans les recensements des pays membres de la Commission économique pour l'Europe

Pays	Notion de famille utilisée			Classification des familles selon le type a/					Classification des ménages selon le type b/																
	Noyau	Autre	Aucune	Couple marié		Père et enfant(s)	Mère et enfant(s)	Noyau familial ne vivant pas dans un ménage	Non familial		Une famille			Deux familles			Trois familles ou plus								
				Avec enfant(s)	Sans enfant				Une personne	Plusieurs personnes	Sans autres personnes	Avec d'autres personnes apparentées	Autre	Apparentées par descendance directe	Apparentées autrement que par descendance directe	Non apparentées	Apparentées	Non apparentées							
Autriche	X																								
Belgique	X			X	X	X	X	n.a.	X	X															
Bulgarie	X																								
RSS de Biélorussie		X d/																							
Canada	X	X d/						n.a.	X	X															
Tchécoslovaquie	X g/							X	X	X															
Danemark	X	X d/																							
Finlande																									
France	X																								
République démocratique allemande	X k/								X	X															
Allemagne, République fédérale d'	X k/							n.a.	X	X															
Grèce			X																						
Hongrie	X																								
Irlande	X m/																								
Luxembourg	X			X				n.a.	X	X															
Malte																									
Pays-Bas	X			X	X	X	X	X																	
Norvège	X			X	X	X	X	X		X m/															
Pologne	X			X	X	X	X	n.a.	X	X															
Portugal	X																								
Roumanie	X			X	X		X	o/	X	X															
Espagne	X	X d/		X	X	X	X	n.a.	X	X															
Suède	X																								
Suisse	X			X	X			o/	X	X															
Turquie	X																								
RSS d'Ukraine		X d/																							
URSS		X d/																							
Royaume-Uni	X k/							n.a.	X	X															
Etats-Unis	X	X r/		X	X	X	X	n.a.	X	X															
Yougoslavie	X			X	X	X	X	X																	

Pour les symboles et les notes, voir au dos.

Source : "Pratiques nationales suivies dans les recensements de population de 1970" (CES/AC.6/139), tableau I.

Note : X = Notion utilisée ou catégorie de la classification recommandée appliquée (ou pouvant être dérivée de la classification nationale).

_____ X _____ = Les catégories dont il s'agit sont combinées dans la classification nationale.

n.a. = Non applicable.

a/ Voir le document ST/CES/13, par. 122.

b/ Voir le document ST/CES/13, par. 111.

c/ Avec 16 sous-catégories pour les ménages d'une famille et six sous-catégories pour les ménages de deux familles ou plus.

d/ Toutes les personnes apparentées par le sang ou par mariage.

e/ Les familles ont été classées en couples mariés avec un ou sans enfant(s); idem avec d'autres parents; parent (père ou mère) seul avec enfant(s); idem avec d'autres parents; autres familles.

f/ Avec des sous-catégories pour les familles non apparentées; la classification recommandée peut être dérivée.

g/ La notion de "ménage de recensement" correspond à la notion de noyau familial, mais comprend en outre les ménages non familiaux de plusieurs personnes et les ménages d'une seule personne (qui sont indiqués séparément dans la classification des ménages de recensement selon le type).

h/ Les ménages sont subdivisés selon qu'ils se composent d'un seul ménage de recensement, de deux ménages de recensement, de trois ménages de recensement ou de quatre ménages de recensement.

i/ Diverses notions du ménage sont utilisées. Une distinction est faite, notamment, entre ménages privés principaux et ménages privés d'hébergement.

j/ La classification peut être dérivée de la classification du lien avec le chef du ménage.

k/ Y compris les petits-enfants vivant avec leur(s) grand(s)-parent(s), si les parents ne vivent pas dans le même ménage.

l/ Une distinction est faite entre : i) ménages constitués de familles apparentées par descendance directe seulement (avec d'autres subdivisions); ii) idem avec d'autres personnes apparentées; iii) idem plus d'autres personnes non apparentées.

m/ Utilisé uniquement pour classer les ménages selon le type.

n/ Des subdivisions au niveau à deux chiffres pourraient être obtenues.

o/ Non distingués des noyaux familiaux vivant dans des ménages.

p/ Rubrique subdivisée selon le type de moyen familial et le nombre d'enfants, et selon qu'il y a cohabitation avec d'autres personnes ou non.

q/ Autres subdivisions selon que le chef du ménage est un membre du noyau familial ou non; et noyaux familiaux comprenant ou ne comprenant pas le chef de ménage, selon le type de noyau familial.

r/ Chef du ménage et personne apparentée au chef du ménage par le sang ou par mariage.

s/ Distinction entre ménages familiaux et autres ménages.

68. Le problème fondamental est que le concept ne décrit plus la réalité dans de nombreux pays. Dans de nombreux ménages composés de couples mariés, la direction des affaires familiales est commune, et les responsabilités sont partagées. De même, dans les ménages composés d'adultes non mariés, la plupart des décisions et des responsabilités sont partagées. Lorsqu'il n'y a pas de personnes exerçant à elles seules toute l'autorité concernant les décisions du ménage ou les activités des autres membres du ménage, la notion de chef de famille est vide de sens.

69. Le problème que pose la distorsion imputable au sexe dans le concept de "chef de ménage" a profondément préoccupé quelques pays membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) - par exemple, le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Suède - particulièrement dans le contexte des données devant être recueillies lors de la série de recensements de la population et du logement devant être effectués en 1980. Bien que tous les pays de la région de la CEE n'aient pas été également préoccupés par ce problème, l'on est en définitive parvenu au consensus que le terme "chef de ménage" devait être remplacé par le terme "membre de référence du ménage". Il a été décidé de laisser aux pays toute latitude pour décider eux-mêmes qui serait ce membre de référence 28/.

70. Bien que les recommandations de la CEE aient été suivies dans un certain nombre de ces pays lors de la série de recensements de 1980, les statistiques qui existent dans la plupart des pays sont disponibles en fonction des ménages définis dans le contexte des caractéristiques des "chefs de ménage". En fait, bien que quelques pays aient cherché à remplacer l'expression "chef du ménage" par une expression nouvelle, dans d'autres, l'accent a été mis sur la nécessité de recueillir des données plus fiables sur les chefs de ménage, par sexe, afin d'aider à l'établissement des plans et des programmes de protection sociale, dans le cadre desquels les chefs de ménage sont définis de façon à correspondre étroitement aux caractéristiques des personnes qui subviennent aux besoins des familles. Le regain d'intérêt manifesté pour le concept de "chef de ménage" est motivé par les problèmes de protection sociale que posent les femmes veuves, séparées et divorcées, qu'elles soient âgées et vivent seules ou qu'elles soient jeunes et vivent avec des enfants. Dans le dernier cas, il importe de décrire le nombre et les caractéristiques des "ménages dirigés par des femmes" afin de formuler des programmes et des politiques permettant d'atténuer la pauvreté dans laquelle vivent un grand nombre de ces ménages.

71. Comme ce concept a été conservé dans les recensements les plus récents, en tout ou en partie, la question est de savoir quelle utilisation peut être faite de ces données, ce qui dépend à son tour de la définition du chef de ménage et de la signification de cette expression dans la pratique 29/. Les services de statistique de la plupart des pays suivent des conventions internationales acceptées et définissent le chef du ménage comme étant la personne désignée en tant que telle par les membres du ménage, ou même la personne qui remplit la première colonne du formulaire de recensement. Parfois, le critère de base est celui du soutien économique, et parfois il est strictement culturel (comme masculin par définition). En tout état de cause, un nombre relativement restreint de pays présentent les données par situation de famille, par âge et par sexe, variables qui rendraient ces données plus utilisables pour établir un indice visant à refléter la situation changeante des femmes. Toutefois, ces données sont souvent disponibles par sexe seulement, que ce soit dans les rapports sur les recensements et les enquêtes ou dans les estimations fondées sur ces données 30/. En 1980, les pourcentages de ménages ventilés par âge et par sexe existaient pour 59 pays, et moins de 20 avaient régulièrement publié des données sur la composition par âge et par sexe des chefs de ménage pour les périodes précédentes. Ainsi, toute déduction quant à l'évolution de ces pourcentages ne peut

être que provisoire. Il ressort d'une analyse des données existantes que, dans tous les pays, plus de ménages sont dirigés par des hommes que par des femmes, quel que soit l'âge. C'est là une chose à laquelle on pouvait s'attendre compte tenu des pratiques suivies lors des recensements, qui définissent le chef du ménage sur la base de la personne qui est le soutien de famille, et ainsi de suite. Par ailleurs, les structures familiales traditionnelles empêchent de définir les femmes mariées comme étant chef de ménage. La plupart des chefs de ménage de sexe féminin sont des femmes célibataires, divorcées ou veuves ou des femmes dont les unions consensuelles ont pris fin. Ces ménages sont généralement parmi les plus pauvres et, dans la mesure où les politiques sociales visent à atténuer la misère, il importe de les identifier.

Indicateurs types

72. Les données provenant des recensements peuvent être utilisées pour décrire le nombre croissant de ménages dirigés par des femmes dans le monde entier, particulièrement dans les pays en développement ^{31/}. Dans certains cas, l'augmentation de ce chiffre peut refléter une amélioration de la situation des femmes, une indépendance économique accrue ou des facteurs semblables. Dans la plupart des cas, toutefois, elle reflète une pauvreté croissante et la nécessité de subvenir aux besoins des enfants sans l'aide du père. Indépendamment des taux des ménages dirigés par des femmes, d'autres mesures sont suggérées pour ajouter des indicateurs de la situation de famille et de la fécondité aux données, par âge et par sexe, concernant les ménages. La situation de la famille, en particulier la proportion de personnes qui n'ont jamais été mariées dans les couches les plus jeunes de la population, est un indicateur important d'un accès possible à des options autres que le mariage, comme l'éducation. Elle suggère également l'acceptabilité relative du célibat pour chaque sexe et groupe d'âge. Dans de nombreux pays, particulièrement dans le secteur moderne, la fécondité est liée de façon négative au statut socio-économique des femmes et de leur famille. Une fertilité élevée tend également à limiter la participation à la population active rémunérée dans le secteur moderne. Par conséquent, les mesures de la fécondité des femmes donnent souvent une indication de leurs conditions d'ensemble et de leurs possibilités de participer à la population active. Il importe aussi, en l'occurrence, d'établir une différenciation entre les femmes des zones urbaines et des zones rurales et entre les principaux sous-groupes de la population.

73. Les indicateurs suggérés sont notamment les suivants :

- a) Pourcentages de ménages dirigés par des femmes et par des hommes;
- b) Ménages composés de femmes de 15 à 49 ans et d'enfants de moins de 15 ans, sans adulte de sexe masculin, en pourcentage de tous les ménages;
- c) Ménages composés de personnes seules, par sexe (et par catégories d'âge sélectionnées);
- d) Age médian du premier mariage pour les hommes et pour les femmes;
- e) Différence de l'âge médian du premier mariage pour les hommes et pour les femmes;
- f) Age minimum légal du mariage pour les femmes et pour les hommes;

- g) Proportion de femmes et d'hommes dans chaque catégorie de la situation de famille, par âge;
- h) Différence d'âge moyenne entre maris et femmes;
- i) Nombre d'enfants nés de femmes de 15 ans à 49 ans (par situation de famille, lorsque cela est possible);
- j) Ratio entre les enfants et les femmes, pour toutes les mères de 15 à 44 ans;
- k) Ratio entre les enfants et les femmes pour toutes les femmes âgées de 15 à 44 ans et pour toutes les femmes âgées de 15 à 44 ans participant à la population active.

74. La plupart des indicateurs ci-dessus existent pour un grand nombre de pays grâce aux recensements ou aux enquêtes à grande échelle qui ont été effectués ou peuvent être trouvés dans des textes juridiques, comme dans le cas de l'âge minimum du mariage. En outre, plusieurs indicateurs supplémentaires peuvent être dérivés d'études sur l'emploi du temps et les budgets, d'enquêtes spéciales et dossiers administratifs dans un nombre plus limité de pays, principalement développés 32/. Ces indicateurs supplémentaires peuvent comprendre, par exemple :

- a) Nombre d'heures par jour disponibles pour les loisirs, par sexe, et ratio entre les temps de loisir des hommes et des femmes;
- b) Places de garderies d'enfants pour 1 000 enfants de moins de 5 ans.

75. En raison de la situation changeante des femmes et des difficultés qu'il y a à analyser les statistiques concernant les familles et les ménages, plusieurs pays se sont employés à mettre au point des séries de données reposant sur des cadres conceptuels nouveaux 33/. La classification des types de ménages proposée pour les recensements de 1981 au Royaume-Uni, par exemple, suggère une façon de combiner les données concernant les ménages et les familles pouvant présenter de l'intérêt pour d'autres pays 34/. La classification qui a finalement été adoptée aux fins de ce recensement est indiquée au tableau 4. L'on ne sait pas si les données ont été ventilées par sexe, mais une telle identification, particulièrement dans le cas de "parents seuls", serait extrêmement importante du point de vue social. La présentation des données sous forme de tableau permettrait de se faire une idée du "stade de la famille", ce qui contribuerait également à expliquer les rapports entre les rôles économiques et domestiques. Une telle classification mettrait également en lumière le ménage composé d'une seule personne. Les statistiques relatives à cette catégorie de ménages, particulièrement dans le cas des femmes âgées, décrivent un groupe extrêmement important sur le plan politique dans de nombreux pays. Il y a lieu d'envisager des schémas pour comparer la situation à deux ou plusieurs époques différentes. La diminution du nombre de ménages composés de couples mariés entre 1970 et 1982 apparaît clairement à la figure I, par exemple.

76. Dans le passé, l'intérêt manifesté pour la situation des femmes a souvent été centré sur le lien entre la fécondité et l'emploi. Des constatations différentes et souvent contradictoires concernant le rapport entre les rôles économiques et professionnels des femmes et leur rôle domestique montrent qu'il faut décrire de façon plus précise la situation des femmes au sein de la famille à différents stades du cycle de la vie familiale pour comprendre la compatibilité entre leurs rôles domestiques et leurs autres activités 35/. Il n'est pas toujours simple d'identifier

les familles au sein des ménages. Les recommandations formulées par l'ONU en vue de la série de recensements de la population du logement de 1980 établissent une distinction entre le ménage et la famille au sein du ménage. La famille au sein du ménage est définie comme étant "les membres du ménage qui ont un certain lien de parenté, par le sang, l'adoption et le mariage" 36/. Le degré de parenté à spécifier peut être déterminé par différents pays, selon leurs besoins et leurs conditions culturelles diverses.

77. Manifestement, les problèmes que posent les données relatives à la famille et au ménage, s'agissant en particulier d'identifier les rapports existants entre les différentes personnes et le chef de ménage ou le membre de référence, ne sont pas faciles à résoudre. De ce fait, il n'a été publié dans de nombreux pays que des données limitées concernant la famille et la position des femmes et les activités au sein de la famille. Les indicateurs ci-dessus sont dérivés de concepts imparfaits mais devraient donner une description plus exacte de la situation des femmes que celle qui est actuellement disponible.

Tableau 4

Classification des types de ménages utilisée dans le recensement de 1981
en Angleterre et au Pays de Galles a/

-
- 0 Pas de famille
 - 0.1 Une personne
 - 0.2 Deux personnes ou plus

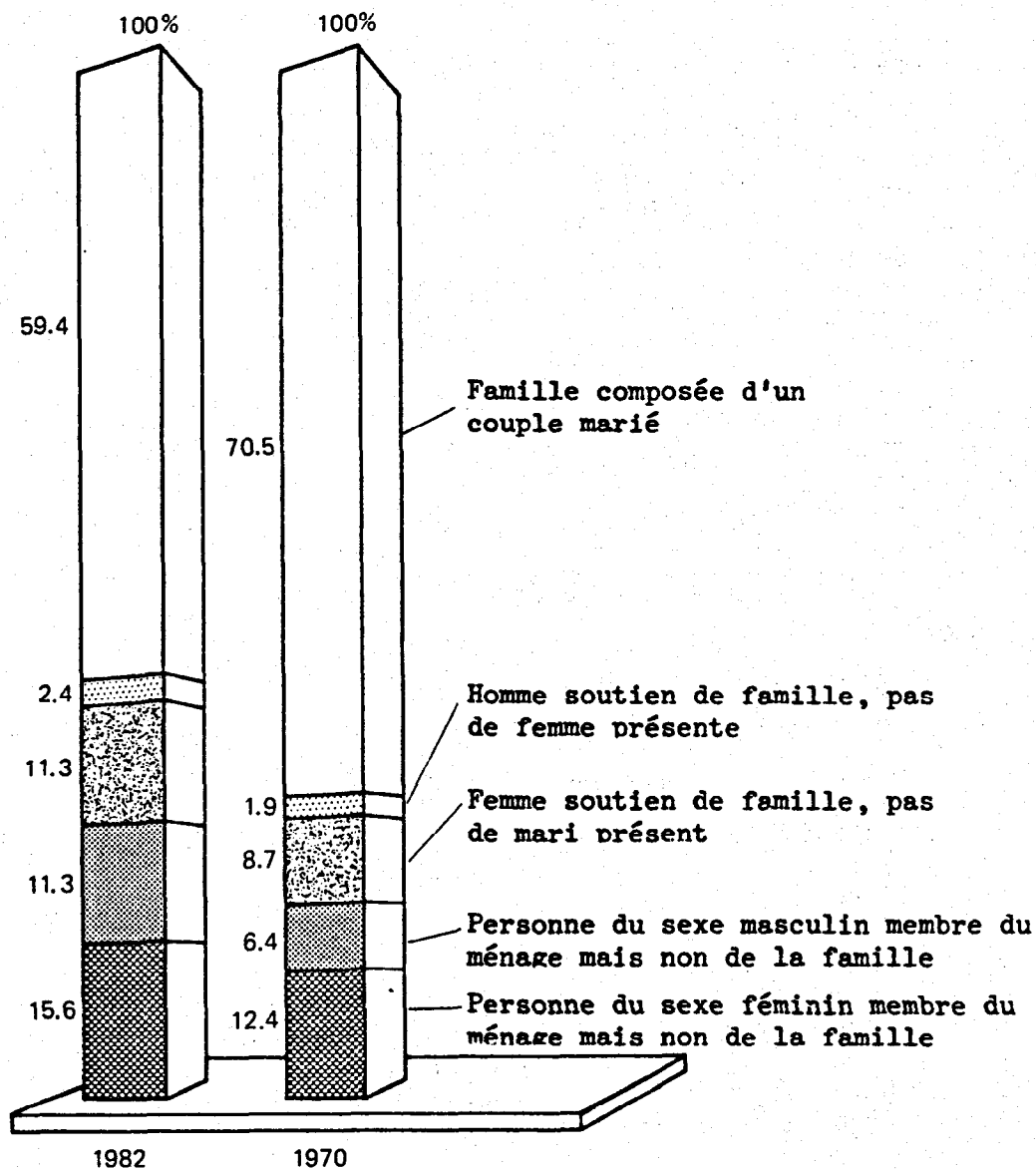
 - 1 Une famille
 - 1.1 Couple marié sans enfant, pas d'autres
 - 1.2 Couple marié sans enfant, avec d'autres
 - 1.3 Couple marié avec enfant, pas d'autres
 - 1.3.1 Tous les enfants non à charge
 - 1.3.2 Tous les enfants à charge
 - 1.3.3 Enfants à charge et non à charge
 - 1.4 Couple marié avec enfants, avec d'autres
 - 1.4.1 Tous enfants non à charge
 - 1.4.2 Tous enfants à charge
 - 1.4.3 Enfants à charge et non à charge
 - 1.5 Parent seul avec enfant, pas d'autres
 - 1.5.1 Tous enfants non à charge
 - 1.5.2 Tous enfants à charge
 - 1.5.3 Enfants à charge et non à charge
 - 1.6 Parent seul avec enfant, avec d'autres
 - 1.6.1 Tous enfants non à charge
 - 1.6.2 Tous enfants à charge
 - 1.6.3 Enfants à charge et non à charge

 - 2 Deux familles ou plus
 - 2.1 Tous enfants à charge au sein du ménage
 - 2.2 Tous enfants non à charge au sein du ménage
 - 2.3 Enfants à charge et non à charge au sein du ménage
 - 2.4 Pas d'enfant au sein du ménage
-

a/ La classification contient trois catégories de un chiffre, douze catégories de deux chiffres et vingt catégories de trois chiffres.

Figure I

Répartition en pourcentage des ménages, par type



Note : Cette figure est fondée sur les données concernant un pays développé. De nombreux concepts, classifications et définitions statistiques varient considérablement entre les pays, même entre pays ayant atteint des niveaux de développement semblables. Ainsi, les expressions et les classifications données à propos d'un pays peuvent différer de celles utilisées pour d'autres pays ainsi que des recommandations internationales.

VI. LES FEMMES ET LES SERVICES D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION

A. Indicateurs explicatifs de l'alphabétisation et de l'éducation

78. Il ressort des données disponibles que les niveaux tant d'alphabétisation que d'éducation atteints par les femmes diffèrent énormément de par le monde. Dans la plupart des pays développés, la plupart des femmes et des hommes savent lire et écrire. Toutefois, tel n'est pas le cas dans les pays en développement. La majorité des femmes des pays d'Amérique latine savent lire et écrire, mais plus des deux tiers des femmes des pays d'Afrique sont illettrées. En Asie, le taux d'alphabétisation varie beaucoup selon le pays, le niveau de développement et les valeurs culturelles. Au cours des dernières décennies, la plupart des pays ont déployé des efforts concertés pour accroître le taux d'alphabétisation de tous leurs citoyens. En fait, toutefois, il y a généralement plus d'illettrés chez les femmes que chez les hommes. L'alphabétisation étant étroitement liée à la participation de nombreux aspects du développement, l'écart entre les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes donne une indication de l'ampleur de la participation des hommes et des femmes en processus de développement. Les indicateurs de l'alphabétisation doivent mettre l'accent, en particulier, sur le groupe des jeunes adultes, qui comprend les populations de 15 à 19 ans, et de 20 à 24 ans.

79. Indépendamment de l'alphabétisation de base, la plupart des pays collectent des données sur la fréquentation scolaire et le niveau d'éducation. Dans de nombreux pays et régions, les taux de fréquentation scolaire sont généralement plus faibles chez les femmes que chez les hommes, et les taux de scolarisation aux niveaux élémentaire, secondaire et tertiaire de l'éducation montrent l'ampleur de la différence entre les sexes. Les taux de scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire sont particulièrement importants car, dans les pays en développement, il y a beaucoup moins de femmes que d'hommes qui ont achevé leurs études secondaires, ce qui est une condition indispensable si l'on veut pouvoir avoir accès aux situations les plus intéressantes et les plus rémunératrices dans le secteur moderne de l'économie.

80. Il importe de noter que même si des statistiques de l'éducation existent dans de nombreux pays et sont raisonnablement fiables, elles ne sont pas dépourvues de limitations. Bien que les taux de scolarisation aient une corrélation avec les niveaux d'alphabétisation des filles et puissent servir de référence pour pouvoir mesurer les progrès futurs, les taux de fréquentation de l'école élémentaire ne sont pas les chiffres les plus importants. Dans les sociétés où les parents jugent important d'investir dans l'éducation des garçons mais pas des filles, il est probable que rares seront les filles à atteindre un niveau d'éducation secondaire, et encore moins d'éducation universitaire. Il importe par conséquent d'obtenir non seulement des statistiques sur les taux de scolarisation mais aussi des statistiques par niveau et, aux échelons supérieurs, par domaine d'études, ce qui pourra donner une indication des différents types de pyramides de l'éducation qui existent pour les filles et pour les garçons ainsi que de l'évolution de ces pyramides avec le temps.

81. Un autre facteur que ne font pas toujours apparaître les statistiques de scolarisation est les taux d'absentéisme et d'abandon scolaire tant pour les garçons que pour les filles. Il a été suggéré que, dans de nombreux pays en développement, ces taux d'absentéisme et d'abandon scolaire sont beaucoup plus élevés pour les filles que pour les garçons, particulièrement dans les pays où le travail agricole des femmes est plus important que celui des hommes. Comme les recensements ne fournissent pas de données permettant d'établir les taux d'absentéisme et d'abandon scolaire, si ce n'est par voie de déduction sur de longues périodes, il importe de compléter les

données provenant des recensements par d'autres informations permettant d'établir des statistiques à cet égard. Dans tous les cas où des données sont disponibles, l'on peut se fonder sur le pourcentage des taux moyens de fréquentation quotidiens.

82. Un troisième domaine dans lequel les gouvernements publient peu de statistiques est celui des programmes d'études. Même lorsque les filles fréquentent l'école, il se peut qu'elles reçoivent une formation très différente de celle des garçons. Dans de nombreuses sociétés, les programmes jugés appropriés pour les filles peuvent n'avoir aucun rapport avec des possibilités d'emploi ultérieures dans le secteur moderne, tandis que le programme d'études des garçons est souvent plus directement orienté vers les exigences du marché du travail. A cet égard, les taux de fréquentation des écoles professionnelles et techniques sont importants. Par ailleurs, la présence ou l'absence d'enseignants du sexe féminin peut influencer les taux de scolarisation des filles. Enfin, il importe de relever les variations considérables qui existent en ce qui concerne les définitions de l'école primaire et de la population en âge de fréquenter l'école primaire, ce qui peut compliquer les comparaisons sur des périodes et dans des endroits différents. Par exemple, il n'est guère utile de comparer les taux de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 10 ans de la douzième à la sixième et ceux des élèves de 5 à 15 ans de la douzième à la quatrième. Cela ne pose pas de problème grave pour la plupart des comparaisons des taux de participation des garçons et des filles dans un même pays. Parfois, cependant, il est utile de faire des comparaisons entre les pays. L'adoption, par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) est un pas important sur la voie de la normalisation de la terminologie relative au niveau d'éducation. En outre, les taux de fréquentation scolaire par âge peuvent permettre de régler des problèmes de comparabilité, de même que les statistiques concernant la durée probable des études, lorsqu'elles existent.

83. Plusieurs mesures provenant des recensements, des enquêtes et des dossiers administratifs et généralement disponibles sont illustrées au tableau 5. Compte tenu des limitations indiquées ci-dessus, il est également suggéré quelques mesures supplémentaires qui n'existent que pour certains pays mais qui doivent être considérées comme utiles pour les travaux futurs. Ces mesures sont examinées dans la section B ci-dessous. Les indicateurs suggérés sont notamment les suivants : a) taux d'alphabétisation des hommes et des femmes et ratio entre ces taux; b) pourcentage de la population de 6 à 23 ans fréquentant l'école, par sexe et par âge, et ratio entre les taux de scolarisation des femmes et des hommes; c) pourcentage de toutes les personnes fréquentant l'école secondaire, par sexe; d) pourcentage de femmes et d'hommes de 20 à 24 ans ayant achevé leurs études secondaires et ratio entre les hommes et les femmes de 20 à 24 ans ayant achevé leurs études secondaires. Le tableau 5 illustre quelques-unes de ces mesures. Comme dans le cas des mesures relatives à la population active, dont il est question dans la section précédente, il importe d'établir une distinction entre les tableaux détaillés dont l'établissement doit être demandé sur la base des données existantes et la sélection d'indicateurs sommaires devant servir à la formulation des programmes et des politiques. Par exemple, la présentation de tableaux indiquant le pourcentage de personnes sachant lire et écrire, par sexe et par âge, avec autant de détails que possible, est possible et utile dans chaque pays. Toutefois, un ou deux de ces groupes d'âge peut servir d'indicateur sur la situation des femmes. Lorsque des indications plus détaillées concernant les âges peuvent être utiles, il y a lieu d'envisager une présentation graphique. La figure II, basée sur le tableau 6, illustre une façon d'indiquer une diminution de la différence de taux de scolarisation des garçons et des filles en âge de fréquenter l'école secondaire entre 1967 et 1977.

B. Mesures supplémentaires

84. Dans les pays où les enquêtes ont permis de recueillir des données appropriées, ou lorsque de telles données sont rassemblées par les établissements d'enseignement eux-mêmes, des indicateurs supplémentaires peuvent être le pourcentage moyen de fréquentation quotidienne de l'école, par sexe; les taux d'abandon scolaire et de redoublement par sexe au premier niveau; le pourcentage d'élèves de dix ans et plus fréquentant l'école au début de l'année et l'ayant abandonnée à la fin de l'année, par sexe; le pourcentage de tous les enseignants au niveau élémentaire de sexe féminin; le pourcentage de tous les diplômés d'université de sexe féminin; et le nombre probable d'années, à la naissance ou à un âge déterminé, de fréquentation scolaire.

85. Les données statistiques relatives à l'assistance internationale en matière de formation est un autre domaine pouvant fournir des indicateurs de la situation des femmes dans les pays qui reçoivent une telle assistance, ainsi qu'un indicateur des domaines dans lesquels cette assistance est fournie par les pays donateurs. Par exemple, le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) passe en revue différents programmes de coopération technique bilatérale avec les pays en développement. Un tableau figurant dans son rapport intitulé Coopération pour le développement, examen 1981 fait apparaître le pourcentage de femmes parmi les étudiants et les stagiaires dans les pays donateurs. Ce tableau est fondé sur des données fournies par les différents pays. Le tableau 7 est basé sur ce tableau et montre que la proportion de femmes varie entre 2 et 27 p. 100. Dans la mesure où cette formation prépare les stagiaires à assumer des postes de niveau élevé dans le secteur moderne après leur retour dans leur pays, il est clair que relativement peu de femmes reçoivent une formation à cette fin. De telles données existent probablement pour d'autres pays et ces derniers pourraient les utiliser pour établir un autre indicateur de l'accès à l'éducation, par sexe. De telles données pourraient utilement compléter les indicateurs dérivés des recensements, enquêtes et dossiers administratifs décrits ci-dessus.

Tableau 5

Indicateurs types de l'accès à l'éducation

Indicateurs <u>a/</u>	Total	Hommes	Femmes	Ratio entre les femmes et les hommes
1. Pourcentage de personnes sachant lire et écrire <u>b/</u> 15 ans et plus	74,2	78,2	70,4	0,900
15 à 19 ans	85,0	86,1	83,9	0,974
2. Pourcentage de la population de 6 à 23 ans fréquentant l'école <u>b/</u>	27,4	34,1	20,6	0,60
3. Pourcentage d'élèves de l'enseignement secondaire	17,6	23,2	10,3	0,44
4. Pourcentages de la population ayant achevé les études secondaires <u>b/</u>	61,1	63,0	55,5	0,88
5. Taux moyen de fréquentation quotidienne en pourcentage de la population scolaire	85,0	94,0	79,0	0,84
6. Nombre probable d'années d'études				
Population totale	5,9	6,3	5,4	0,86
Population scolarisée	7,9	8,1	7,4	0,91
7. Enseignants du niveau secondaire de sexe féminin	-	-	-	0,33
8. Pourcentage des étudiants du troisième niveau faisant des études scientifiques et techniques	49,0	59,5	17,5	0,29

Note : Tableau basé sur les données concernant un pays en développement. Voir la note relative à la figure I. Un trait (-) indique que la rubrique est sans objet.

a/ Chaque indicateur doit être établi séparément pour les régions urbaines et les régions rurales et pour les principaux groupes socio-économiques d'un pays, lorsque de telles données sont disponibles.

b/ Les groupes d'âge doivent être déterminés sur la base des objectifs et des systèmes d'enseignement spécifiques de chaque pays.

Tableau 6

Taux types de fréquentation scolaire, par âge

(En pourcentage)

Age <u>a/</u>	1967	1977
<u>Hommes</u>		
14	97,7	97,7
15	77,8	87,1
16	49,0	58,3
17	27,3	31,0
18 et plus	9,9	9,1
18	..	7,3
19 et plus	..	1,8
<u>Femmes</u>		
14	96,9	98,2
15	72,3	87,3
16	39,7	60,4
17	18,8	33,2
18 et plus	4,2	8,1
18	..	6,3
19 et plus	..	1,8
<u>Total</u>		
14	97,3	97,9
15	75,1	87,2
16	44,5	59,3
17	23,1	32,1
18 et plus	7,1	8,6
18	..	6,8
19 et plus	..	1,8

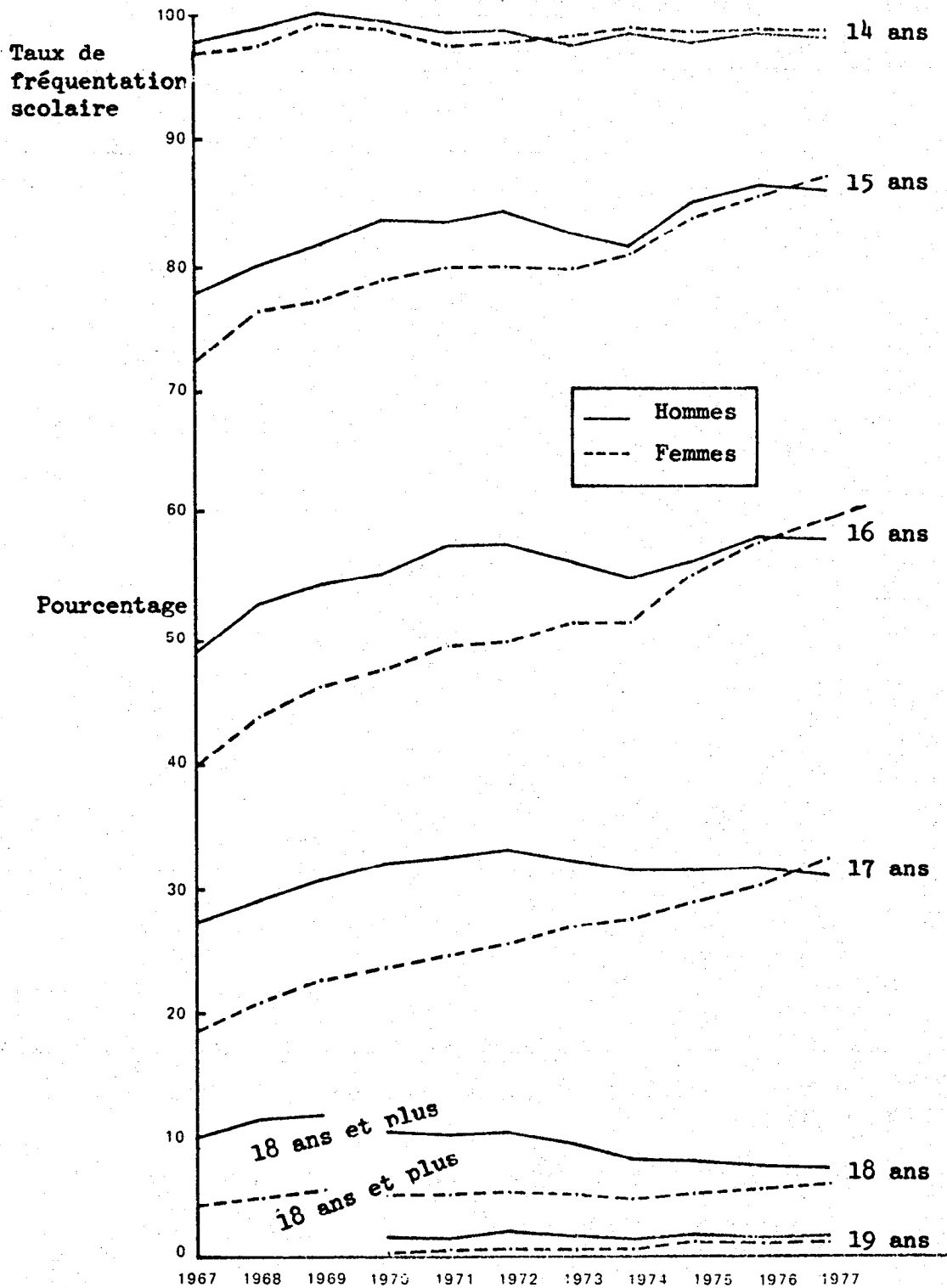
Note : Tableau fondé sur les données concernant un pays développé. Voir la note relative à la figure I.

Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas établies séparément.

a/ Les données concernant 1967 n'ont pas été établies séparément pour les personnes âgées de 18 ans et de 19 ans et plus.

Figure II

Taux de fréquentation scolaire, par âge, 1967-1977



Note: Tableau basé sur le tableau 6. Voir la note relative à la figure I.

Tableau 7

Nombre et pourcentage de femmes de pays en développement titulaires
de bourses d'études dans des pays sélectionnés de l'OCDE, 1980

Pays d'études	Etudiants et stagiaires		
	Total	Femmes	Pourcentage
Belgique	3 258	231	7
Canada	1 723	122	7
Danemark	556	117	21
Etats-Unis d'Amérique	6 854	169	2
Finlande	394	43	11
Norvège	1 260	223	18
Nouvelle-Zélande	992	275	27
Suisse	832	42	5
	15 869	1 222	8

Source : Coopération pour le développement, examen 1981 (Paris, OCDE, 1981),
p. 11, tableau 8.

VII. ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES ET PARTICIPATION DES FEMMES A LA POPULATION ACTIVE 37/

86. Il existe dans la plupart des pays une masse considérable de données provenant des recensements et des enquêtes décrivant l'activité économique et la participation de la population à la population active. Une bonne part de ces données se trouve dans l'Annuaire des statistiques du travail, publié par l'Organisation internationale du Travail (OIT), qui contient des données sur la population économiquement active dans plus de 100 pays et régions. Les données recueillies dans le cadre des recensements et des enquêtes à propos de la population active pose cependant un certain nombre de problèmes, particulièrement pour ce qui est des femmes 38/. Un grand nombre des problèmes méthodologiques que continue de poser l'établissement d'indicateurs de la situation des femmes tiennent à l'utilisation de concepts traditionnels dans les questions posées pour rassembler les données dans le cadre des recensements et des enquêtes. Aussi n'est-il pas inutile de noter brièvement les définitions et les concepts utilisés et leur historique.

87. La normalisation des concepts relatifs à la population active a commencé pendant les années 20, lorsque l'on a entrepris d'établir des classifications des industries et des professions et de mettre au point des méthodes de collecte de données sur le chômage. Les première et deuxième Conférences internationales des statisticiens du travail, tenues en 1923 et 1925, ont adopté les premières recommandations internationales sur ces questions. La première initiative prise à l'échelon international sur la voie d'une classification des travailleurs a été prise en 1938 par le Comité des experts statisticiens de la Société des Nations. Ce Comité a introduit une définition des personnes exerçant une activité rémunérée excluant les travaux ménagers effectués par les membres de la famille au foyer, et excluant également les jeunes, qui suivaient sans doute des études. Les résolutions adoptées par la huitième Conférence internationale des statisticiens du travail en 1954 ont donné des définitions et des classifications détaillées de l'étendue et de la nature des statistiques à rassembler en ce qui concerne la population active, l'emploi et le chômage. Ces résolutions ont été modifiées lors de la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail tenue en octobre 1982. D'une façon générale, les recommandations formulées en vue des séries de recensements de la population de 1960, 1970 et 1980 ont correspondu aux définitions données dans les résolutions de 1954, sous réserve de légers changements apportés aux limites des groupes d'âges et à la période de référence. Bien que les recommandations de 1954 aient été suivies pendant trente ans, les pratiques nationales ne les ont pas toujours suivies, et les divers concepts et définitions ont été modifiés pour tenir compte des conditions et des situations propres à chaque pays. Aussi la façon dont ces concepts sont appliqués diffère-t-elle de pays à pays et souvent à l'intérieur d'un même pays d'une période à une autre, d'un programme de rassemblement de données à un autre et d'une institution à une autre. Les principales différences concernent la spécification des critères à appliquer quant à la définition de personnes participant à la population active et au traitement à réserver aux travailleurs non rémunérés. Il y a lieu d'espérer que l'application des recommandations formulées par la treizième Conférence permettra d'éliminer ces différences.

88. Dans les résolutions de 1954, la définition de l'activité économique ou du travail était fondée essentiellement sur le fait qu'une personne exerçait ou non une activité pour laquelle elle était rémunérée directement ou indirectement. Cette définition comprenait les travailleurs familiaux non rémunérés, mais non les travaux ménagers exécutés au foyer. Après 1954, la population active est devenue le concept

le plus communément utilisé pour définir la population économiquement active. La population active civile a traditionnellement été subdivisée en personnes employées et personnes non employées, l'inclusion dans l'une ou l'autre catégorie étant subordonnée à des règles relativement strictes. Dans la plupart des recommandations internationales, les personnes exclues de la population active par définition étaient les personnes s'occupant à plein temps d'activités ménagères, les étudiants et quelques autres catégories, comme les retraités touchant des pensions et ne travaillant pas. Les recommandations internationales prévoyaient également que l'accomplissement d'une activité économique devait toujours avoir la priorité par rapport à l'accomplissement d'une activité non économique mais, comme les femmes souvent consacrent plus de temps que les hommes à des activités non monétaires comme la production agricole d'auto-consommation, la collecte de l'eau et la couture, les activités productives des femmes continuent d'être sous-estimées.

89. Comme on l'a noté précédemment, de nombreux pays publient des données sur la situation de l'emploi (à savoir employeurs, travailleurs indépendants, employés, travailleurs familiaux non rémunérés et travailleurs des coopératives de producteurs), dont les définitions peuvent varier. L'une des catégories qui a exercé un effet particulièrement discriminatoire à l'égard des femmes a été celle des travailleurs familiaux non rémunérés. Dans de nombreux pays, pour être considéré travailleur familial non rémunéré (et pour être inclus dans la population active), il faut avoir travaillé au moins un tiers de l'horaire normal de travail sans rémunération dans une forme ou une autre d'entreprise gérée par un parent. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont souvent les épouses qui travaillent dans de petites affaires de famille dans les régions urbaines ou dans des exploitations agricoles dans les régions rurales. Le nombre minimum d'heures de travail exigées pour être considéré comme travailleur familial non rémunéré paraît illogique dans la mesure où les personnes se plaçant elles-mêmes comme employés ou travailleurs indépendants et déclarant avoir travaillé une heure pendant la période de référence (la semaine précédente) ont été considérées appartenant à la population active. La condition selon laquelle un travailleur familial non rémunéré doit travailler au moins un tiers de l'horaire normal de travail pour pouvoir être considéré comme appartenant à la population active a été abandonnée dans les recommandations internationales de 1982. Les pratiques nationales suivies dans plusieurs pays sont déjà plus proches des nouvelles recommandations que les anciennes, et les indicateurs de ces pays devraient être plus fiables à cet égard.

90. Le traitement réservé aux travailleurs familiaux non rémunérés est particulièrement important pour les femmes qui vivent dans les régions agricoles, car les exploitations agricoles sont habituellement gérées sur la base des ménages, et la plupart des membres du ménage participent à l'exploitation, particulièrement les épouses. Souvent, toutefois, un seul membre de la famille, l'exploitant, est considéré actif sur chaque exploitation. La contribution apportée par les femmes rurales est donc souvent ignorée, de même que leurs contributions à l'activité agricole. C'est là un problème particulièrement grave dans les pays où les activités agricoles des femmes subviennent à la majeure partie des besoins de la famille 39/.

91. Il y a également une sous-estimation du nombre de travailleurs de sexe féminin dans les régions urbaines, où de nombreuses femmes travaillent dans le secteur non formel et n'ont pas de résidence ou d'emploi stables. Il n'existe pas de définition généralement acceptée du secteur non formel de l'économie, mais celui-ci peut comprendre des activités économiques négligées par les procédures habituelles de collecte de données car elles sont exercées dans de très petits établissements dépourvus d'organisation formelle ou à titre indépendant ou parce qu'elles sont

extrêmement mobiles, saisonnières, illégales ou réprouvées par les traditions culturelles. En outre, les femmes qui sont des travailleurs familiaux non rémunérés dans les établissements gérés par leur mari ou par d'autres membres de la famille peuvent ne pas être comptées dans la population active. Un autre facteur qui influe sur la mesure de la contribution des femmes à l'activité économique dans les régions urbaines est que de nombreux travailleurs qui ne sont pas des chômeurs dans la mesure où ils ne sont pas demandeurs d'emplois peuvent en fait être définis comme sous-employés dans la mesure où ils travaillent involontairement à temps partiel, moins que la durée normale de travail ou dans des emplois ne correspondant pas à leurs compétences. Rares sont les pays qui publient des données sur le sous-emploi, mais de telles statistiques peuvent être établies où les données nécessaires sont rassemblées.

92. La classification ou l'énumération des femmes en tant que main-d'oeuvre familiale non rémunérée est importante du point de vue de la situation des femmes à deux égards opposés. D'une part, si les femmes ne sont pas comptées avec exactitude, leur contribution aux produits économiques de la nation n'est pas mesurée avec précision. Il importe par conséquent d'obtenir et d'utiliser des données exactes pour mesurer les taux de participation à la population active. D'un autre côté, la classification en tant que main-d'oeuvre familiale non rémunérée peut contribuer au chômage caché des femmes dans la mesure où les femmes qui préféreraient et accepteraient un emploi rémunéré si elles pouvaient en trouver un sont classées comme main-d'oeuvre familiale non rémunérée et par conséquent comme employées. Par conséquent, les travailleurs familiaux non rémunérés doivent être comptés avec exactitude dans toutes les statistiques relatives à la participation à la population active, mais les indicateurs du chômage doivent mettre l'accent sur la main-d'oeuvre rémunérée 40/. Cela n'exige pas de changements conceptuels majeurs, mais simplement un peu plus de manipulation des statistiques existantes.

93. Les anciennes recommandations internationales concernant la mesure de l'emploi et des activités de la population active n'était pas suffisantes pour résoudre le problème du sous-emploi ou de la sous-estimation, particulièrement dans les pays en voie de développement. Ces causes de sous-estimation et d'exclusion ont également entraîné de grandes différences dans les taux de participation à la population active publiés à l'échelon international. Il ressort d'une étude des estimations de la population active faite par l'OIT que les estimations des taux de participation des hommes à la population active sont beaucoup plus constantes de pays à pays que les taux de participation des femmes à la population active 41/. Invariablement, les taux concernant les femmes sont inférieurs à ceux des hommes, et aussi plus variables.

94. Par ailleurs, le concept de "travailleur employé" est souvent interprété ou spécifié en fonction d'une activité principale ou primaire. Les femmes, particulièrement dans les régions rurales, qui exercent plusieurs activités peuvent travailler de longues heures mais ne pas être considérées comme employées car elles n'ont pas d'activité "principale". Cela est vrai aussi dans le secteur non formel ou dans les entreprises familiales des régions urbaines.

95. Comme on l'a indiqué dans le chapitre précédent dans les limitations des données, certaines activités économiques des femmes, particulièrement lorsqu'elles s'occupent des animaux de la ferme, de la cuisson et de la mise en conserve des aliments, de la cuisine pour les ouvriers agricoles, du potager de famille et d'activités semblables, sont généralement ignorées et doivent faire l'objet d'une attention accrue. Par ailleurs, on s'est demandé si les données relatives à l'activité économique ne devraient pas également englober toutes les activités ménagères et les

soins donnés aux enfants, ainsi que la valeur de ce travail 42/. Ces activités ne sont pas prises en considération dans le cadre des recensements ou des enquêtes sur la population active, et un grand nombre de ces questions n'ont pas été réglées. La valeur de la production ménagère et des autres activités économiques non monétaires des femmes est cependant plus généralement admise, et des travaux considérables sur l'estimation de leur valeur monétaire sont actuellement en cours. L'autre rapport publié dans la même série, intitulé Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes, passent en revue l'état d'avancement de ces travaux et contient des recommandations concernant les études à entreprendre à l'avenir.

A. Séries et indicateurs

96. En ce qui concerne la population active, plusieurs indicateurs de l'activité économique des femmes peuvent être établis simplement en ventilant les données qui existent déjà. Les indicateurs suggérés sont, entre autres, les suivants : a) taux de participation à la population active, par sexe et par âge et par résidence urbaine et rurale, b) travailleurs familiaux non rémunérés en proportion de toutes les personnes participant à la population active, par sexe, avec un ratio entre les taux des hommes et des femmes; c) chômage, par sexe et par âge (et, si possible, par résidence urbaine et rurale) et ratio entre les taux de chômage des hommes et des femmes; d) taux de chômage de la population active rémunérée, par sexe; et e) proportion de femmes économiquement actives exerçant des professions libérales ou occupant des postes de direction, par rapport à celles de hommes. En outre, dans les pays où de telles données existent, il y a lieu de prévoir quelques indicateurs fondés sur les données provenant des enquêtes sur l'emploi du temps 43/. On trouvera à l'annexe I ci-dessous une liste détaillée de séries applicables à la sélection d'indicateurs appropriés pour les pays ayant atteint des stades de développement différents. Les tableaux 8 et 9 suggèrent la façon de présenter certaines des mesures indiquées ci-dessus.

97. Les usagers de chaque pays ne doivent pas perdre de vue la différence qu'il peut y avoir entre le nombre de mesures et d'indicateurs établis par un statisticien ou un spécialiste des sciences sociales et le nombre d'indicateurs devant être présentés à des responsables politiques qui peuvent n'avoir qu'une connaissance superficielle de la statistique. En donnant beaucoup de détails, simplement parce que ces détails existent, on peut souvent obscurcir plutôt qu'éclaircir la question. Par exemple, presque tout le monde convient qu'une ventilation par âge est importante pour l'étude des données relatives à la population active et à l'emploi. Par conséquent, pour établir les mesures et les indicateurs suggérés ci-dessus, le statisticien devra calculer des mesures aussi détaillées que possible sur le plan de l'âge afin de pouvoir étudier les tendances au sein des cohortes. Le tableau 8 illustre certaines des mesures pouvant être établies dans un pays disposant de données satisfaisantes sur la population active par âge et par sexe. A ce stade, le statisticien ou l'auteur du tableau doit faire preuve de jugement pour déterminer le nombre, qui doit être aussi petit que possible, de ces mesures et des mesures dérivées pouvant servir d'indicateurs afin de tracer un profil de la situation des femmes participant à la population active et de donner une indication des besoins à prendre en considération lors de la formulation des objectifs, des politiques et de plans. Chaque pays procèdera à cette sélection sur la base de ses besoins et de ses intérêts propres ainsi que des données existantes. Le tableau 8 présente une série possible d'indicateurs pouvant être dérivés des tableaux détaillés dans le cadre des recensements ou des enquêtes sur la population active. Les mesures de l'activité économique peuvent également être présentées sous forme de graphique simple pour qu'un profane

puisse plus facilement comprendre les principaux aspects de la situation. Par exemple, les figures III et IV illustrent deux types de graphique simple qui peuvent être utilisés pour démontrer que dans un pays donné :

a) La population active compte moins de femmes que d'hommes, sous réserve de variations considérables de région à région;

b) Sur une période de cinq ans, les taux de chômage ont été plus élevés chez les femmes que chez les hommes, sans que l'écart entre eux paraisse se rétrécir.

B. Mesures supplémentaires

98. L'entrée sur le marché du travail et la recherche d'un emploi sont les premières étapes sur la voie de l'acquisition d'une situation à long terme qui soit appropriée du point de vue tant de la rémunération que des compétences. Les marchés du travail, dans de nombreux pays ayant atteint des stades de développement très différents, se caractérisent par une ségrégation des hommes et des femmes pour ce qui est des industries dans lesquelles ils travaillent et des professions qu'ils exercent. L'écart qui existe entre les revenus des hommes et des femmes dans de nombreux pays est, dans une large mesure, un résultat de cette ségrégation. Par exemple, bien qu'il y ait eu une augmentation significative de la proportion de femmes dans certaines professions traditionnellement réservées aux hommes, comme avocats, juges et informaticiens, 68,5 p. 100 des femmes employées occupaient encore en 1978, aux Etats-Unis, des emplois traditionnellement féminins. Cette situation n'a pas beaucoup changé depuis les années 50. Chez les femmes, le principal groupe professionnel était celui des employés de bureau, qui comprend les dactylographes, les commis et les secrétaires.

99. Des tableaux détaillés présentant les catégories professionnelles par sexe sont nécessaires pour étudier la mesure dans laquelle il existe une ségrégation par sexe en matière d'emploi et dans l'industrie, et si cette ségrégation s'aggrave ou s'estompe. Des tableaux fondés sur des catégories très larges ne sont pas particulièrement utiles en l'occurrence, car ces catégories dissimulent la ségrégation qui existe dans des professions spécifiques. Aux Etats-Unis, par exemple, la catégorie "professions libérales et techniciens" comprend des professions essentiellement féminines comme celles d'infirmière, bibliothécaire et maîtresse d'école primaire, ainsi que des professions essentiellement masculines comme avocat, comptable et informaticien. Le tableau 10 illustre la façon dont peuvent être décrites la concentration et la ségrégation professionnelles dans les pays qui disposent de données détaillées concernant les emplois et l'industrie, par sexe.

Tableau 8

Séries types permettant de sélectionner des indicateurs de la participation à la population active a/

	Total	Hommes	Femmes
<u>Pourcentage de la population économiquement active</u>			
<u>Ages</u>			
-15	9,7	15,1	4,0
15-19	29,1	49,9	5,1
20-24	41,6	71,7	12,4
25-29	51,1	92,8	10,8
30-34	51,3	97,7	6,0
45-49	52,5	98,2	3,5
50-54	49,2	96,8	3,1
55-59	52,5	95,0	2,7
60-64	39,0	76,7	2,2
65+	20,5	40,9	1,0
Total <u>b/</u>	30,2	54,1	5,5

Pourcentage de la population économiquement active au chômage

<u>Ages</u>			
-15	16,0	16,3	15,7
15-19	17,0	10,1	31,0
20-24	10,7	6,7	25,6
25-29	7,7	3,8	11,5
30-34	6,0	4,0	10,3
35-39	4,2	1,2	8,0
40-44	2,3	0,5	5,3
45-49	2,5	0,5	5,3
50-54	1,1	1,0	1,6
55-59	1,0	1,0	1,1
60-64	1,0	0,9	1,6
65+	-	-	-
Total	7,9	4,1	13,3

Tableau 8 (suite)

	Total	Hommes	Femmes
<u>Occupation de la population économiquement active, répartition en pourcentage</u>			
Employeurs	2,2	3,4	0,4
Travailleurs indépendants	15,3	19,0	9,3
Employés	67,5	71,8	60,7
Travailleurs familiaux non rémunérés	14,3	5,0	28,9
Autres	0,7	0,7	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Branche d'activité économique de la population économiquement active, répartition en pourcentage c/

Agriculture	41,0	36,0	54,0
Industries extractives et manufacturières	15,0	16,0	12,0
Construction	6,0	7,0	1,0
Transport et communications	7,0	9,0	2,0
Commerce	11,0	12,0	10,0
Services communautaires et personnels	20,0	19,0	21,0
Total	100,0	100,0	100,0

Note : Tableau fondé sur les données concernant un pays en développement. Voir la note relative à la figure III. Un tiret (-) indique que l'article est sans objet.

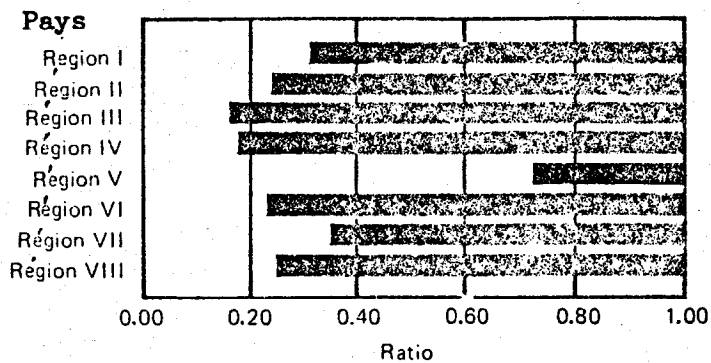
a/ Le totaux peuvent ne pas correspondre, les chiffres ayant été arrondis.

b/ Y compris les personnes d'âge inconnu.

c/ Cette rubrique peut être développée pour faire apparaître les groupes d'âge pertinents.

Figure III

Ratio entre les taux de participation à la population active des femmes
et des hommes, par région d'un même pays



Note: Basé sur les données concernant un pays développé. Voir la note relative à la figure I.

Tableau 9

Indicateurs types de l'activité de la population active

Indicateur <u>a/</u>	Total	Hommes	Femmes	Ratio entre les femmes et les hommes
	----- (en pourcentage)			
Population économiquement active				
<u>Ages b/</u>				
15 ans et plus	30,1	54,1	5,5	0,102
30 à 34 ans	51,3	97,7	6,0	0,061
Travailleurs familiaux non rémunérés appartenant à la population économiquement active				
<u>Ages b/</u>				
15 ans et plus	14,3	5,0	28,9	5,8
20 à 24 ans	14,0	5,0	28,0	5,6
Chômeurs par rapport à la population active totale				
<u>Age b/</u>				
15 ans et plus	7,9	4,0	13,3	3,3
25 à 34 ans	6,0	3,0	7,3	2,4
Chômeurs - population active rémunérée	8,1	4,2	18,5	4,4
Emploi non agricole	59,1	64,0	46,0	0,72
Employés et ouvriers agricoles	67,5	71,8	60,7	0,85
Professions libérales et cadres	9,5	10,5	8,0	0,76

Note : Tableau basé sur des données concernant un pays développé. Voir la note relative à la figure I.

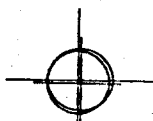
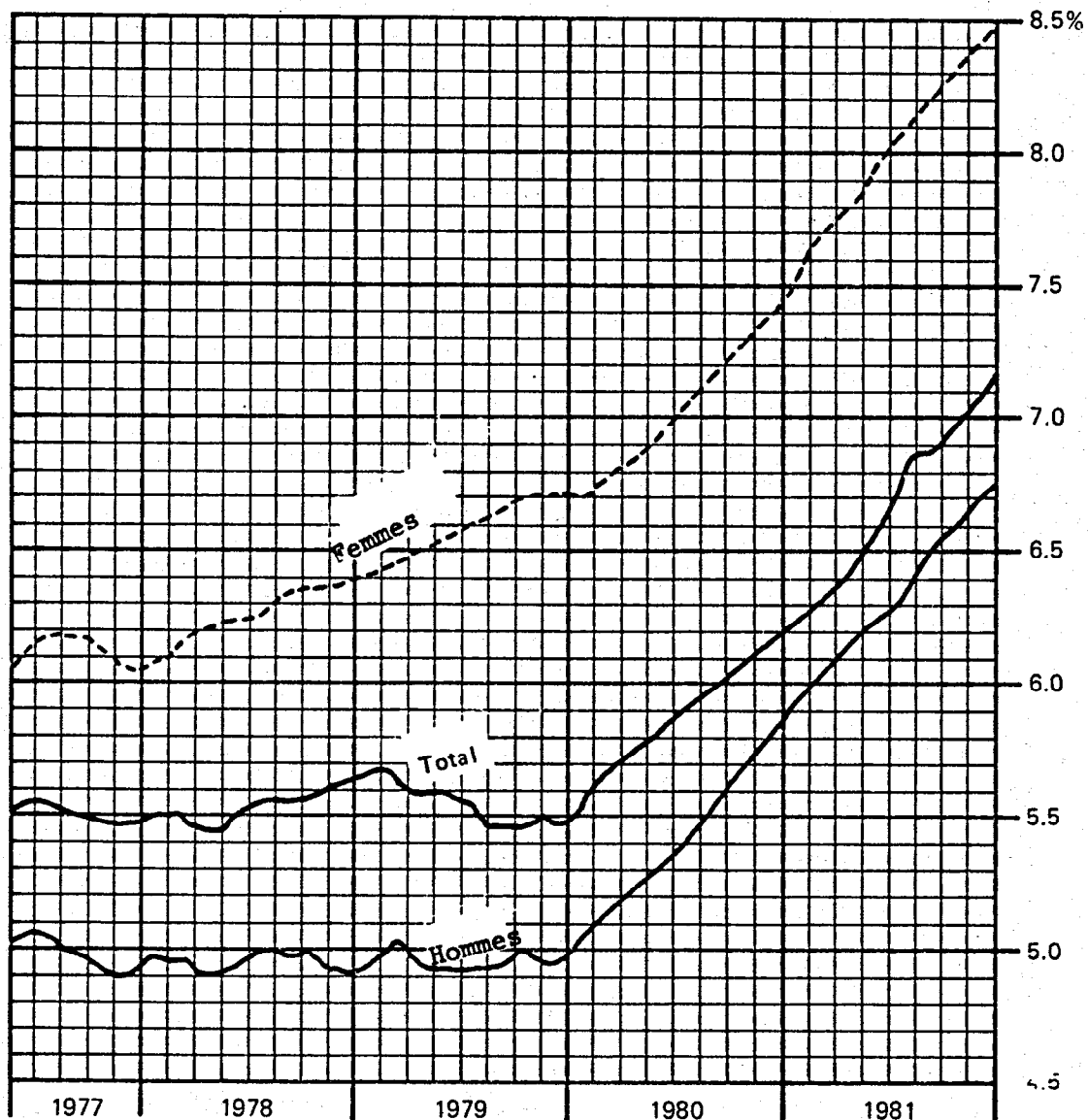
a/ Chaque indicateur doit être indiqué séparément pour les régions urbaines et rurales et pour les principaux groupes socio-économiques d'un même pays lorsque de telles données sont disponibles.

b/ Les groupes d'âge doivent être déterminés selon les besoins spécifiques de chaque pays.

Figure IV

Pourcentage de la population active civile au chômage, 1977-1981

Nombre de chômeurs (hommes et femmes) en pourcentage de la population active civile, 1977-1981



Note: Figure basée sur des données concernant un pays développé.
Voir la note relative à la figure I.

Tableau 10

Mesures types de la concentration par profession et par industrie

<u>A. Emploi civil total et emploi par industrie et par sexe</u>		Mars 1972	Mars 1978
Emploi total	Total	4 630 400	4 930 900
	Hommes	66%	63%
	Femmes	34%	37%
Industries extractives	Total	75 100	77 100
	Hommes	93%	92%
	Femmes	7%	8%
Industries manufacturières	Total	1 303 300	1 164 400
	Hommes	73%	75%
	Femmes	27%	25%
Electricité, gaz et eau	Total	99 700	105 000
	Hommes	91%	91%
	Femmes	9%	9%
Construction	Total	396 400	359 100
	Hommes	95%	94%
	Femmes	5%	6%
Commerce de gros et de détail	Total	916 300	983 100
	Hommes	59%	58%
	Femmes	41%	42%
Transport et entreposage	Total	257 000	271 900
	Hommes	87%	86%
	Femmes	13%	14%
Communications	Total	116 300	125 600
	Hommes	77%	76%
	Femmes	23%	24%
Finances et assurances	Total	374 300	413 500
	Hommes	54%	48%
	Femmes	46%	52%
Administration publique et défense	Total	193 700	249 600
	Hommes	68%	62%
	Femmes	32%	38%
Services communautaires	Total	629 400	873 300
	Hommes	39%	37%
	Femmes	61%	63%
Loisirs	Total	253 600	292 000
	Hommes	40%	42%
	Femmes	60%	58%

Tableau 10 (suite)

<u>B. Femmes en pourcentage de l'emploi total, par grands groupes professionnels</u>		
	1970	1960
Total de femmes employées	37,7	33,3
Professions libérales et techniciens	38,6	36,2
Cadres et administrateurs (sauf dans l'agriculture)	15,9	15,6
Ventes	43,1	39,8
Emplois de bureau	74,6	67,8
Artisanat et occupations connexes	3,3	2,6
Opératrices	30,9	27,9
Ouvrières non agricoles	3,7	2,3
Emplois domestiques privés	97,4	98,5
Autres services privés	60,2	53,5
Exploitantes agricoles et directrices d'exploitations agricoles	4,6	3,9
Ouvrières agricoles et superviseurs	32,4	35,3

<u>C. Femmes exerçant des professions libérales et techniques sélectionnées</u>		
Occupation	Emploi total	Femmes en pourcentage du total
Total des professions libérales et techniques	14 245	42,7
Comptables	975	30,1
Informaticiens	428	23,1
Ingénieurs industriels	206	8,7
Avocats et juges	499	9,4
Bibliothécaires	187	84,5
Biologistes et physiciens	273	17,9
Médecins	424	11,3
Infirmiers	1 112	96,7
Enseignants au niveau élémentaire	1 304	84,0
Enseignants au niveau secondaire	1 154	51,6
Arpenteurs	82	2,4
Pilotes d'aéronefs	69	1,4

100. Indépendamment des indicateurs ci-dessus, les données recueillies dans le cadre des recensements et des enquêtes dans la plupart des pays développés et dans de nombreux pays en développement permettent de construire un "indice de la ségrégation professionnelle". Le niveau de détail, en ce qui concerne les professions, dépend des systèmes de collecte de donnée des différents pays. La Classification internationale type des professions (CITP) au niveau des groupes mineurs, qui comprend 84 catégories, figurant à l'annexe III ci-dessous, peut constituer la base de l'analyse, mais les ventilations plus détaillées qui existent dans de nombreux pays sont préférables.

101. L'indice de ségrégation à utiliser peut être un indice simple de dissimilitude, qui est facile à calculer et à interpréter 44/. L'indice représente la somme des différences entre les pourcentages de la population active de sexe masculin et de sexe féminin dans chaque groupe professionnel, divisées par deux. Il faut pour cela calculer les différences entre les pourcentages d'hommes et de femmes dans les catégories professionnelles correspondantes. Les différences sont alors ajoutées, sans égard à leur signe, et divisées par deux. La formule générale est la suivante :

où

$$\text{Indice de ségrégation (dissimilitude)} = \frac{1}{2} \sum m_{iy} - f_{iy}$$

m_{iy} = pourcentage de la population active de sexe masculin exerçant la profession "i" dans l'année "y", et

f_{iy} = pourcentage de la population active de sexe féminin exerçant la profession "i" dans l'année "y".

L'indice a une valeur comprise entre 0 et 100, zéro représentant une intégration complète et 100 une ségrégation complète. L'indice montre quel est le pourcentage d'hommes et de femmes qui devraient changer d'emploi pour que la répartition professionnelle des hommes et des femmes soit la même. L'indice ne veut pas dire que la répartition doit être la même mais montre seulement les différences de répartition.

102. Bien que l'indice soit simple, il a quelques inconvénients, notamment le fait qu'il ne tient pas compte des effectifs relatifs de chaque catégorie. L'importance de l'indice est affecté par le nombre de catégories professionnelles sur lesquelles porte la répartition et par les effectifs relatifs de chacune d'entre elles, ainsi que par l'ampleur de la différence qui existe dans les proportions d'hommes et de femmes à l'intérieur de chaque catégorie. Par conséquent, les comparaisons portant sur plusieurs périodes ou sur plusieurs pays ou sous-groupes doivent être fondées sur des systèmes de classification des professions semblables. Pour ce qui est de la ségrégation professionnelle des hommes et des femmes dans un pays donné, par exemple, la valeur de l'indice dépend à la fois des répartitions des professions ainsi que des proportions d'hommes et de femmes dans chaque catégorie professionnelle. Tout changement soit des effectifs relatifs des professions soit de la composition par sexe des différentes professions, entraînera un changement de l'indice. Il a été proposé un autre indice qui établit une pondération entre les différences sur la base de l'unité, selon la proportion de la population active totale que comprend chaque catégorie 45/. Cette dernière mesure n'est par recommandée en l'occurrence car, bien qu'elle ait été calculée pour plusieurs pays, elle présente également quelques inconvénients. En particulier, elle est affectée par le nombre de catégories. Des travaux expérimentaux plus approfondis sont nécessaires à cet égard, et il faut aussi faire un calcul statistique plus poussé que celui du simple indice de dissimilitude; une modification de cet indice sera cependant peut-être utile à l'avenir.

103. Dans le cas d'un certain nombre de pays développés, il est possible d'utiliser un autre indice encore : une comparaison des hommes et des femmes appartenant à la population active, sur la base d'un indicateur de la situation professionnelle. Depuis les années 60, des travaux considérables ont été faits au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni, entre autres, pour établir des indicateurs concernant les professions détaillées signalées dans les recensements 46/.

104. Plusieurs autres indicateurs peuvent être suggérés, par exemple la durée moyenne de la vie active. De nombreux pays calculent actuellement l'espérance de vie à la naissance sur la base de statistiques provenant de systèmes fiables d'enregistrement des décès et des naissances ou d'estimations des taux de décès par âge tirés de données incomplètes. Des indicateurs sociaux dans d'autres domaines, notamment l'éducation et la population active, peuvent être tirés de séries chronologiques de l'espérance de vie à la naissance 47/. Les taux de survie peuvent être utilisés pour étudier l'évolution de l'emploi pendant toute une vie dans les pays qui disposent d'estimations satisfaisantes de l'espérance de vie. On peut, par exemple, estimer l'espérance, à la naissance, d'années d'activité économique pour faire une comparaison avec l'espérance de vie elle-même. Dans un pays où l'espérance de vie pour les hommes a été estimée à 68,5 ans, l'on a constaté que la durée escomptée de la vie active était de 45,1 ans, et que par conséquent, en moyenne, la situation de dépendance économique durerait 23,4 ans.

105. Comme il est indiqué dans Vers un système de statistiques démographiques et sociales, "la durée moyenne de la vie de travail indique que la durée du temps passé au travail au cours d'une période de travail définie de façon conventionnelle et se déroulant généralement sur 50 ans, entre 15 et 64 ans" 48/. La durée moyenne escomptée de la vie de travail est une mesure utile de l'emploi ainsi que des possibilités de gain et de la sécurité. Elle peut être un indicateur moins utile en ce qui concerne les femmes dans de nombreux pays où les femmes entrent dans la population active et la quittent de nombreuses fois pendant leur vie active. Cette mobilité de la main-d'oeuvre peut être évaluée au moyen d'une série concernant les entrées et les sorties de la population active dans les pays où de telles données sont disponibles 49/.

106. Les statistiques dont on dispose en ce qui concerne les femmes travaillant dans l'agriculture doivent également être perfectionnées pour obtenir des indications concernant l'accès des femmes à la terre, à la formation et aux services et leur participation aux activités qui contribuent à améliorer la situation. Il ressort d'un document établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) que les pays en développement pourraient se baser sur les archives administratives pour décrire le rôle des femmes dans l'agriculture 50/. Par exemple, les données que l'on trouve habituellement dans les archives des ministères de l'agriculture pourraient servir à établir un ratio, par sexe, des vulgarisateurs agricoles, et le pourcentage de femmes appartenant à des coopératives rurales peut être calculé sur la base des données que l'on trouve habituellement auprès des ministères des coopératives. Il s'agit là d'indicateurs qui peuvent être utiles aux pays qui disposent de telles données, mais le fait que ces données sont rarement disponibles sous forme publiée donne à penser qu'elles font probablement défaut à de nombreux pays. En tout état de cause, différentes combinaisons des indicateurs décrits ci-dessus devraient permettre de se faire une idée raisonnablement claire du rôle joué par les hommes et par les femmes sur les marchés du travail de différents pays.

VIII. SANTE, SERVICES DE SANTE ET NUTRITION

107. Comme il est indiqué dans le rapport intérimaire de l'ONU sur les travaux nationaux et internationaux consacrés aux indicateurs sociaux, "les mesures de l'espérance de vie et de la mortalité infantile comptent parmi les indicateurs sociaux les plus utilisés de tous dans le domaine des conditions de vie; en effet, elles sont très largement accessibles et sont comparables sur le plan international à la plupart des autres indicateurs; par ailleurs, on reconnaît universellement leur intérêt pour mesurer le niveau de vie" 51/. Même lorsque les données de base comportent des lacunes, il est parfois possible de faire des estimations raisonnablement précises. Toutefois, bien que de telles estimations suffisent pour décrire des tendances et des situations générales, il se peut qu'elles ne soient pas satisfaisantes s'agissant d'analyser des répartitions et des différences à l'intérieur des pays. Certains de ces problèmes sont discutés à la section A ci-dessous, et des indicateurs types sont étudiés dans la section B.

A. Statistiques de la mortalité et de la morbidité

108. Les taux bruts de mortalité sont fréquemment les seules statistiques de la mortalité disponibles, et ils sont donc souvent utilisés comme indicateurs de la santé nationale. Cependant, nul n'ignore que ces taux reflètent le taux de fécondité et la structure par âge d'un pays beaucoup plus que son niveau de santé. De ce fait, un pays "sain" comme la Suède, où l'espérance de vie est élevée et où, par conséquent, la population âgée est nombreuse, peut fort bien avoir un taux brut de mortalité relativement élevé. Cependant, les pays qui ont des systèmes statistiques relativement exacts établissant des ventilations par âge et par sexe (ne serait-ce que dans les régions urbaines) auront peut-être intérêt à mettre au point des indicateurs fondés sur ces données. Par exemple, un ratio entre les taux de décès des hommes et des femmes, particulièrement aux âges les plus jeunes, peut mettre en lumière des différences en ce qui concerne les soins et le traitement accordés aux nouveau-nés et aux jeunes enfants de sexes masculin et féminin. De tels indicateurs exigent une évaluation soigneuse des sources des données sur la base desquelles il sont fondés.

109. Quelques pays utilisent les recensements et les enquêtes pour collecter les données sur la mortalité. Les estimations fondées sur ces sources doivent être faites avec une très grande prudence en raison des erreurs que peuvent comporter les réponses aux recensements et aux enquêtes, des problèmes de couverture et ainsi de suite. Dans le cas des enquêtes, la mortalité est un événement relativement rare et même si les intéressés répondaient avec exactitude, il faudrait avoir un échantillon très nombreux pour relever un nombre d'événements significatif. Les données concernant la mortalité infantile provenant d'enquêtes directes peuvent également être sujettes à caution car de telles données exigent des informations exactes quant au moment auxquels surviennent les événements vitaux, qui peuvent être difficiles à obtenir dans le cadre des enquêtes réalisées dans de nombreux pays en développement.

110. Etant donné que l'espérance de vie est fondée sur les données relatives à la mortalité par âge, un tel indicateur ne peut être utilisé que dans les pays ayant des systèmes statistiques satisfaisants. Les estimations dérivées de modèles sont utiles pour se faire une idée exacte de situations et de tendances générales, mais elles le sont moins lorsqu'il faut faire des analyses comparatives des différences de taux de mortalité par sexe étant donné que la plupart des modèles sont fondés sur des hypothèses liées au sexe.

111. Les données nécessaires à l'établissement d'indicateurs de la morbidité, y compris les incapacités et invalidités, sont encore moins disponibles que les données concernant la mortalité. Quelques systèmes d'archives administratives permettent d'obtenir des statistiques concernant les maladies contagieuses et infectieuses, et ils peuvent comporter aussi des statistiques fragmentaires concernant d'autres maladies. Toutefois, ces statistiques ne sont généralement ni suffisamment complètes, ni suffisamment bien organisées, pour servir de base à l'établissement d'indicateurs sociaux. De nombreux pays utilisent les enquêtes sur les ménages pour collecter des statistiques sur la santé et la nutrition. Certains rassemblent également des données sur les soins hospitaliers et les visites des médecins, bien que l'utilité de données aussi rudimentaires s'agissant d'établir des indicateurs sociaux soit douteuse. Chaque pays doit évaluer de près ses propres sources.

112. Plusieurs institutions internationales s'emploient également à améliorer les statistiques concernant la santé et la nutrition. La FAO publie périodiquement l'Enquête mondiale sur l'alimentation, qui évalue la situation alimentaire mondiale et donne des indicateurs des niveaux et des habitudes de consommation alimentaire ainsi que des estimations du nombre de personnes sous-alimentées. Cependant, les données relatives à la nutrition sont rarement disponibles par sexe ou par âge. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a établi des méthodes de mesure de la santé, et notamment des schémas de croissance, à l'intention des pays en développement. L'OMS a également entrepris une étude d'indicateurs pouvant servir à suivre et à évaluer les résultats de la Stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici l'an 2000 aux échelons national, régional et mondial 52/. De nouvelles améliorations et une plus grande simplification des méthodes et un recours accru aux enquêtes sur les ménages devrait permettre de disposer pendant les années 80 d'indicateurs plus nombreux et plus précis dans ces domaines que dans le passé.

B. Indicateurs types

113. En dépit des lacunes notées ci-dessus, de nombreux pays pourront établir un pour plusieurs des indicateurs suggérés ci-après sur la base des données existantes.

a) Ratio entre les taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances de sexe masculin et 1 000 naissances de sexe féminin;

b) Ratio entre les taux de mortalité des enfants de un à quatre ans de sexe féminin et des enfants de un à quatre ans du sexe masculin;

c) Espérance de vie des femmes à la naissance en comparaison de l'espérance de vie des hommes à la naissance;

d) Taux de mortalité maternelle;

e) Pourcentage des naissances vivantes de moins de 2 500 grammes;

f) Pourcentage d'accouchements accomplis par du personnel formé;

g) Tableau des poids, par âge, pour les enfants de sexes masculin et féminin de moins de cinq ans. Indice de la "normalité" relative;

h) Consommation par habitant de calories et/ou de protéines animales par jour et par sexe, dans les pays qui disposent de telles estimations par sexe;

i) Proportions relatives d'hommes et de femmes vaccinés contre des maladies spécifiques (diphthérie, tétanos, coqueluche, rougeole, poliomyélite et tuberculose);

j) Pourcentages de lits d'hôpitaux disponibles utilisés par les hommes et par les femmes pendant l'année à des fins autres que la grossesse et l'accouchement;

k) Proportions d'hommes et de femmes souffrant d'incapacité définie;

l) Nombre moyen de jours d'incapacité pendant l'année, pour les hommes et pour les femmes;

m) Proportions d'hommes et de femmes ayant recours à différents types d'agents sanitaires, de médecins ou des services de santé.

IX. INDICATEURS DANS D'AUTRES DOMAINES

114. Les indicateurs suggérés dans la section qui précède répondent à tous les critères suivants :

a) Sur le plan conceptuel, il sont utiles pour comprendre, d'une façon générale, la situation des femmes par rapport à celle des hommes;

b) Ils sont comparables dans la mesure où au moins certains d'entre eux sont utilisés dans la pratique de la même façon et mesurent à peu près les mêmes choses dans différentes régions de chaque pays;

c) Ils sont valables en ce sens qu'ils mesurent les situations recherchées et non d'autres situations connexes;

d) Une base de données relativement exactes et fiables existe dans un assez grand nombre de pays pour qu'elles puissent servir à l'établissement d'indicateurs dans de nombreux pays.

En outre, bien que ces indicateurs ne soient pas sans présenter certains problèmes, dont il est question dans chacun des chapitres ci-dessus, ils peuvent généralement servir à faire des comparaisons tant à l'intérieur des pays qu'entre des pays différents.

115. Il ressort des séries statistiques publiées pour les années 70 qu'un certain nombre d'autres indicateurs de la situation des femmes peuvent être établis au moyen des données existantes dans de nombreux pays. Les séries de données existantes, toutefois, ne répondent pas à tous les critères ci-dessus. Elles ne sont pas comparables pour de très nombreux pays, et il se peut qu'elles ne soient pas fiables dans un grand nombre de pays ou qu'elles ne soient pas aussi importantes, sur le plan conceptuel, que les statistiques relatives à la population active, l'éducation, les familles et les ménages. Les domaines dans lesquels les statistiques internationales font défaut ou ne sont pas publiées régulièrement mais qui peuvent constituer des indicateurs utiles lorsque des statistiques sont disponibles à l'échelon national sont notamment les gains et les revenus, la participation politique et les libertés individuelles, l'urbanisation et les migrations. Des indicateurs spécifiques dans ces domaines sont décrits dans le présent chapitre, mais ils n'ont pas tous été pris en considération dans l'annexe I.

A. Revenu et répartition du revenu

116. Bien que l'on s'intéresse beaucoup aux statistiques concernant le revenu dans presque tous les pays, il n'existe pas de base conceptuelle ou empirique satisfaisante permettant de faire des comparaisons internationales de la répartition du revenu 53/. Comme l'a fait observer l'auteur d'une analyse :

L'état actuel des statistiques concernant la distribution du revenu ne justifie pas à ce stade, la publication de tableaux offrant une comparaison des différents pays sur la base d'indices d'ensemble de l'égalité ou de l'inégalité et de donnant l'impression que l'on cherche à définir un ordre de mérite à l'échelle internationale [...]

Il est plus justifié de faire des comparaisons sur différentes périodes à l'intérieur d'un même pays; on peut se demander cependant si une justification suffisante existe 54/.

117. Les données concernant les gains présentent souvent les mêmes lacunes que celles qui concernent le revenu, mais, au moins dans les pays qui ont des systèmes statistiques raisonnablement complets, les gains peuvent servir à faire des comparaisons sur plusieurs périodes à l'intérieur d'un même pays. De telles comparaisons sont de plus en plus recherchées.

118. De nombreux pays ont ratifié la Convention No 100 de 1951 de l'Organisation internationale du Travail concernant l'égalité de rémunération entre la main-d'oeuvre masculine et la main-d'oeuvre féminine pour un travail de valeur égale. Un grand nombre de pays ont également promulgué des lois à cet égard. Il est donc intéressant d'évaluer les différences de rémunération entre hommes et femmes et entre les divers groupes socio-économiques qui intéressent chaque pays. Dans tous les cas où l'on a fait des comparaisons, l'on a relevé des différences considérables entre les rémunérations moyennes des hommes et des femmes 55/. Des données raisonnablement comparables concernant la rémunération des travailleurs à plein temps dans 17 pays montrent que la rémunération des femmes est comprise entre 55 et 85 p. 100 de celle des hommes 56/. Il semble par conséquent que cet indicateur devrait continuer à être utilisé dans les pays où il est approprié et que l'on devrait poursuivre les recherches sur les méthodes permettant de tenir compte des travailleurs à temps partiel de tous les secteurs de l'économie et des personnes qui travaillent dans de petits établissements, qui sont actuellement exclus des statistiques sur les rémunérations. Une ventilation par âge et par profession peut également être faite dans tout indicateur de l'égalité de rémunération, l'objectif étant de déterminer ce que font les hommes et les femmes dans chaque pays et quels gains économiques ils tirent de leurs activités.

119. Indépendamment des différences de rémunération par sexe, d'autres mesures des inégalités liées au sexe existant sur le marché du travail sont notamment la couverture des régimes de sécurité sociale, la couverture des régimes d'assurances publiques ou privées et l'existence de congés de maternité et d'autres congés rémunérés; pour les femmes qui n'appartiennent pas à la population active, d'autres mesures peuvent être les sources de revenu autres que les rémunérations, c'est-à-dire l'assistance sociale, les pensions, les loyers, les intérêts, les indemnités, et ainsi de suite. Par conséquent, bien qu'il se peut que la majorité des pays ne disposent pas de ces données, il est suggéré les indicateurs suivants aux pays qui recueillent ces données ou à ceux qui envisagent de collecter des statistiques sur les rémunérations et les gains :

a) Rémunérations moyennes des travailleuses à plein temps en pourcentage de la rémunération des travailleurs à plein temps (par industrie et par profession, si possible);

b) Proportion des femmes économiquement actives couvertes par les régimes de sécurité sociale, en comparaison de celles des hommes;

c) Proportion de femmes employées couvertes par des régimes d'assurance publics ou privés, en comparaison de celle des hommes;

d) Proportion de femmes employées ayant droit à un congé annuel rémunéré, en comparaison de celle des hommes;

e) Proportion de femmes employées ayant droit à des congés de maternité avec traitement;

f) Ratio entre la proportion d'hommes et de femmes recevant des prestations d'assistance sociale.

120. Dans ce domaine, il importe tout particulièrement de suivre l'évolution des tendances avec le temps. Une présentation sous forme de graphique est spécialement appliquée.

B. Résidences rurales et urbaines et migrations

121. Les mouvements de population des régions rurales vers les zones urbaines et les conséquences de l'urbanisation sont un domaine de la vie sociale qui suscitent des préoccupations considérables. La tendance, en ce qui concerne les migrations des campagnes vers les villes, affecte également la situation des femmes, qu'elles restent dans les campagnes tandis que les hommes émigrent vers les villes ou, comme dans certains pays, qu'elles émigrent vers les villes elles-mêmes 57/. Les migrations des femmes vers les régions urbaines en Amérique latine a été bien documentée, mais ce phénomène semble être commun aussi à de nombreuses autres régions du monde. Des situations relativement semblables se retrouvent dans des pays aussi divers que la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Pérou et le Brésil 58/.

122. Les femmes migrantes constituent un groupe particulièrement défavorisé car elles manquent souvent de l'éducation et de l'expérience professionnelle nécessaires pour pouvoir subvenir à leurs besoins dans un nouvel environnement urbain et, en tant que femmes, leurs perspectives d'emploi stable sont relativement plus mauvaises. Lorsqu'elles travaillent, c'est souvent à la périphérie de l'économie, dans des emplois comme le service domestique ou la prostitution, ou dans des emplois de manoeuvres n'offrant guère de possibilités de promotion. Elles doivent également apprendre de nouvelles formes de comportement et d'organisation sociale plus caractéristique des villes que des campagnes. De ce fait, il importe d'avoir des indicateurs permettant de déterminer la mesure dans laquelle les femmes sont concentrées dans les zones urbaines et décrivant divers aspects de leur mode de vie dans les villes.

123. Ainsi, dans une société donnée, il est utile de savoir, par exemple, quelle est la proportion de femmes et d'hommes vivant dans les zones urbaines, quels sont les groupes d'âges concentrés dans les zones urbaines, la mesure dans laquelle les femmes migrantes sont accompagnées de leurs maris et leurs enfants, dans quels secteurs de l'économie elles travaillent, et la mesure dans laquelle elles sont les seuls soutiens de famille. Des indicateurs pouvant donner une idée de ces aspects de la vie sociale et pouvant être dérivés des données obtenues dans le cadre des recensements et d'autres données officielles sont notamment les suivants :

a) Le pourcentage d'hommes et de femmes résidant dans les zones urbaines, et éventuellement un ratio par sexe de la population urbaine de 15 à 49 ans;

b) La situation de famille et la fécondité des femmes qui migrent vers les zones urbaines, en comparaison de celles des migrants de sexe masculin et des femmes et des hommes résidant déjà dans les zones urbaines;

c) Les types d'emplois occupés par les résidents des zones urbaines et par les migrants de sexes masculin et féminin vers les zones urbaines;

d) Le niveau d'éducation des hommes et des femmes déjà établis dans les zones urbaines et des migrants de sexes féminin et masculin;

e) La proportion de ménages dirigés par une femme parmi les femmes migrantes, en comparaison de celles des femmes résidant les plus longtemps dans des régions urbaines.

124. Les données recueillies dans ce domaine dans le cadre des recensements de la population sont très limitées. De nombreux pays ne rassemblent pas de données sur les migrations lors de leurs recensements; d'autres disposent de données concernant le lieu de naissance et le lieu du domicile actuel, mais pas de domicile dans un passé récent, par exemple cinq ans plus tôt. En outre, les données disponibles ne sont pas ventilées par âge, par sexe ou par situation de famille, comme il le faudrait pour calculer les mesures susmentionnées. Il n'est pas possible non plus de déterminer si les femmes ont migré de leur propre initiative ou pour accompagner leurs maris et leurs mamilles. Il se peut, par exemple, qu'il y ait eu des mariages ou des divorces après la migration. Quelques auteurs ont suggéré que l'on pouvait estimer les migrations dans les zones urbaines et rurales en comparant les ratios effectifs et escomptés entre les sexes, par âge et par sexe 59/. Cela est peut-être possible dans les pays disposant de données fiables et exactes par âge, par sexe et par lieu de résidence à deux époques différentes, mais ces données font défaut dans de nombreux pays. Pour les pays disposant des données nécessaires, les indices suivants sont également suggérés :

a) Résidence dans les zones urbaines, par sexe et par ratio entre les sexes (nombre d'hommes pour 100 femmes) des personnes de 15 à 49 ans;

b) Taux brut de migration interne. Dans les pays où les migrants sont identifiés par âge, par sexe et par région géographique et peuvent être classés en fonction de leur résidences urbaine et rurale au point d'origine et au point de destination, les taux bruts de migration interne par sexe pour les principales régions ou villes permettant de déterminer l'étendue et la direction de la mobilité de la population dans son ensemble ainsi que des hommes et des femmes. Il importe de noter toutefois qu'un nombre relativement restreint de pays disposent de telles informations. On trouvera un étude de ces données et des méthodes et des modèles permettant d'estimer les migrations nettes dans Vers un système de statistiques démographiques et sociales;

c) Des indicateurs de l'emploi (par sexe), de l'éducation (par sexe) et du type de ménage entre les différents types de migrants et de résidents des zones urbaines peuvent être établis sur la base des micro-données recueillies par les pays dont les recensements comprennent des questions clefs concernant les migrations et lieu de résidence.

125. Comme indiqué ci-dessus, la plupart des pays n'ont recueilli que des données limitées concernant les migrations, habituellement au moyen de recensements ou d'enquêtes, mais quelques-uns utilisent d'autres sources de données pour estimer les migrations. Chaque pays devra donc par conséquent utiliser les sources fournissant les mesures les mieux appropriées. En outre, chaque pays doit accorder une attention particulière aux types de migrants les plus importants compte tenu de sa situation propre. Dans le cas de nombreux pays, il s'agira des migrants des

campagnes vers les villes. Dans d'autres cas, toutefois, il pourra s'agir d'émigration d'une région rurale vers une autre, des campagnes vers les villes ou vers l'étranger. Chaque type de déplacement suscite sa propre série de problèmes, tant pour les femmes que pour les hommes. L'objectif consiste à comparer les gains et les pertes nettes parmi les hommes et les femmes et à déterminer quelles sont, sur le plan des politiques générales, les incidences des différences relevées.

C. Droits reconnus par la loi et pouvoir politique

126. De nombreux pays ont adopté des dispositions législatives et/ou constitutionnelles de façon à garantir l'égalité des sexes. Ces dispositions comprennent différentes mesures nationales visant à assurer la participation des femmes à la vie sociale, économique et politique du pays. Différents indicateurs de la situation des femmes peuvent être dérivés des archives administratives concernant le suffrage universel, l'application de la loi électorale, l'enregistrement des partis politiques et les garanties juridiques de l'égalité de droits. Dans les pays qui tiennent des statistiques exactes et fiables de l'enregistrement des électeurs, des enquêtes électorales et/ou des activités des partis politiques, l'on peut établir un ou plusieurs des indicateurs suivants 60/ :

- a) Proportion des électeurs inscrits de sexe féminin;
- b) Pourcentage des électeurs inscrits ayant pris part au dernier scrutin, par sexe, et ratio entre les électeurs de sexe féminin et de sexe masculin;
- c) Pourcentage de femmes occupant des charges publiques et participant activement aux activités des principaux partis politiques, en comparaison de celui des hommes;
- d) Proportion de tous les candidats de sexe féminin à des fonctions nationales lors du dernier scrutin;
- e) Proportion de femmes aux organes parlementaires nationaux, régionaux et locaux;
- f) Proportion de femmes occupant des postes de direction générale d'importants organismes gouvernementaux.

127. Plusieurs autres indices de la participation sociale et politique ont été proposés 61/. Toutefois, bien que des travaux considérables soient réalisés dans ces domaines, il n'existe que très peu d'indicateurs à cet égard, et ceci ne concerne habituellement que les pays développés.

RESUME ET CONCLUSIONS

128. Les indicateurs présentés dans la section précédente devraient permettre de mieux mesurer la répartition inégale des ressources entre les hommes et les femmes ainsi que la diversité de la situation des femmes. Dans la mesure où les différents pays établiront et publieront régulièrement certains des indicateurs les plus appropriés à leur propre situation, ils seront mieux à même de décrire avec exactitude la condition de la femme dans les principaux domaines de la vie sociale et suivre l'évolution de leur situation. Il sera également possible d'évaluer les progrès réalisés à l'intérieur de chaque pays et de comparer les résultats obtenus par les différents pays du monde.

129. L'amélioration de la condition de la femme est étroitement liée à d'autres objectifs de la société, notamment ceux qui visent à réduire la pauvreté et à satisfaire les besoins essentiels de tous les groupes de la société. En fait, l'amélioration de la condition de la femme est peut-être le moyen le plus sûr d'améliorer les conditions de vie d'ensemble d'une société. L'on a suggéré qu'en Inde, par exemple, un moyen efficace d'assurer une meilleure répartition du revenu consiste à accroître la part de l'emploi des femmes dans les professions traditionnelles et modernes et à appliquer la législation en vigueur en matière d'égalité de rémunération. Cela relèvera automatiquement le niveau du revenu disponible des couches les plus pauvres de la population" 62/.

130. Il semble qu'un bureau national de statistique ou toute autre organisation souhaitant établir des indicateurs de la situation des femmes devrait :

a) Prévoir des indicateurs qui non seulement reflètent la condition de la femme mais aussi indiquent quelle est la situation des femmes par rapport à celle des hommes;

b) Eviter des indices composites de la condition de la femme, sauf dans des circonstances très spéciales;

c) Ventiler, si possible, les données par principaux groupes socio-économiques et par résidences rurales et urbaines. Bien qu'il puisse s'agir là d'une tâche difficile compte tenu des données disponibles, elle est essentielle pour la plupart des travaux d'analyse et de planification. Les données provenant des recensements officiels, des enquêtes et des systèmes d'enregistrement devront peut-être être complétées par des études de cas de groupes particuliers ou de régions déterminées.

131. Indépendamment des suggestions de méthode qui précèdent, il est également suggéré que toute liste limitée d'indicateurs principaux devrait comprendre :

a) Quelques indicateurs mettant l'accent sur la participation économique, comme l'emploi dans le secteur moderne, la proportion de femmes rémunérées par rapport à la population active totale, et la ségrégation en matière d'emploi;

b) Quelques mesures de l'alphabétisation et du niveau d'éducation;

c) Quelques indicateurs de la situation au sein de la famille et du ménage.

D'autres indicateurs pourront varier et refléter les besoins et les intérêts propres à chaque pays, compte tenu de la disponibilité de données et des utilisations qui doivent être faites des indicateurs de la situation des femmes.

132. Les femmes, qui représentent la moitié de la population, peuvent apporter et apportent effectivement une contribution énorme au développement de tous les pays. Faut de description statistique adéquate, leurs contributions actuelles demeurent invisibles et les obstacles qui s'opposent à leurs contributions futures au processus du développement demeurent cachés. Le présent document suggère différentes façons d'utiliser les données provenant des systèmes statistiques existants de façon à décrire la situation des femmes par rapport à celle des hommes dans les principaux secteurs de la vie sociale. Le Groupe d'experts sur l'amélioration des statistiques et des indicateurs de la situation des femmes, qui a discuté le présent rapport lors de sa session d'avril 1983, a formulé plusieurs recommandations concernant les activités à entreprendre par la suite. Ces recommandations portaient sur des questions comme la façon de relier l'analyse des données aux besoins prioritaires des femmes à l'échelon national, les recherches méthodologiques à entreprendre, la façon d'améliorer les systèmes nationaux de collecte et de compilation des données et les besoins en matière de coopération technique en la matière 63/. Parmi les activités consécutives à entreprendre à titre prioritaire, le Groupe d'experts a recommandé au Bureau de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et à l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme de collaborer avec les usagers et les producteurs nationaux de statistiques et les groupes internationaux appropriés pour :

- a) Organiser des colloques nationaux et régionaux de façon à identifier et à établir les priorités en matière de sélection des indicateurs, compte tenu des besoins des femmes dans les différents pays. Ces colloques pourraient également former les usagers et les producteurs de données à l'analyse des différences entre les sexes dans les principaux domaines prioritaires;
- b) Promouvoir la mise au point de concepts et de méthodes nouveaux ou améliorés pouvant être appliqués lors des futures activités nationales de collecte de données, au moyen de recherches, d'expérimentations et d'échanges d'information;
- c) Mettre au point le matériel pédagogique et la documentation technique nécessaire aux organisateurs des colloques, aux statisticiens nationaux et à tous ceux qui s'emploient à mettre au point des statistiques et indicateurs améliorés de la situation des femmes;
- d) Encourager les activités nationales de collecte de données, comme les recensements et les enquêtes, pour qu'il soit pleinement tenu compte de la nécessité de rassembler des données relatives à la situation des femmes;
- e) Promouvoir une interaction systématique entre les spécialistes nationaux et internationaux;
- f) Favoriser l'exploitation des archives de données existantes en vue d'établir de nouveaux tableaux des données disponibles.

133. Les recommandations formulées par le Groupe d'experts définissent manifestement un mandat ambitieux. Néanmoins, elles indiquent les mesures à prendre pour assurer la collecte des données pertinentes, ponctuelles et fiables dont les responsables politiques nationaux et le grand public ont besoin dans chaque pays pour évaluer la situation des femmes. Manifestement, l'existence de statistiques et d'indicateurs appropriés de la situation des femmes ne garantit pas qu'il sera mis fin aux lois, aux politiques et aux pratiques qui mettent les femmes dans une situation défavorisée. Toutefois, l'existence de ces statistiques et de ces indicateurs, en quantifiant tant les obstacles spéciaux auxquels se heurtent les femmes mais non les hommes que les progrès réalisés sur la voie de l'égalité, peuvent stimuler l'adoption de politiques et de programmes appropriés et infléchir l'attitude du public. Le présent document, qui a pour but de tirer le plus grand parti possible des données actuellement disponibles dans chaque pays, a pour but d'aider les usagers et les producteurs nationaux de statistiques à entreprendre ce processus sur une base solide et efficace.

Notes

1/ Ce travail est passé en revue dans les documents suivants : "Rapport intérimaire sur les travaux nationaux et internationaux consacrés aux indicateurs et aux notions et classifications d'usage général s'y rapportant" (E/CN.3/1983/18), "Rapport intérimaire sur les travaux nationaux et internationaux consacrés aux indicateurs sociaux" (ST/ESA/STAT/102) et Indicateurs sociaux : guide préliminaire et séries illustratives, Etudes statistiques, Série M, No 63 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.XVII.8).

2/ Voir les rapports intérimaires et le guide préliminaire cités à la note 1. Voir aussi : Etudes pour l'intégration des statistiques sociales : rapport technique, Série F, No 24 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.XVII.4) et Vers un système de statistiques démographiques et sociales Série F, No 18 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.74.XVII.8).

3/ Pour un examen plus détaillé de la définition et de l'utilisation des indicateurs sociaux, voir les rapports intérimaires et le guide préliminaire concernant les indicateurs sociaux cités à la note 1 et L'amélioration des statistiques sociales dans les pays en développement : cadre conceptuel et méthodes, Séries F, No 25 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.XVII.12), sect. XII.C. Voir également : Kenneth C. Land, "On the definition of social indicators", The American Sociologist, Novembre 1971, p. 322-325; K. C. Land, "Social indicators: past developments and prospects for the future", IHS - Journal, vol. 6 (1982), p. 193-220; Wolfgang Glatzer, "International actors in social indicators research", Social Indicators Newsletter (Washington, D.C., août 1981); et Wolfgang Glatzer, "Actors and approaches in social indicators research", document établi en vue du dixième Congrès mondial de sociologie (Mexico, août 1982).

4/ Pour un examen plus détaillé, voir les rapports intérimaires et le guide préliminaire de l'ONU cité dans la note 1 et : Etudes pour l'intégration des statistiques sociales [...]. Voir également D. MacGranahan, E. Pizarro et Claude Richard, Methodological Problems in Selection and Analysis of Socio-economic Development Indicators, Rapport No 79.4 (Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 1979), The OECD List of Social Indicators (Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 1982) et Glatzer, loc. cit. et op. cit.

5/ Rapport de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.76.IV.1), première partie, chap. II, par. 161.

6/ Rapport de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.80.IV.3), chap. I, sect. A, par. 92 et 95.

7/ "Rapport du Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme sur sa deuxième session" (E/1982/11), par. 47 et annexe, par. 25.

8/ Voir par exemple le Plan d'action pour l'intégration des femmes au développement adopté pour la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Rapport de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme [...], section F), le Plan d'action pour l'intégration des femmes au développement adopté pour la région de la Commission économique pour l'Afrique (*ibid*, sect. G) et le Plan d'action pour l'intégration des femmes au développement adopté pour la région de la Commission économique pour l'Asie occidentale (E/ECWA/69/Add.1, par. 57).

9/ Voir "Rapport intérimaire sur l'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes" (E/CN.6/1982/7).

10/ Depuis le début des années 70, il est généralement admis que, dans les pays en développement, les femmes restent souvent à l'écart des programmes de développement et que ceux-ci peuvent aggraver encore leur situation. Voir par exemple, Ester Boserup, Women's Role in Economic Development (Londres, Allen and Unwin, 1970) et Helen Ware, Women, Demography and Development (Canberra, Australian National University, 1981).

11/ Mayra Bovinic, "Introduction", Women and Development: Indicators of Their Changing Role, Socio-economic Studies 3 (Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1981) et Catalina H. Wainerman et Zulma Recchini de Lattes, El Trabajo Femenino en el Banquillo de los Acusados (Mexico, D.F., Bureau régional, Conseil de la population, 1981).

12/ Directory of International Statistics (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.75.XVII.11) et Directory of International Statistics, vol. I (1981) (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.81.XVII.6).

13/ "Rapport intérimaire sur l'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes" (E/CN.6/1982/7).

14/ Pour un examen des sources de données figurant dans les publications nationales relatives aux indicateurs sociaux, voir "Rapport intérimaire sur les travaux nationaux et internationaux consacrés aux indicateurs sociaux" (ST/ESA/STAT/102), par. 11-16. On trouvera au paragraphe 13 de ce rapport des informations sur les enquêtes sur les ménages expressément consacrées aux niveaux de vie.

15/ Pour une indication détaillée des questions dont l'inclusion a été recommandée dans la série de recensements de l'agriculture de 1980, voir Programme du recensement mondial de l'agriculture de 1980 (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1976). Pour une analyse technique des recensements de l'agriculture et des programmes connexes de collecte de données en tant que source de statistiques sur la population agricole, voir Collecting Statistics on Agricultural Population and Employment, Economic and Social Development Paper No 7 (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1978).

16/ L'Organisation internationale du Travail a entrepris des recherches fondées tant sur des enquêtes que sur des études de cas. Voir C. Oppong, "A synopsis of seven roles and status of women: an outline of a conceptual and methodological approach", Programme mondial de l'emploi, Population and Labour Policies Working Paper No 94 (1980), et C. Oppong et K. Church, "A field guide to research on seven roles of women: focused bibliographies", Programme mondial de l'emploi, Population and Labour Policies Working Paper No 106 (1981). Pour une discussion de la méthode fondée sur les enquêtes, voir R. Anker, "Research on women's roles and demographic changes: survey questionnaires for households, women, men and communities, with background explanations", Programme mondial de l'emploi, Population Research and Labour Policies Working Document (1980), et R. Anker, "Demographic change and the role of women: a research programme in developing countries", Population and Employment Working Paper No 69 (1981).

17/ Voir, par exemple, Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.80.XVII.8), tableau 2, Handbook of Household Surveys (édition révisée), Série F, No 31 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.83.XVII.13), Méthodologie et étude critique des registres de population et systèmes analogues, Série F, No 15 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.69.XVII.15); Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, Série M, No 19 (Rev. 1) (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.73.XVII.9) et Methodology of Demographic Sample Surveys, Série M, No 51 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.71.XVII.11). Un guide complet des publications concernant les normes et les méthodes statistiques internationales se trouve dans : Directory of International Statistics (1975) [...] (mis à jour dans le vol. II de l'édition de 1981, en préparation). Une grande partie de la documentation publiée dans les domaines socio-économiques est résumée dans Etudes pour l'intégration des statistiques sociales [...], annexe I, et une bibliographie mise à jour figure dans l'édition révisée de Handbook of Household Surveys [...].

18/ "Les stéréotypes fondés sur le sexe et les distorsions imputables au sexe dans les systèmes nationaux de statistique" (ST/ESA/STAT/99).

19/ Ibid. Voir également Nancy Baster, The Measurement of Women's Participation in Development: The Use of Census Data, DP 1591 (Brighton, Angleterre, Institute of Development Studies, 1981), Ingrid Palmer et Ulrike von Buchwald, Monitoring Changes in the Conditions of Women - A Critical Review of Possible Approaches, rapport No 80.1 (Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 1980) et Barbara Reagan, Issues in Federal Statistical Needs Relating to Women, Current Population Reports, Series P 23, No 83 (Washington, United States Bureau of the Census, 1979).

20/ Les limitations qui affectent le concept de population active et les données y relatives en sont un exemple. Fréquemment, les données provenant des recensements ne permettent pas de mesurer la sous-utilisation de la main-d'oeuvre et ne comprennent pas la participation de la main-d'oeuvre familiale non rémunérée à des activités de subsistance comme le ramassage de bois, le petit commerce et les activités semblables, qui affectent toutes les femmes. Voir, par exemple, Zulma Recchini de Lattes et Catalina H. Wainerman, "Data from censuses and household surveys for the analysis of female labour in Latin America and the Caribbean: appraisal of deficiencies and recommandations for dealing with them" (E.CEPAL/L.206).

21/ Voir, par exemple, Indicateurs sociaux : guide préliminaire et séries illustratives [...], Research Data Bank of Development Indicators, vol. I-IV (Genève, Institut des Nations Unies pour le développement social, 1976) et Ruth B. Dixon, "Development and sexual inequality: implications for population and human rights", Population and Human Rights, Actes du Colloque sur la population et les droits de l'homme, Vienne, 29 juin au 3 juillet 1981 (ST/ESA/SER.R/51), deuxième partie.

22/ Pour un examen plus détaillé de ces questions, voir Constantina Safflios-Rothschild, Women and Social Policy (Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1974), "Preparation of baseline studies on women in rural households" (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1981) et Comptes satellites à ajouter aux comptes nationaux pour mesurer le bien-être, rapport technique, Série F, No 22 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.77.XVII.12).

23/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, soixante-deuxième session, Supplément No 2 (E/59/10), par. 105.

24/ Voir Indicateurs sociaux : guide préliminaire et séries illustratives [...].

25/ Voir : publication des Nations Unies, numéro de vente : F.58.XIII.4, p. 4 et 5. Voir également : Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation et European Recommendations for the 1970 Population Censuses (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.69.II.E/Mim.17). Voir également Mary G. Powers et Thomas K. Burch, "The family in rural and urban settings", Patterns of Urban and Rural Population Growth, Population Studies, No 68 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.79.XIII.9), chap. VII.

26/ Pour un résumé et une comparaison des pratiques effectivement suivies dans ce domaine et dans d'autres domaines, voir "Pratiques nationales suivies dans les recensements de la population de 1970" (CES/AC.6/139).

27/ Pour un résumé de quelques analyses critiques récentes de cette perspective, voir Mary G. Powers et John J. Holmberg, "Occupational status scores: changes introduced by the inclusion of women", Demography, vol. 15, No 2 (mai 1978), p. 183-204. Cette perspective est également discutée dans Myra Buvinic, Nadia Youssef et Barbara Von Elm, Women-headed Households: The Ignored Factor in Development Planning (Washington, D.C., Centre international de recherches sur les femmes).

28/ Recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 1980 dans la région de la CEE (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.II.E.6), par. 99.

29/ Un examen critique des répercussions néfastes sur les femmes des hypothèses sur lesquelles sont fondés les concepts des recensements des ménages et des chefs de ménages figure dans Muriel Nissel, "Women in government statistics: basic concepts and assumptions", étude établie en vue d'un colloque sur le recensement britannique de 1981 (Londres, Policy Studies Institute, 1980).

30/ Voir, par exemple, "Estimates and projections of the number of households by country, 1975-2000" (ESA/P/WP.73). Voir également Thomas K. Burch, "The index of overall headship: a simple measure of household complexity standardized by age and sex", Demography, vol. 17 (février 1980), p. 25-37.

31/ Des analyses détaillées de la situation et des tendances des ménages dirigés par l'un et l'autre sexe figurent dans Causes et conséquences de l'évolution démographique (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.71.XIII.5), vol. I, chap. X, et Méthodes de projection des ménages et des familles (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.73.XIII.2), chap. III et VI.

32/ Elise Boulding a noté que "le sexe influe plus que presque toute autre variable sur les différences dans l'emploi du temps, et les femmes travaillent plus longtemps et dorment moins (particulièrement si elles sont aussi employées hors du foyer)". [("Productivity and poverty: problems in measurement for third world women", étude préparée pour : Conference on Women in Poverty: What Do We Know?) (Washington, D.C., Centre international de recherches sur les femmes, mai 1978)].

33/ Plusieurs exemples figurent dans "Les stéréotypes fondés sur le sexe et les distorsions imputables au sexe dans les systèmes nationaux de statistique" (ST/ESA/STAT/99).

34/ Classification Concerning the Composition of Households: Proposals for the 1981 Census in the United Kingdom (Londres, Office of Population Censuses and Surveys, août 1977).

35/ S. Kupinsky, "Overview and policy implications", in S. Kupinsky, The Fertility of Working Women (New York, Praeger, 1977), p. 376-377, Guy M. Standing, Labour Force Participation and Development (Genève, Bureau international du travail, 1977), E. Haavio-Mannila, "Fertility and the economic activity of women in historical and cross-national perspective", Proceedings of the 1978 Helsinki Conference, Liège, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, 1979) et Mary G. Powers et Joseph J. Salvo, "Fertility and child-care arrangements as mechanisms of status articulation", Journal of Marriage and the Family, vol. 44 (1982), p. 21-34.

36/ Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation [...], par. 2.76.

37/ Le présent document a été rédigé avant la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail, tenue à Genève en octobre 1982. Quelques modifications ont été apportées à l'étude après la Conférence pour refléter ses principales conclusions et recommandations, mais le temps a manqué pour les prendre pleinement en considération. Il ne faut cependant pas perdre de vue que les conclusions et les recommandations de la Conférence ne seront pleinement incorporées aux pratiques statistiques aux échelons national et international qu'au cours des cinq à dix prochaines années. Par conséquent, les considérations exposées dans la présente étude à propos de la compilation d'indicateurs sur la base des statistiques actuellement disponibles demeureront valables jusqu'au moment où les nouvelles recommandations seront appliquées, date qui sera variable selon les pays.

38/ John D. Durant, The Labour Force in Economic Development (Princeton, Princeton University Press, 1975), Ester Boserup, op. cit. et Guy Standing, éd., Labour Force Participation and Development (Genève, Bureau international du travail, 1978).

39/ Jette Bukh, "Women in subsistence production in Ghana", Women in Rural Development: Critical Issues (Genève, Bureau international du travail, 1980). Pour un aperçu général des recherches effectuées dans ce domaine, voir Zubeida M. Ahmad et Martha F. Loutei, Programme on Rural Women (Genève, Bureau international du travail, 1981). Voir également Constantina Lafilios-Rothschild, "The persistence of women's invisibility in agriculture: theoretical and policy lessons from Lesotho and Sierra Leone", Policy Studies, Working Paper No 88 (New York, The Population Council, 1980).

40/ Une autre mesure semblable du chômage a été suggérée dans "Measuring unemployment severity: an alternative approach", étude préparée pour l'Equipe spéciale sur les objectifs de développement à long terme du CAC, Genève, 24-26 février 1982. Cette étude suggère une autre mesure du chômage qui excluerait les travailleurs familiaux non rémunérés ainsi que les employeurs et les travailleurs indépendants de la population active de base pouvant être affectés par le chômage. Un indicateur suggéré dans la présente étude excluerait simplement de la base de données les travailleurs non rémunérés. L'étude présentée à l'Equipe spéciale du CAC est actuellement en cours de révision et comprendra plus de détails, par âge et par sexe, et plus d'une autre mesure. Ce document devrait fournir des indicateurs utiles pour l'avenir.

41/ Evaluations et projections de la main-d'oeuvre 1950-2000 (Genève, Bureau international du travail, 1977), vol. 1-6.

42/ Voir Womenpower: The World Labour Force in 1975 and the Outlook for 2000 (Genève, Bureau international du travail, 1975), p. 4 et Comptes satellites à ajouter aux comptes nationaux pour mesurer le bien-être [...].

43/ Des informations concernant huit de ces enquêtes sont présentées dans "Rapports intérimaires sur l'établissement des statistiques de l'emploi du temps" (E/CN.3/519). Un rapport plus complet à ce sujet est en préparation.

44/ Pour une étude plus détaillée, voir Etats-Unis d'Amérique, Bureau of the Census, Methods and Materials of Demography (Washington, D.C., Government Printing Office, 1971), vol. I, p. 232-233, Francine D. Blau et Wallace E. Hendricks, "Occupational segregation by sex: trends and prospects", The Journal of Human Resources, No 14 (Printemps 1979), p. 197-210 et Andrea Beller "Occupational segregation by sex: determinants and changes", The Journal of Human Resources, No 17, (Eté 1982), p. 371-392. Une approche un peu différente est adoptée par Maryse Huet dans "La concentration des emplois féminins", Economique et statistique, No 154 (avril 1983), p. 33-46.

45/ "Les femmes sur le marché du travail", dans Les femmes et l'emploi: politiques pour l'égalité des chances (Paris, Opération de coopération et de développement économique, 1980), p. 21-72.

46/ Voir par exemple Charles B. Nam, Mary G. Powers et Paul C. Glick, "Socio-economic characteristics of the population: 1960", Current Population Reports, Technical Studies, Series P 23, No 12 (Washington, D.C., Bureau of the Census, Government Printing Office, 1964). Pour un examen et une évaluation des travaux actuellement réalisés dans ce domaine au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, particulièrement pour ce qui touche les femmes, voir Mary G. Powers, éd., Measures of Occupational Status: Current Issues (Boulder, Colorado, Westview Press, 1982).

47/ Vers un système de statistiques démographiques et sociales [...], par. 5.37 à 5.42 et 15.15 à 15.16.

48/ Ibid., par. 18.82.

49/ Ibid., tableau 18.1 et par. 18.76.

50/ Safilios-Rothschild, op. cit.

51/ ST/ESA/STAT/102, par. 92.

52/ Enquête mondiale sur l'alimentation (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, publication occasionnelle). L'Organisation mondiale de la santé a publié la Stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici l'an 2000 (Genève, 1981), Elaboration d'indicateurs pour la surveillance continue des progrès réalisés dans la voie de la santé pour tous d'ici l'an 2000 (Genève, 1981), Lay Reporting of Health Information (Genève, 1978) et Classification of Impairments, Disabilities and Handicaps (Genève, 1980).

53/ "Rapports intérimaires sur les travaux nationaux et internationaux consacrés aux indicateurs sociaux" (ST/ESA/STAT/102), par. 55 et 56.

54/ Donald McGranahan, International Comparability of Statistics on Income Distribution (Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 1979), p. 45. Le revenu n'est pas compris dans Research Data Bank of Development Indicators, vol. I, car les définitions ne sont pas comparables.

55/ Voir Le rôle économique de la femme dans la région de la CEE (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.80.II.E.6), chap. I.

56/ Ibid., tableau IV.1, p. 56. Les pays considérés comprennent l'Allemagne, République fédérale d', l'Autriche, la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Tchécoslovaquie.

57/ Women in Migration: Third World Focus (Washington, D.C., Centre international de recherches sur les femmes, 1979). Il s'agit là de l'une des premières études consacrées aux femmes en tant que migrants autonomes. L'une des premières études des répercussions des migrations des hommes des régions rurales vers les régions urbaines sur les femmes restant dans les campagnes se trouve dans Esther Boserup, op. cit.

58/ Heather Joshi, Harold Lubell et Jean Mouly, Abidjan : Urbanisation et emploi en Côte d'Ivoire (Genève, Bureau international du travail, 1976), p. 77, Sv. Sethuraman, Diakarta Urban Development and Employment (Genève, Bureau international du Travail, 1976) et Kalman Scharfer, Sao Paulo: Urban Development and Employment (Genève, Bureau international du Travail, 1976).

59/ Women in Migration [...].

60/ Voir Joycelin Massiah, "Participation of women in socio-economic development: indicators as tools for development planning - The case of the Commonwealth Caribbean", Women and Development [...], p. 71-100.

61/ Charles Lewis Taylor et David A. Jodice, World Handbook of Political and Social Indicators, troisième édition, vol. I, Cross-National Attributes and Rates of Change (New Haven, Yale University Press, 1983) et C. L. Taylor et M. C. Husdon, World Handbook of Political and Social Indicators, deuxième édition (New Haven, Yale University Press, 1972).

62/ Asok Mitra, "Participation of women in socio-economic development: indicators as tools for development planning - The Case of India, Women and Development [...], p. 51.

63/ Le rapport de la réunion a été publié comme document de l'Organisation des Nations Unies (ESA/STAT/AC.17/9). Pour des informations plus complètes et plus détaillées sur les recommandations formulées par la réunion en ce qui concerne les travaux futurs, voir les paragraphes 75 à 86 de ce document.

ANNEXE I

Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes pour différents types de pays a/

Pays les moins avancés

Pays en développement

Pays développés

A. Population

A. Effectifs, structure et évolution de la population

1. Effectif de la population
(chiffre de référence et esti-
mations annuelles); par sexe
Total et pourcentage de la
population de moins de 15 ans :
par sexe

Effectif de la population (annuel-
lement) : par sexe
Total et pourcentage de la population
de moins de 15 ans : par sexe

Effectif de la population (annuel-
lement) : par sexe
Total et pourcentage de la population
de moins de 15 et de 15 à 44 ans;
de 45 à 64 ans; de 65 ans et plus : par
sexe

2.

3. Nombre de décès et taux par
rapport à la population totale
(estimation annuelle) : par
sexe

Groupes nationaux ou ethniques sélec-
tionnés en pourcentage de la population
totale : par sexe (peu fréquemment)

Groupes nationaux ou ethniques sélec-
tionnés en pourcentage de la population
totale : par sexe (peu fréquemment)

Nombre de décès et taux par rapport
à la population totale (estimation
annuelle) : par sexe

Nombre de décès et taux par rapport
à la population totale (estimation
annuelle) : par sexe

B. Répartition géographique de la population et évolution de cette répartition

1. Effectifs et pourcentage de
la population par sexe (peu
fréquemment) :
Régions urbaines, régions
rurales et total
Grandes agglomérations
Régions géographiques

Effectifs et pourcentage de la popu-
lation par sexe (peu fréquemment) :
Régions urbaines, régions rurales
et total
Grandes agglomérations
Régions géographiques

Effectifs, pourcentage et densité
de la population par sexe (peu fré-
quemment) :
Régions urbaines, régions rurales
et total
Grandes agglomérations
Régions géographiques

**Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes
pour différents types de pays (suite)**

Pays les moins avancés	Pays en développement	Pays développés
A. <u>Population (suite)</u>		
<p>2. Effectifs et taux d'évolution nette de la population (estimations peu fréquentes) : par sexe Régions urbaines, régions rurales et total Grandes agglomérations Régions géographiques</p>	<p>Effectifs et taux d'évolution nette de la population (estimations annuelles ou peu fréquentes) : par sexe Régions urbaines, régions rurales et total Grandes agglomérations Régions géographiques</p>	<p>Effectifs et taux d'évolution nette de la population (estimations annuelles) : par sexe Régions urbaines, régions rurales et total Grandes agglomérations Régions géographiques</p>
<p>3.</p>	<p>Effectifs et taux de migration interne nette de la population par sexe (estimations peu fréquentes) : Entre les régions rurales et les régions urbaines Vers de grandes agglomérations en provenance ou en destination de régions géographiques sélectionnées</p>	<p>Effectifs et taux de migration interne nette de la population (estimations peu fréquentes) : par sexe Entre les régions rurales et les régions urbaines Vers de grandes agglomérations en provenance ou en destination de régions géographiques sélectionnées</p>
B. <u>Formation de la famille, familles et ménages</u>		
<p>Formation et stabilité de la famille</p>		
<p>1.</p>	<p>Age moyen du premier mariage (estimations peu fréquentes) : Hommes, femmes Régions urbaines, régions rurales et total</p>	<p>Age moyen du premier mariage (peu fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines, régions rurales et total</p>
<p>2.</p>	<p>Proportion de la population ayant été mariée, âges sélectionnés et par sexe Régions urbaines, régions rurales et total</p>	<p>Proportion de la population ayant été mariée, âges sélectionnés et par sexe Régions urbaines, régions rurales et total</p>
<p>3.</p>	<p>Pourcentage de la population vivant seule (peu fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines seulement</p>	<p>Pourcentage de la population vivant seule (peu fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines seulement</p>

**Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes
pour différents types de pays (suite)**

Pays les moins avancés	Pays en développement	Pays développés
B. <u>Formation de la famille, familles et ménages (suite)</u>		
4. Type de ménages (nombre et pourcentage)	Type de ménages (nombre et pourcentage)	Type de ménages (nombre et pourcentage)
5. Pourcentage de ménages dirigés par une femme	Pourcentage de ménages dirigés par une femme	Pourcentage de ménages dirigés par une femme
C. <u>Services d'enseignement et d'éducation</u>		
A. Niveaux d'éducation		
1. Pourcentage d'illettrés (peu fréquemment) : Hommes, femmes 15 ans et plus, 15-24 ans Régions urbaines et régions rurales	Pourcentage d'illettrés (peu fréquemment) : Hommes, femmes 15 ans et plus, 15-24 ans Régions urbaines et régions rurales Régions géographiques	Pourcentage d'illettrés (peu fréquemment) : Hommes, femmes 15 ans et plus, 15-24 ans Régions urbaines et régions rurales Régions géographiques
2. Nombre médian d'années d'études (peu fréquemment) : Hommes, femmes 15-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales	Nombre médian d'années d'études (peu fréquemment) : Hommes, femmes 15-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales Groupes nationaux ou ethniques sélectionnés	Nombre médian d'années d'études (peu fréquemment) : Hommes, femmes 20-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales Groupes nationaux ou ethniques sélectionnés
3. Proportion de la population ayant atteint des niveaux d'études spécifiés (peu fréquemment) : Premier niveau, deuxième niveau Hommes, femmes 15-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales et total	Proportion de la population ayant atteint des niveaux d'études spécifiés (peu fréquemment) : Premier niveau, deuxième niveau, troisième niveau 15-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques	Proportion de la population ayant atteint des niveaux d'études spécifiés (peu fréquemment) : Premier niveau, deuxième niveau, troisième niveau 20-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques

**Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes
pour différents types de pays (suite)**

Pays les moins avancés

Pays en développement

Pays développés

C. Services d'enseignement et d'éducation (suite)

B. Utilisation et répartition des services d'enseignement

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1. Proportion de la population régulièrement scolarisée (annuellement ou estimations annuelles) :
Hommes, femmes
5-9 ans, 10-14 ans, 15-19 ans
Régions urbaines, régions rurales et total</p> | <p>Proportion de la population régulièrement scolarisée (annuellement ou estimations annuelles) :
Hommes, femmes
5-9 ans, 10-14 ans, 15-19 ans, 20-24 ans
Régions urbaines, régions rurales et total</p> | <p>Proportion de la population régulièrement scolarisée (annuellement ou estimations annuelles) :
Hommes, femmes
5-9 ans, 10-14 ans, 15-19 ans, 20-24 ans, 25-29 ans
Régions urbaines, régions rurales et total</p> |
| <p>2. Proportion d'élèves achevant l'année scolaire avec succès (annuellement ou moins fréquemment) : par sexe
Régions urbaines, régions rurales et total
(premier niveau seulement)</p> | <p>Proportion d'élèves achevant l'année scolaire avec succès (annuellement ou moins fréquemment) : par sexe
Régions urbaines, régions rurales et total
(premier niveau, deuxième niveau)</p> | <p>Proportion d'élèves achevant l'année scolaire avec succès (annuellement ou moins fréquemment) : par sexe
Régions urbaines, régions rurales et total
(premier niveau, deuxième niveau, troisième niveau)</p> |
| <p>3.</p> | <p>Proportion de la population suivant des cours pour adultes (peu fréquemment) :
Hommes, femmes
Régions urbaines, régions rurales et total
15-19 ans, 20-24 ans, 25 ans et plus</p> | <p>Proportion de la population suivant des cours pour adultes (annuellement) :
Hommes, femmes
Régions urbaines, régions rurales et total
15-19 ans, 20-24 ans, 25 ans et plus</p> |
| <p>4.</p> | <p>Proportion de la population participant à une éducation non formelle pour adultes, 15 ans et plus (peu fréquemment) :
Hommes, femmes
Régions urbaines, régions rurales</p> | <p>Proportion de la population participant à une éducation non formelle pour adultes, 15 ans et plus (peu fréquemment) :
Hommes, femmes
Régions urbaines, régions rurales</p> |
| <p>5. Pourcentage d'enseignants du sexe féminin, premier niveau</p> | <p>Pourcentage d'enseignants du sexe féminin, premier niveau, deuxième niveau</p> | <p>Pourcentage d'enseignants du sexe féminin, premier niveau, deuxième niveau, troisième niveau</p> |

**Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes
pour différents types de pays (suite)**

Pays les moins avancés	Pays en développement	Pays développés
D. <u>Activités rémunérées et population inactive</u>		
A. Participation à la population active		
<p>1. Taux de participation à la population active (annuellement ou moins fréquemment) : Hommes, femmes 15-19 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales et total</p>	<p>Taux de participation à la population active (annuellement ou moins fréquemment) : Hommes, femmes 15-19 ans, 20-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales et total</p>	<p>Taux de participation à la population active (annuellement) : Hommes, femmes 15-19 ans, 20-24 ans, 25-59 ans, 60-64 ans Régions urbaines, régions rurales et total</p>
<p>2. Proportion de la population active appartenant à la main-d'oeuvre rémunérée (estimations peu fréquentes) : Hommes, femmes</p>	<p>Proportion de la population active appartenant à la main-d'oeuvre rémunérée (estimations annuelles ou moins fréquentes) : Hommes, femmes Groupes d'âges sélectionnés</p>	<p>Proportion de la population active appartenant à la main-d'oeuvre rémunérée (estimations annuelles ou moins fréquentes) : Hommes, femmes Groupes d'âges sélectionnés</p>
B. Possibilités d'emploi et mobilité de la main-d'oeuvre		
<p>1. Proportion de la main-d'oeuvre au chômage, périodes spécifiées (annuellement ou moins fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines seulement</p>	<p>Proportion de la main-d'oeuvre au chômage, périodes spécifiées (annuellement ou plus fréquemment) : Hommes, femmes 15-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines seulement</p>	<p>Proportion de la main-d'oeuvre au chômage, périodes spécifiées (annuellement ou plus fréquemment) : Hommes, femmes 15-24 ans, 25 ans et plus Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques</p>
<p>2. Proportion de la main-d'oeuvre rémunérée au chômage, périodes spécifiées (annuellement ou moins fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines seulement</p>	<p>Proportion de la main-d'oeuvre rémunérée au chômage, périodes spécifiées (annuellement ou moins fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines seulement</p>	<p>Proportion de la main-d'oeuvre rémunérée au chômage, périodes spécifiées (annuellement ou moins fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques</p>

Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes
pour différents types de pays (suite)

Pays les moins avancés

Pays en développement

Pays développés

E. Santé, services de santé et nutrition

A. Etat de santé

- | | | |
|---|--|---|
| <p>2. Proportions de décès infantiles et maternels par rapport aux naissances vivantes (annuellement ou estimations annuelles)
Régions urbaines, régions rurales et total</p> | <p>Proportions de décès infantiles et maternels par rapport aux naissances vivantes (annuellement ou estimations annuelles)
Régions urbaines, régions rurales et total
Régions géographiques</p> | <p>Proportions de décès néonataux et post-néonataux et de décès maternels par rapport aux naissances vivantes (annuellement) :
Régions urbaines, régions rurales et total
Régions géographiques</p> |
| <p>2. Taux de mortalité (peu fréquemment) :
1-4 ans, 5-14 ans
Hommes, femmes, 15-24 ans, 25-44 ans
Régions urbaines, régions rurales et total</p> | <p>Taux de mortalité (annuellement ou peu fréquemment) :
1-4 ans, 5-14 ans
Hommes, femmes, 15-24 ans, 25-44 ans
Régions urbaines, régions rurales et total</p> | <p>Taux de mortalité (annuellement) :
1-4 ans, 5-14 ans
Hommes, femmes, 15-24 ans, 25-44 ans, 45-64 ans, 65-74 ans
Régions urbaines, régions rurales et total</p> |
| <p>3. Espérance de vie à la naissance (peu fréquemment) :
Hommes, femmes
Régions urbaines, régions rurales et total</p> | <p>Espérance de vie à la naissance (peu fréquemment) :
Hommes, femmes
Moins de 1 an, 1 an, 15 ans, 45 ans
Régions urbaines, régions rurales et total</p> | <p>Espérance de vie à la naissance (peu fréquemment) :
Hommes, femmes
Moins de 1 an, 1 an, 15 ans, 45 ans
Régions urbaines, régions rurales et total</p> |
| <p>4. Nombre et/ou incidence, dans la population, de maladies contagieuses sélectionnées importantes du point de vue de la santé publique (annuellement ou moins fréquemment)</p> | <p>Nombre et/ou incidence, dans la population, de maladies contagieuses sélectionnées importantes du point de vue de la santé publique (annuellement ou moins fréquemment)</p> | <p>Nombre et/ou incidence, dans la population, de maladies contagieuses sélectionnées importantes du point de vue de la santé publique (annuellement ou moins fréquemment)</p> |
| <p>5.</p> | <p>Proportion de la population atteinte de cécité, ayant perdu un ou plusieurs membres, etc. (annuellement ou moins fréquemment)
Hommes, femmes
Régions urbaines, régions rurales et total</p> | <p>Proportion de la population atteinte de cécité, ayant perdu un ou plusieurs membres, etc. (annuellement ou moins fréquemment)
Hommes, femmes
Régions urbaines, régions rurales et total</p> |

Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes
pour différents types de pays (suite)

Pays les moins avancés	Pays en développement	Pays développés
E. <u>Santé, services de santé et nutrition (suite)</u>		
A. Etat de santé (suite)		
6.		Proportion de la population atteinte d'invalidité fonctionnelle chronique (annuellement ou moins fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines, régions rurales et total
7.		Proportion de la population alitée pendant plus de sept jours par an (annuellement ou moins fréquemment) : Hommes, femmes Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques
B. Disponibilité et utilisation des services de santé		
1. Proportion de naissances assistées par des médecins ou du personnel auxiliaire formé (annuellement ou moins fréquemment) : Régions urbaines, régions rurales et total	Proportion de naissances assistées par des médecins ou du personnel auxiliaire formé (annuellement) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques	Proportion de naissances assistées par des médecins ou du personnel auxiliaire formé (annuellement) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques
2.	Ratio de personnel sanitaire pour 100 000 personnes (annuellement ou moins fréquemment) : Régions géographiques	Ratio de personnel sanitaire pour 100 000 personnes (annuellement) : Régions géographiques
3.		Ratio de lits d'hôpitaux pour 1 000 personnes (annuellement) : Régions géographiques

Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes
pour différents types de pays (suite)

Pays les moins avancés	Pays en développement	Pays développés
E. Santé, services de santé et nutrition (suite)		
B. Disponibilité et utilisation des services de santé (suite)		
4.	Proportion de la population ayant recours à du personnel sanitaire formé (annuellement ou moins fréquemment) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques	Proportion de la population ayant recours à du personnel sanitaire formé (annuellement) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques
5.	Proportion de la population de 5 à 14 ans vaccinée contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, la poliomyélite et la rougeole (exemples; annuellement ou moins fréquemment) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques	
C. Nutrition		
1. Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition protéo-calorique sub-clinique (peu fréquemment) : Régions urbaines, régions rurales et total	Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition protéo-calorique sub-clinique (peu fréquemment) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques	Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition protéo-calorique sub-clinique (peu fréquemment) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques
2. Indice quantitatif de la consommation d'aliments ou des approvisionnements alimentaires par habitant (annuellement ou estimations annuelles) : Régions urbaines, régions rurales et total	Indice quantitatif de la consommation d'aliments ou des approvisionnements alimentaires par habitant (annuellement ou estimations annuelles) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques	Indice quantitatif de la consommation d'aliments ou des approvisionnements alimentaires par habitant (annuellement ou estimations annuelles) : Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques

**Exemples illustratifs d'indicateurs sociaux de la situation des femmes
pour différents types de pays (suite)**

Pays les moins avancés

Pays en développement

Pays développés

E. Santé, services de santé et nutrition (suite)

C. Nutrition (suite)

<p>3. Pourcentage de la population jouissant d'un apport calorique adéquat (peu fréquemment) : Moins de 1 an, 1-4 ans, 5-14 ans, 15 ans et plus Femmes enceintes et mères allaitantes Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques</p>	<p>Pourcentage de la population jouissant d'un apport calorique adéquat (peu fréquemment) : Moins de 1 an, 1-4 ans, 5-14 ans, 15 ans et plus Femmes enceintes et mères allaitantes Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques</p>	<p>Pourcentage de la population jouissant d'un apport calorique adéquat (peu fréquemment) : Moins de 1 an, 1-4 ans, 5-14 ans, 15 ans et plus Femmes enceintes et mères allaitantes Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques</p>
<p>4. Apport calorique par habitant, périodes spécifiées (annuellement, moins fréquemment)</p>	<p>Apport calorique par habitant, périodes spécifiées (annuellement, moins fréquemment) Régions urbaines, régions rurales et total Régions géographiques</p>	

a/ Indicateurs limités aux cinq grands domaines étudiés dans le présent document. Tiré de : Indicateurs sociaux : guide préliminaire et séries illustratives, Série M, No 63 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.78.XVII.8), annexe IV.

ANNEXE II

SOURCES INTERNATIONALES DE DONNEES RELATIVES A LA SITUATION DES FEMMES

Plusieurs sources de statistiques économiques et sociales concernant l'ensemble du monde ou de grandes régions du monde sont publiées par différentes institutions internationales, régionales et nationales a/. Ces publications sont notamment l'Annuaire démographique, l'Annuaire statistique, le Population and Vital Statistics Reports, ainsi que le Bulletin mensuel de statistiques et le Recueil de statistiques sociales de l'Organisation des Nations Unies. Les commissions régionales des Nations Unies publient des annuaires statistiques concernant leurs régions respectives, et l'Organisation mondiale de la santé publie l'Annuaire de statistiques sanitaires mondiales et les Summaries of Vital and Health Statistics pour différentes régions du monde. En outre, la Banque mondiale publie le Rapport sur le développement dans le monde, qui est une publication annuelle, ainsi que les Tableaux mondiaux. L'Organisation internationale du Travail publie l'Annuaire des statistiques du travail. Les recueils généraux portent tous sur la population, l'éducation, la santé et l'habitation, mais diffèrent beaucoup pour ce qui est du niveau de détail, de la couverture et de la présentation des informations. Différents autres sujets sont également traités. La plupart de ces publications ont pour principal objectif de rassembler les statistiques disponibles concernant les conditions sociales et de les présenter de façon aisément compréhensible pour les profanes et les responsables de la formulation des politiques. Elles combinent par conséquent des données provenant de différentes sources de base. Le tableau ci-après décrit certaines des statistiques et certains des indicateurs concernant les femmes que l'on peut trouver dans ces publications internationales.

a/ Pour un examen complet des sources d'information et des séries, voir Répertoire de statistiques internationales, vol. I (1981) (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.XVII.6).

Tableau

Statistiques et indicateurs concernant les femmes figurant dans les publications internationales

<u>Annuaire démographique</u> de l'Organisation des Nations Unies a/ b/	<u>Recueil de statistiques sociales</u> de l'Organi- sation des Nations Unies a/ b/	Banque mondiale b/	Banque de données de l'Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social b/ c/	Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme a/
---	---	--------------------	--	--

I. Population

A. Effectifs et structures de la population

Estimation de la population et de sa répartition calculée en pourcentage, par âge et par sexe, pour le monde entier, les macro-régions et les régions (2)

Population, total et ratio des sexes (II.2 et III.1)

Répartition de la population par sexe pour le groupe de moins de 4 ans, par année pour le groupe de 5 à 24 ans et par tranche de cinq années pour le groupe de 25 à 75 ans et plus

Pourcentage de la population totale de sexe féminin de moins de 14 ans, de 15 à 49 ans et de 50 ans et plus (14)

Population par sexe pour chaque pays, dernier recensement et estimation en milieu d'année pour 1971 et 1979 (3)

Population par sexe par année d'âge et par cinq années d'âge (7,26)

B. Evolution des effectifs et de la structure de la population

Population urbaine et population totale par sexe, 1970 à 1979 (6)

Intervalles de cinq ans, 1960 à 1990 (II.2) : ratio entre les sexes

Tableau (suite)

Annuaire démographique de l'Organisation des Nations Unies a/ b/	Recueil de statistiques sociales de l'Organisation des Nations Unies a/ b/	Banque mondiale b/	Banque de données de l'Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social b/ c/	Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme a/
---	---	---------------------------	---	--

C. Répartition géographique de la population et évolution de sa répartition

Population, par localité, par effectifs et par sexe (31)

Population par sexe et par résidence urbaine/rurale par année d'âge et par cinq années d'âge (7,26)

Population par groupe national et/ou ethnique, par sexe et par résidence urbaine/rurale (27)

Population par langue, par sexe et par résidence urbaine/rurale (28)

Population par religion, par sexe et par résidence urbaine/rurale (29)

D. Éléments du changement démographique d/

Taux brut de natalité (4)

Taux de fécondité (111-8)

Taux de fécondité

Taux brut de natalité pour 1 000 (81)

Taux total de fécondité pour les femmes de 75 à 80 ans (14)

Taux général de fécondité (4)

Naissances vivantes pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, ratio entre les enfants et les femmes (de moins de cinq ans pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans)

Taux brut de natalité, *Taux brut de natalité pour 1 000 et évolution en pourcentage, 1960 à 1978

Taux brut de reproduction des femmes (9)

Estimations et projections du taux de natalité, 1960 à 1990 (15)

Tableau (suite)

<p><u>Annuaire démographique</u> de l'Organisation des Nations Unies a/ b/</p>	<p><u>Recueil de statistiques sociales</u> de l'Organisation des Nations Unies a/ b/</p>	<p>Banque de données de l'Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social b/ c/</p>	<p>Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme a/</p>
<p>Naissances vivantes par sexe, par résidence urbaine/rurale, par année d'âge de la mère et par cinq années d'âge (10) (11)</p>	<p>Taux brut de reproduction</p>	<p>*Taux total de fécondité Taux brut et net de reproduction</p>	<p>Estimations et projections du taux général de fécondité, 1970 à 1990 (15)</p>
<p>Avortements légalement provoqués, 1967 à 1978 (13)</p>	<p>Taux net de reproduction</p>	<p>Pourcentage de femmes de 15 à 44 ans</p>	<p>Ratio entre les enfants et les femmes, estimations et projections, 1960-1990 (15)</p>
<p>Avortements légalement provoqués par âge et nombre de naissances vivantes précédentes par femme (14)</p>			<p>Estimations et projections du taux brut de natalité pour 1 000, 1960-1990 (15)</p>

II. Formation de la famille, familles et ménages

A. Familles et ménages

B. Formation et stabilité de la famille

<p>Mariages, par âge du mari et âge de la mariée (24)</p>	<p>Proportion de la population jamais mariée, par âge et par sexe (111.6)</p>	<p>Pourcentage de femmes mariées de 15 à 19 ans (14)</p>
<p>Taux moyen de mariage par sexe (pour 1 000 par an) et taux de divorce (pour 1 000 par an) (111.6)</p>		

Tableau (suite)

<u>Annuaire démographique</u> de l'Organisation des Nations Unies a/ b/	<u>Recueil de statistiques</u> <u>sociales</u> de l'Organi- sation des Nations Unies a/ b/	Banque mondiale b/	Banque de données de l'Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social b/ c/	Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme a/
---	---	--------------------	--	--

III. Services d'enseignement et d'éducation

A. Niveau d'éducation et acquisition de connaissances

Population par taux
d'alphabétisation,
par sexe, par âge
et par résidence
urbaine/rurale (32)

Pourcentage d'illettrés
(111.30)

Niveau d'éducation par
niveau, par âge et par
sexe (111.33)

Population illettrée
et population totale
de plus de 15 ans, par
sexe et par résidence
urbaine/rurale

Scolarisation des femmes
en pourcentage de la
scolarisation totale
pour les pays en déve-
loppement, par âge

Population de plus
de 15 ans par niveau
d'éducation, par
sexe, par âge et
par résidence
urbaine/rurale (34)

Niveau d'éducation
par âge et par niveau,
estimations et pro-
jections, 1960-1985 (11)

Population de 5
à 24 ans par fréquen-
tation scolaire,
par sexe, par âge
et par résidence
urbaine/rurale (35)

Taux de scolarisation
par âge des hommes
et des femmes dans
les pays en dévelop-
pement, estimations
et projections 1960
à 1983 (12)

Indicateurs sélectionnés
de la scolarisation
des femmes, par niveau
et par groupe d'âge,
1975-1978 (13)

Taux d'analphabétisme
des femmes et des hommes
de 15 à 19 ans et de
plus de 15 ans (14)

Tableau (suite)

Annuaire démographique
de l'Organisation des
Nations Unies a/ b/

Recueil de statistiques
sociales de l'Organi-
sation des Nations Unies
a/ b/

Banque mondiale b/

Banque de données de
l'Institut de recherches
des Nations Unies pour le
développement social
b/ c/

Conférence mondiale
de la Décennie des
Nations Unies pour
la femme a/

B. Utilisation et répartition des services d'éducation

Pourcentage de scolarisation des femmes, par niveau, 1960, 1970, 1973 (111.31-111.32)

Taux de scolarisation par niveau, 1960, 1970 et dernière année disponible (11.14)

*Scolarisation au niveau primaire en pourcentage du groupe d'âge, total pour les hommes et pour les femmes

Scolarisation au niveau secondaire en pourcentage du groupe d'âge, total pour les hommes et pour les femmes

Taux de scolarisation aux niveaux primaire et secondaire par rapport à la population de 5 à 19 ans, total et par sexe (75)

Scolarisation dans l'enseignement professionnel en pourcentage de la population de 18 à 19 ans, total et par sexe (76)

Scolarisation au niveau de l'enseignement supérieur en pourcentage de la population de 20 à 29 ans, total et par sexe (77)

Pourcentage de femmes par rapport aux effectifs totaux au niveau primaire (26)

C. Intrants et extrants et action des services d'enseignement

Pourcentage de femmes diplômées au troisième niveau, 1960, 1970, 1973 (111.32)

Enseignants, par sexe et par niveau des élèves (111.34)

Tableau (suite)

<u>Annuaire démographique</u> de l'Organisation des Nations Unies a/ b/	<u>Recueil de statistiques</u> <u>sociales</u> de l'Organi- sation des Nations Unies a/ b/	Banque mondiale b/	Banque de données de l'Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social b/ c/	Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme a/
---	---	--------------------	--	--

IV. Population active et inactive

A. Participation à la population active et production

Population non éco-
nomiquement active,
par catégorie
fonctionnelle, par
sexe, par âge et
par résidence
urbaine/rurale (37)

Population économi-
quement active et
taux d'activité
par industrie, par
occupation, par
catégorie d'emploi,
par situation de
famille, par sexe,
par âge, par rési-
dence urbaine/rurale
(36, 38-43)

Population économiquement
active par sexe, par
profession, par statut,
par effectif et en
pourcentage (111.56,
111.57)

Estimations et projec-
tions de la population
active et des taux bruts
d'activité par sexe,
et total de la population
inactive, 1950, 1970,
2000 (111.53) et par
résidence urbaine et
rurale dans les recen-
sements de 1965-1973
(111.54)

Population agricole
et nombre d'exploitations
agricoles, par superficie
des exploitations et
par effectifs des exploi-
tations (11.24)

Personnes employées
dans des exploitations
agricoles, par super-
ficie, par catégorie
d'emploi et par sexe
(11.27)

Pourcentage de la popu-
lation active de sexe
féminin

Participation à la popu-
lation active - Taux
par cinq années d'âge
pour les groupes de
10 à 64 ans et plus,
total pour les hommes
et pour les femmes

Population économiquement
active dans l'industrie
manufacturière, en
pourcentage de la popu-
lation de 15 à 19 ans,
par sexe (78)

Taux d'activité éco-
nomique pour la popu-
lation totale et la
population de sexe
féminin, par groupe
d'âge, estimations
et projections,
1960-1985 (1)

Femmes en pourcentage
du total des employeurs
et des travailleurs
indépendants économi-
quement actifs, et
répartition en pour-
centage par catégorie
professionnelle pour
des pays sélectionnés,
1978 ou dernière année
disponible (2,3)

Femmes en pourcentage
du total d'employés
économiquement actifs
et répartition en
pourcentage par caté-
gorie professionnelle
pour des pays sélec-
tionnés, 1978 ou
dernière année dispo-
nible (4,5)

Tableau (suite)

Annuaire démographique
de l'Organisation des
Nations Unies a/ b/

Recueil de statistiques
sociales de l'Organi-
sation des Nations Unies
a/ b/

Banque mondiale b/

Banque de données de
l'Institut de recherches
des Nations Unies pour le
développement social
b/ c/

Conférence mondiale
de la Décennie des
Nations Unies pour
la femme a/

Femmes en pourcentage
du total de la popu-
lation économiquement
active et répartition
en pourcentage par
catégorie profession-
nelle pour des pays
sélectionnés, 1978
ou dernière année dispo-
nible (6,7)

Pourcentage et évolution
en pourcentage de
l'activité économique
des femmes par catégorie
professionnelle (caté-
gorie d'emploi), 1975
et 1978 (8)

Pourcentage et variation
en pourcentage de
l'activité économique
des femmes par secteur
industriel, 1975 et
1978 (9)

Pourcentage et évolution
en pourcentage de
l'activité économique
des femmes, par
situation de famille,
1975 et 1978 (10)

Tableau (suite)

<u>Annuaire démographique</u> de l'Organisation des Nations Unies a/ b/	<u>Recueil de statistiques</u> <u>sociales</u> de l'Organi- sation des Nations Unies a/ b/	Banque mondiale b/	Banque de données de l'Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social b/ c/	Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme a/
---	---	--------------------	--	--

B. Possibilités d'emploi et mobilisation de la main-d'oeuvre

Personnel des professions
libérales et techniques
et assimilées en pour-
centage de la population
de 15 à 59 ans, par
sexe (79)

Femmes en pourcentage
du total des membres
des professions sani-
taires, 1975-1978 (16)

Participation des femmes
aux fonctions publiques,
1975-1978 (17)

Nombre de fonctionnaires
des Nations Unies à
leur classe actuelle,
par niveau d'entrée
(et nombre de fonction-
naires de sexe féminin),
22 décembre 1977 (18),
et fonctionnaires de
l'Organisation des
Nations Unies et des
institutions qui lui
sont reliées de la
catégorie des adminis-
trateurs et des caté-
gories supérieures,
31 décembre 1978 (19)

V. Répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation

A. Niveau et accroissement du revenu et de l'accumulation dans le secteur des ménages

B. Niveau et accroissement de la consommation

C. Inégalité et redistribution des revenus de la consommation

Tableau (suite)

Annuaire démographique
de l'Organisation des
Nations Unies a/ b/

Recueil de statistiques
sociales de l'Organi-
sation des Nations Unies
a/ b/

Banque mondiale b/

Banque de données de
l'Institut de recherches
des Nations Unies pour le
développement social
b/ c/

Conférence mondiale
de la Décennie des
Nations Unies pour
la femme a/

VI. Sécurité sociale et services sociaux

A. Couverture de la protection contre la perte de revenu et d'autres risques

B. Utilisation et étendue de la protection contre la perte de revenu et d'autres risques

VII. Santé, services de santé et nutrition

A. Etat de santé

1. Mortalité et durée de la vie

Espérance de vie
à la naissance et
à des âges spécifiés
pour chaque sexe :
dernière année dispo-
nible (4,22)

Espérance de vie par
sexe (11.1) et par cinq
années d'âge pour chaque
sexe, dernière année
disponible (111.11)

Espérance de vie à la
naissance par sexe (2,3,
74)

Taux de mortalité
infantile pour les
filles (14)

Décès de nouveau-nés
et taux de mortalité
des nouveau-nés
par âge, par sexe
et par résidence
rurale/urbaine (16)

Risques de décès, pour
1 000 naissances
vivantes, de causes
sélectionnées, par sexe
(111.14)

Espérance de vie des
femmes, estimations
et projections,
1960-1990 (15)

Décès maternels
et mortalité mater-
nelle, 1969-1978
(17)

Décès des groupes de
plus de 15 ans en pour-
centage de tous les
décès, par sexe,
1960-1962 et 1970-1972
(111.10)

Taux de mortalité,
estimations et pro-
jections, 1960-1990
(15)

Décès et taux de
décès par âge, par
sexe et par résidence
urbaine/rurale
(19, 20)

Décès maternels et taux
de mortalité maternelle
(111.13)

Tableau (suite)

Annuaire démographique
de l'Organisation des
Nations Unies a/ b/

Recueil de statistiques
sociales de l'Organi-
sation des Nations Unies
a/ b/

Banque mondiale b/

Banque de données de
l'Institut de recherches
des Nations Unies pour le
développement social
b/ c/

Conférence mondiale
de la Décennie des
Nations Unies pour
la femme a/

Risques de décès, pour
1 000 naissances
vivantes, de causes
sélectionnées, par sexe
(11.14)

Décès de nouveau-nés
par sexe et par cause
(11.4)

Décès d'enfants par
sexe et par cause (11.5)

Décès et taux de décès
par sexe et par cause
(11.6)

2. Morbidité : infirmités et handicaps

Cas de maladies à
déclarer pour 100 000
habitants (11.7)

B. Disponibilité, utilisation et action des services de santé e/

C. Nutrition a/

VIII. Logement et environnement e/

A. Disponibilité, caractéristiques et répartition du logement

B. Mode d'occupation et dépenses de logement

C. Construction de logements

D. Etat de l'environnement

Tableau (suite)

<u>Annuaire démographique</u> de l'Organisation des Nations Unies a/ b/	<u>Recueil de statistiques</u> <u>sociales</u> de l'Organi- sation des Nations Unies a/ b/	Banque mondiale b/	Banque de données de l'Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social b/ c/	Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme a/
---	---	--------------------	--	--

IX. Ordre et sécurité publiques e/

- A. Fréquence et gravité des délits, dommages corporels et matériels
- B. Caractéristiques et traitement des délinquants
- C. Institutions, personnel et leur action

X. Utilisation du temps e/

XI. Loisirs et culture e/

- A. Loisirs et activités culturelles
- B. Disponibilité et utilisation des équipements de loisirs et des services culturels

XII. Stratification et mobilité sociales e/

Sources :

Annuaire démographique 1979 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E/F.80.XIII.1).

Recueil de statistiques sociales 1977 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E/F.80.XVII.6).

Banque mondiale, Banque de données socio-économiques, Washington, D.C., 1981. Les séries marquées d'une astérisque figurent également dans le Rapport sur le développement dans le monde, 1980 (Washington, D.C., 1980).

Institut de recherches des Nations Unies pour le développement social, Compilation of indicators for 1970, Rapport No 76/1/Rev.1 (Genève 1976).

"Review and evaluation of progress achieved in the implementation of the World Plan of Action: statistical abstract" (A/CONF.94/25).

a/ Les chiffres entre parenthèses désignent les numéros des tableaux dans lesquels apparaissent les séries dans la source pertinente.

b/ Ces programmes internationaux sont passés en revue dans le "Rapport intermédiaire sur l'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes" (E/CN.6/1982/7).

c/ Les chiffres entre parenthèses désignent les numéros des indicateurs figurant dans les publications de la banque de données.

d/ L'espérance de vie et la mortalité (à l'exception des taux bruts de mortalité) sont traitées dans la rubrique concernant la santé.

e/ Les séries concernant la situation des femmes dans ces domaines ne sont pas actuellement disponibles dans les sources citées, bien que quelques séries dans ces domaines puissent figurer dans d'autres publications statistiques internationales.

ANNEXE III

CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DES PROFESSIONS (CITP - 1968) GRANDS GROUPES ET SOUS-GROUPES a/

Grand groupe 0/1. - Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées :

- 0-1 Spécialistes des sciences physico-chimiques et techniciens assimilés
- 0-2/3 Architectes, ingénieurs et techniciens assimilés
- 0-4 Pilotes, officiers de pont et officiers mécaniciens (marine et aviation)
- 0-5 biologistes, agronomes et techniciens assimilés
- 0-6/7 Médecins, dentistes, vétérinaires et travailleurs assimilés
- 0-8 Statisticiens, mathématiciens, analystes de systèmes et techniciens assimilés
- 0-9 Economistes
- 1-1 Comptables
- 1-2 Juristes
- 1-3 Personnel enseignant
- 1-4 Membres du clergé et assimilés
- 1-5 Auteurs, journalistes et écrivains assimilés
- 1-6 Sculpteurs, peintres, photographes et artistes créateurs assimilés
- 1-8 Athlètes, sportifs et assimilés
- 1-9 Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées non classé ailleurs

Grand groupe 2. - Directeurs et cadres administratifs supérieurs

- 2-0 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique
- 2-1 Directeurs et cadres dirigeants.

Grand groupe 3. - Personnel administratif et travailleurs assimilés

- 3-0 Chefs de groupe d'employés de bureau
- 3-1 Agents administratifs (administration publique)
- 3-2 Sténographes, dactylographes, opérateurs sur machines perforatrices de cartes et de rubans
- 3-3 Employés de comptabilité, caissiers et travailleurs assimilés
- 3-4 Opérateurs sur machines à traiter l'information
- 3-5 Chefs de services de transport et de communication
- 3-6 Chefs de trains et receveurs
- 3-7 Facteurs et messagers
- 3-8 Opérateurs des téléphones et des télégraphes
- 3-9 Personnel administratif et travailleurs assimilés non classés ailleurs.

a/ Pour plus de détails, voir la Classification internationale type des professions, édition révisée (Genève, Organisation internationale du travail, 1969).

Grand groupe 4. - Personnel commercial et vendeurs

- 4-0 Directeurs (commerce de gros et de détail)
- 4-1 Propriétaires-gérants de commerce de gros et de détail
- 4-2 Chefs des ventes et acheteurs
- 4-3 Agents commerciaux, techniciens et voyageurs de commerce
- 4-4 Agents d'assurances, agents immobiliers, courtiers en valeurs, agents de vente de services aux entreprises et vendeurs aux enchères
- 4-5 Commis vendeurs, employés de commerce et travailleurs assimilés
- 4-9 Personnel commercial et vendeurs non classés ailleurs.

Grand groupe 5. - Travailleurs spécialisés dans les services

- 5-0 Directeurs d'hôtels, de cafés ou de restaurants
- 5-1 Propriétaires-gérants d'hôtels, de cafés ou de restaurants
- 5-2 Chefs de groupe d'employés de maison et travailleurs assimilés
- 5-3 Cuisiniers, serveurs, barmen et travailleurs assimilés
- 5-4 Employés de maison et travailleurs assimilés non classés ailleurs
- 5-5 Gardiens d'immeubles, nettoyeurs et travailleurs assimilés
- 5-6 Blanchisseurs, dégraisseurs et presseurs
- 5-7 Coiffeurs, spécialistes des soins de beauté et travailleurs assimilés
- 5-8 Personnels des services de protection et de sécurité
- 5-9 Travailleurs spécialisés dans les services non classés ailleurs.

Grand groupe 6. - Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs et chasseurs

- 6-0 Directeurs et chefs d'exploitations agricoles
- 6-1 Exploitants agricoles
- 6-2 Travailleurs agricoles
- 6-3 Travailleurs forestiers
- 6-4 Pêcheurs, chasseurs et travailleurs assimilés.

Grand groupe 7/8/9. - Ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engins de transport

- 7-0 Agents de maîtrise et assimilés
- 7-1 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
- 7-2 Ouvriers de la production et du traitement des métaux
- 7-3 Ouvriers de la première préparation des bois et de la fabrication du papier
- 7-4 Conducteurs de fours et d'appareils chimiques
- 7-5 Ouvriers du textile
- 7-6 Tanneurs, peauciers, mégissiers et ouvriers de la pelleterie
- 7-7 Ouvriers de l'alimentation et des boissons
- 7-8 Ouvriers des tabacs
- 7-9 Tailleurs, couturiers, couseurs, tapissiers et ouvriers assimilés

- 8-0 Bottiers, ouvriers de la chaussure et du cuir
- 8-1 Ebénistes, menuisiers et travailleurs assimilés
- 8-2 Tailleurs et graveurs de pierre
- 8-3 Ouvriers du façonnage et de l'usinage des métaux
- 8-4 Ajusteurs-monteurs, installateurs de machines et mécaniciens de précision (électriciens exceptés)
- 8-5 Electriciens, électroniciens et travailleurs assimilés
- 8-6 Opérateurs de station d'émission de radio et de télévision, opérateurs d'appareils de sonorisation et projectionnistes de cinéma
- 8-7 Plombiers, soudeurs, tôliers-chaudronniers, monteurs de charpente et de structures métalliques
- 8-8 Joailliers et orfèvres
- 8-9 Verriers, potiers et travailleurs assimilés

- 9-0 Ouvriers de la fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques
- 9-1 Confectionneurs d'articles en papier et en carton
- 9-2 Compositeurs typographes et travailleurs assimilés
- 9-3 Peintres
- 9-4 Ouvriers à la production et assimilés non classés ailleurs
- 9-5 Maçons, charpentiers et autres travailleurs de la construction
- 9-6 Conducteurs de machines et d'installations fixes
- 9-7 Conducteurs d'engins de manutention et de terrassement, dockers et manutentionnaires
- 9-8 Conducteurs d'engins de transport
- 9-9 Manœuvres non classifiés ailleurs.

Grand groupe X. - Travailleurs ne pouvant être classés selon la profession

- X-1 Personnes en quête de leur premier emploi
- X-2 Travailleurs ayant fait, au sujet de leur profession, une déclaration imprécise ou insuffisante
- X-3 Travailleurs n'ayant déclaré aucune profession.

Forces armées - Membres des forces armées.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женевы.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
